

Dans le Québec: Satisfait de la 3e session du concile

Un Noël sous la pluie...

Des chaleurs et des froids records ont marqué le jour de Noël au Canada et une température inhabituelle pour cette période de l'année a empêché des milliers de personnes d'assister à la traditionnelle réunion familiale.

Au moins quatre villes de l'est du pays ont enregistré des records de température élevée et Montréal, avec 57,4 degrés, est l'un des sommets au 25 décembre 1932 et se situe à 53 degrés; c'est le plus chaud Noël depuis au moins 90 ans à Montréal.

Pendant ce temps, Médecine Hat, en Alberta, a connu la température la plus basse dans les Prairies, avec 33 degrés sous zéro: le record précédent datait de 32 ans et c'était la troisième journée consécutive que cette localité enregistrait un record.

Dans la région de Québec, les rues étaient recouvertes d'eau au sortir de la messe du minuit et vendredi les trottoirs étaient pratiquement secs. Ce qui faisait dire à plusieurs personnes: "On se croirait beaucoup plus à Pâques qu'à Noël". Une pluie verglaçante est tombée pendant toute la journée du 24 et elle s'est changée en pluie en fin de soirée.

À l'ancienne-Lorette, on a enregistré une température maximale record pour un 25 décembre: le 24, le mercure a grimpé à 44 degrés, alors que le record précédent (1952) était de 38.

Les patinoires ont pris l'allure d'immenses barbotteuses, empêchant ainsi des centaines d'enfants d'étreindre les patins ou le ballon de hockey qu'ils ont reçus en cadeau.

Dans une forte proportion des familles, ce fut un réveillon et un Noël assez sec par suite de la grève des employés de la Régie des alcools: dans maintes maisons, on a dû se contenter de bière. À Montréal, cinq hommes ont été arrêtés parce qu'ils transportaient des bouteilles d'alcool.

La mauvaise température qui a paralysé la circulation aérienne dans les provinces centrales au cours des deux jours qui ont précédé Noël s'est déplacée vers l'est, permettant ainsi d'ouvrir les aéroports de Montréal et Toronto pour le jour "J", mais entraînant la fermeture des aéroports de St-Jean et Halifax, dans les Maritimes; au moins 3.000 passagers d'Air Canada ont été ainsi touchés dans la fin de la soirée du 24 et tout le long de la journée du 25. À Toronto, les compagnies ferroviaires ont déclaré que le service vers Montréal a triplé et qu'il a été doublé dans d'autres régions. Néanmoins, des centaines de personnes n'ont pu être accommodées.

Voir page 2: Dans le Québec



Paul VI déplore les épreuves de l'Église dans certains pays

CITE DU VATICAN. — Des éloges, des remerciements et des encouragements ont été adressés à la Curie romaine par le pape dans le discours qu'il a prononcé en recevant aujourd'hui, à l'occasion de Noël, les cardinaux et les membres de cette curie. Paul VI a en outre traité des travaux conciliaires en répitant que la prochaine session sera bien la dernière. Il a manifesté son appréhension devant la propension de certains à vouloir conformer la vie chrétienne avec les opinions profanes courantes. Il a dénoncé les agitations et les guerillas qui menacent certains pays, ainsi que l'hostilité à laquelle se heurte la vie catholique dans certains pays. Il a parlé aussi des épreuves que viennent de subir les missionnaires.

S'adressant aux membres de la curie, le pape a rendu hommage au dévouement et à l'assiduité avec lesquels ils se consacrent "à la cause du règne du Dieu, à la prospérité de la sainte Église et à la gloire du Christ, que nous voulons tous servir avec un amour très fidèle".

"Qu'il nous soit permis, vénérables confrères et chers fils, à poursuivre le pape, de vous engager à faire preuve d'une généreuse persévérance, d'un effort constant de perfectionnement, en vue de donner une valeur idéale et spirituelle à vos activités respectives, pour que notre curie romaine apparaisse toujours mieux comme l'instrument indispensable, l'élément ordonné, la couronne exemplaire autour de la chaire de saint Pierre dans sa mission pastorale pour le bien de la sainte Église".

Pas de divisions

Positive et heureuse. C'est ainsi que le pape a défini la troisième session conciliaire dont il a dit qu'il n'était pas mécontent de voir qu'elle s'était achevée après de "longues et difficiles discussions". "Cela, a poursuivi le pape, est un indice de la liberté de jugement et de parole accordée,

dès le début, aux Pères, et qui est un signe du vif intérêt pris par ces derniers aux questions qui leur étaient soumises".

Paul VI a indiqué ensuite qu'il ne serait pas exact de dire qu'il existe des divisions intérieures et des tendances opposées au sein du Concile étant donné qu'une profonde et commune aspiration à l'unité et une fraternelle collaboration ont présidé aux expressions conciliaires et que les conclusions de la session ont été accueillies par le consentement unanime de l'assemblée.

Après avoir constaté qu'une quatrième session est nécessaire et répété que celle-ci sera sans aucun doute la dernière, le pape a ajouté: "L'Église pour se prononcer sur des questions intéressant non pas seulement sa propre pensée et son gouvernement intérieur, mais aussi le monde contemporain, dans lequel elle se trouve pour y déployer sa mission. Nous assisterons à un moment très important et significatif de l'Église catholique qui consistera à mettre d'accord sa fidélité au patrimoine doctrinal qui lui est propre avec l'étude visant à comprendre avec amour les besoins humains dans leur réalité et d'y faire face avec sa propre capacité foncière de secours et de rédemption".

Le pape est inquiet

Tournant ses regards vers d'autres aspects de la vie de l'Église, le pape a exprimé des sentiments d'inquiétude.

"Pourrions-nous, a-t-il dit, passer son silence nos appréhensions devant une certaine facilité, avec laquelle d'aucuns, qui sont pourtant de bons catholiques, penchent vers un relativisme idéologique et pratique, cette facilité qui tendrait à résoudre les questions de la vie chrétienne par l'aquiescement à la voie du conformisme avec les opinions profanes?"

Les persécutions

Paul VI a ensuite fait allusion aux conditions de l'Église dans des pays "qui nous sont chers ou qui nous sont hostiles, où, a-t-il dit, tant de libertés élémentaires sont données ou niées à la vie catholique et où l'éducation de la jeunesse surtout est imbue de la négation de Dieu, et d'un esprit qui cherche à jeter le discrédit sur l'Église catholique".

Voir page 2: Les filiales

Voir page 2: Paul VI

Noël dans le monde

La neige était au rendez-vous pour les Européens, à ce Noël 1964, le soleil en Amérique du Sud, les bergers aux Baux, ce village déserté de Provence qui ne s'anime qu'aux souvenirs; dans les campagnes d'Italie, ces bergers c'étaient les "zanognari" apparaissant après la messe de Minuit; dans la vieille Espagne, en Castille, des personnages vivants ont mimé la nativité de Jésus au chant des "villancicos".

Partout dans le monde, les offices religieux, depuis la terre natale du Christ, la Palestine jusqu'aux pôles, partout les réveillons, de plus en plus familiaux peut-être. Beaucoup d'achats les jours précédents, des rues animées, illuminées, mais qui se vident peu à peu dans la nuit de Noël, sauf les automobiles pressées et bondées qui emportent les amis. Et le matin, la joie des enfants après le passage de Père Noël, devant le sapin traditionnel.

Noël vraiment traditionnel en somme, avec le maximum de "paix aux hommes de bonne volonté". Avec deux grandes exceptions, hélas, le Congo et le Vietnam et avec une "tradition" toute récente: à Berlin, la ville coupée en deux depuis la fin de la guerre, le "mur" qui sépare l'Est de l'Ouest s'est retrouvé à nouveau et, par contre, les parents séparés ont pu s'embrasser par dessus la politique et les idéologies.

Fête traditionnelle. Noël 1964 a aussi connu une certaine évolution. En France, les villes de province ont été plus animées, relativement, à l'extérieur que Paris: 30 pour cent de clients de moins dans les établissements publics où l'on soupe, disait-on. En Belgique, en revanche, on a noté que Noël se gagnait: ici, où comme dans de nombreux pays du Nord, saint Nicolas était la grande fête des enfants et des cadeaux, le sapin de Noël, de plus en plus, se dresse auprès de la crèche.

À Bruxelles, le "13e mois" a fait le bonheur des magasins.

Voir page 2: Noël dans



L'une des scènes de désolation qui ont accompagné la Noël de nombreux Américains du nord-ouest des États-Unis: la flèche indique la petite rivière Johnson dont le débordement a provoqué des inondations dans le sud-est de Portland, Oregon. (Photo UPI)

Une série de catastrophes font 44 morts aux États-Unis et plusieurs centaines d'autres dans le territoire de Ceylan

SAN FRANCISCO — La semaine de Noël a été marquée à travers le monde par une accumulation de catastrophes dues à l'eau. Les régions les plus éprouvées ont été celles du Nord-Ouest des États-Unis ainsi que tout le Sud-Est du continent indien.

Aux États-Unis, les rivières, grossies par une semaine de pluies abondantes, qui avaient forcé les digues pour inonder de nombreuses vallées, ont commencé à reprendre leur cours normal hier, laissant les villages dévastés transformés en vastes bourniers. Les États de l'Oregon et de Californie ont été les plus durement touchés et le bureau météorologique prévoit encore des précipitations pour les jours à venir. Cependant, un abaissement marqué de la température, s'il n'ajoute rien au confort des 17.000 sans-abris, écarterait pour l'instant le danger d'une aggravation de la situation. On a dénombré jusqu'à présent 44 morts et les dommages se chiffrent à près d'un milliard de dollars.

D'autre part, l'île de Ceylan ainsi que la province indienne de Madras ont été ravagées par un cyclone qui a engendré un gigantesque raz-de-marée. A Madras, bien qu'un communi-

qué officiel n'établisse qu'à deux cents le nombre des victimes, on craint que plus de 500 personnes n'aient trouvé la mort dans la région côtière.

Un train entier de voyageurs a été emporté par la lame de fond et les 110 passagers auraient tous péri. Les habitants de petites îles le long du littoral ont été isolés du reste du continent et des rations de vivres ont dû leur être parachutées.

Pendant ce temps, à Colombo, quatre cents morts ou disparus, tel est le dernier bilan établi par la police à la suite du cyclone qui s'est abattu dans la nuit du 22 au 23 décembre sur le nord et le nord-est de Ceylan.

On pense qu'environ 300 à 350 pêcheurs ont péri en mer. Certains des corps ont été rejetés sur les côtes cingalaises, mais on estime que la plupart ont dû être entraînés vers les côtes indiennes. Un journal estimait samedi, que bien qu'il soit toujours difficile d'avancer des chiffres certains en raison de la rupture des communications dans les régions dévastées, le bilan des morts pourrait s'élever à environ 1.500. Il y aurait quelque 34.000 sans-abris.

ST-RAYMOND, Qué. — Une trentaine de familles commençaient hier après-midi à réintégrer les demeures qu'elles avaient dû abandonner samedi devant la crue de la rivière Sainte-Anne qui a inondé un quart du village de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf.

Le chef de la police municipale de Saint-Raymond, M. Achille Cantin, a déclaré que l'inondation avait atteint son plus haut point vers 5h a.m. dimanche alors que le niveau de l'eau de la rivière était monté d'environ neuf pieds.

Selon le chef Cantin, l'inondation a été causée par la fonte brusque de la neige samedi alors que le thermomètre indiquait près de 45 degrés F et par les pluies qui tombaient depuis jeudi.

La pluie a cessé dimanche matin et la température avait baissé sensiblement au point d'arrêter la fonte de la neige.

L'hôtel de ville même de la municipalité a été inondé et était situé dans la partie basse du village.

Des équipes de volontaires dirigées par le chef de la police et par le coordonnateur à Saint-Raymond du service de la protection civile ont travaillé durant l'après-midi de samedi et durant toute la nuit de samedi à dimanche à l'évacuation des familles menacées par l'eau.

La rivière Sainte-Anne a débordé dans trois rues de Saint-Raymond, les rues Hôtel de Ville, Saint-Louis et Notre-Dame où l'on a mesuré une profondeur d'eau de trois à quatre pieds.

Le chef Cantin a précisé que dans plusieurs maisons les systèmes de chauffage ont été paralysés par l'eau qui emplissait encore dimanche soir plusieurs caves.

Au début de l'inondation samedi le maire Albert Cloutier déclarait qu'il "s'attendait au pire".

On ne possède pas d'estimation des dégâts causés par les eaux. Le chef de police Achille Cantin a déclaré à ce sujet que la municipalité demanderait aux autorités provinciales de faire enquête sur l'inondation pour en évaluer les dégâts et en préciser les causes.

Au moins 20 au Québec

Plus de 61 morts accidentelles à travers le pays

Au début de la soirée hier, un compilé de la Presse Canadienne indiquait qu'au moins 61 personnes ont perdu la vie au cours du long week-end de la fête de Noël qui a débuté à midi, jeudi, et s'est terminée à minuit hier. Au moins 47 personnes ont péri sur les routes, sept se sont noyées, deux ont perdu la vie dans un incendie, une dans un accident de chasse et quatre autres dans des accidents divers.

Dix-neuf des 20 morts accidentelles qui sont survenues au Québec ont été victimes de la route; la 20e a perdu la vie en effectuant une chute alors qu'elle dansait.

L'Ontario vient en tête des dix provinces canadiennes, avec 28 morts: 23 sur les routes, une noyée, un accident de chasse, une chute, et deux victimes des flammes. Terre-Neuve compte deux noyades, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard en compte trois. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-

Québec ont eu un total de six victimes.

Le chef Cantin a précisé que dans plusieurs maisons les systèmes de chauffage ont été paralysés par l'eau qui emplissait encore dimanche soir plusieurs caves.

Au début de l'inondation samedi le maire Albert Cloutier déclarait qu'il "s'attendait au pire".

Voir page 2: Accidents

Les filiales américaines à l'étranger contribuent au redressement de la balance des paiements des E.-Unis

WASHINGTON. — Les filiales étrangères des entreprises américaines canalisent aujourd'hui le quart environ des exportations des États-Unis et contribuent efficacement au redressement de la balance des paiements.

Telle est la conclusion d'une étude que vient de faire le département américain du commerce sur l'influence que les activités des entreprises américaines à l'étranger ont sur la balance des paiements des États-Unis.

En se basant sur les chiffres de 1963 les experts ont établi que \$5 milliards au moins des exportations américaines, soit 23 pour cent du total, avaient été effectués par l'intermédiaire des filiales d'entreprises américaines. Tout indique que ce mouvement n'a fait que s'accroître cette année.

Il s'agit là de produits que des firmes américaines exportent à leurs filiales étrangères pour être redistribués après transformation plus ou moins poussée.

Pour les seules industries de manufacture, par exemple, les exportations vers les filiales et les revenus rapatriables ont totalisé en 1963 plus de \$4 milliards, 200 millions, alors que, dans l'autre sens, les réimportations de produits et les investissements à l'étranger n'ont représenté que \$1 milliard 400 millions pour la balance des paiements.

Il est toutefois intéressant de noter, dans le cas de l'Europe occidentale, que les importations des filiales d'entreprises américaines en provenance des États-Unis ne représentent même pas 5 pour cent de la valeur de leurs ventes. Cette proportion est par contre beaucoup plus élevée pour le Canada.

Les États-Unis viennent d'autre part de faire leurs comptes: le monde leur doit plus de \$18 milliards de dollars et la Grande-Bretagne est de loin leur plus gros débiteur.

Voir page 2: Les filiales

Voir page 2: Paul VI

Alcool: on attend la réponse de M. Lesage

Les syndicats des employés de la Régie des alcools, qui ont suspendu leurs négociations avec celle-ci la semaine dernière, attendent avec espoir et anxiété une réponse à l'appel lancé mercredi soir dernier par le secrétaire général de la CSN, M. Marcel Papin, appel qui s'adressait à M. Lesage en faveur d'une intervention de sa part pour obliger les représentants de la Régie à négocier plus rapidement.

Cet appel de M. Papin n'a encore suscité aucune réaction à Québec où règne depuis

quelques jours l'esprit des fêtes. Il se peut toutefois que le premier ministre, soucieux d'apporter rapidement une solution à ce différend, intervienne officiellement auprès de la Régie.

On ne sait pas encore si les négociations pourront reprendre aujourd'hui. L'impatience serait complète. Une nouvelle proposition ou un changement radical d'attitude d'une des parties en présence pourraient relancer les négociations sur une nouvelle voie. On peut prévoir que les magasins de la

Régie resteront fermés durant plusieurs jours encore.

D'autre part, la veille de Noël, cinq Montréalais ont été accusés d'avoir illégalement transporté des spiritueux de l'Ontario au Québec. Ils auraient apporté en tout 250 bouteilles de spiritueux, cette denrée que l'on ne peut se procurer dans la belle province depuis que les employés de la Régie des alcools sont en grève, le 5 décembre.

Michel Legault, l'un des cinq prévenus, s'est reconnu coupable d'avoir illégalement trans-

porté 25 bouteilles de spiritueux et a été condamné à \$200 d'amende et les frais.

Les quatre autres ont protesté de leur innocence et leur procès a été fixé à mercredi prochain. Ce sont Lino Sellan, Michel Gueron, Gerald Kelly et Garth Carrière.

LES RESERVES BAISSENT
Des propriétaires de cabarets et d'autres établissements ont annoncé dimanche que leurs réserves de boissons alcooliques diminuent à vue d'oeil à cause de la grève des employés de la Régie des alcools du Québec.

MÉTÉOROLOGIE
Généralement ensoleillé
Min. 115 — Max. 125

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
SS. INNOCENTS

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries • Dactylographes
Accessoires de bureaux

L'Equity souhaite une rencontre avec l'Union des artistes mais à une condition: que l'Union renonce à sa juridiction exclusive Pierre Boucher répond: que l'Equity renonce d'abord à la sienne

Un porte-parole de l'Actors' Equity Association s'est dit d'avis hier soir qu'il reste un moyen de briser l'impasse qui risque de priver la Place des Arts des spectacles prévus au calendrier de 1965. Me Raymond Lachapelle, l'un des procureurs du syndicat américain des comédiens, estime qu'une rencontre entre les représentants de l'Equity et ceux de l'Union des artistes, sans la présence de médiateur ou de personnalité politique, permettrait peut-être de "mettre au point un compromis" acceptable par les deux parties.

Me Lachapelle a toutefois posé une condition: que l'Union des artistes renonce pour la durée de ces négociations à la "juridiction exclusive" qui lui a été reconnue par le gouvernement provincial.

M. Pierre Boucher, président de l'Union des artistes, a fait savoir au DEVOIR qu'il ne se refuserait peut-être pas à une rencontre de cette nature. Il se accepterait même la condition.

Mais, à son tour, il en pose une: que l'Equity renonce à sa juridiction exclusive sur nos artistes à New York et à Toronto. Ainsi, dit-il, nous pourrions discuter. M. Boucher (qui est aussi avocat) a tenu à ajouter que l'Union des artistes "n'a jamais su exactement ce que voulait l'Equity, sauf qu'il veut tout... Nous avons déjà eu des rencontres en 1963 et nous n'avons jamais réussi à savoir exactement ce que voulait l'Equity".

D'autre part, en fin de semaine, l'Actors' Equity a obtenu de la Commission des relations du travail de la province l'autorisation de poursuivre en justice. Il tient cette autorisation d'un certificat attestant que "le groupement de personnes désigné sous le nom de Actors' Equity Association constitue une association bona fide au sens du code du travail". Normalement, tout syndicat constitué dans la province peut poursuivre sans demander au préalable un tel certificat. Mais la démarche devenait nécessaire dans le cas de l'Equity parce que celui-ci n'a pas été constitué dans le Québec.

Rappelons que le conflit de juridiction entre les deux syndicats inspire de vives inquiétudes aux agents aux impresarios et aux organisateurs de spectacles. Le syndicat américain pourrait facilement boycotter la Place des Arts en obligeant ses membres à respecter leur contrat avec leurs employeurs. L'American Guild of Musical Artists étant l'une des filiales de l'Equity, plusieurs grands noms de la musique ne pourraient, non plus, se produire à la Place des Arts. C'est notamment le cas du chef d'orchestre de Montréal, M. Zubin Mehta.

Tout indique que le gouvernement provincial tentera une fois de plus cette semaine de trouver une solution au problème avant la saison musicale de janvier. On sait que l'Equity a refusé la médiation de M. Pierre Laporte, ministre des affaires culturelles, estimant que celui-ci ne saurait être à la fois juge et partie dans ce différend.

Noël dans ...

(Suite de la première page)

Aux Etats-Unis, on remarquait un nombre accru de départs pour les résidences de campagne et, plus loin, les Antilles, même l'Europe. Il est vrai que là, comme en Europe Noël 1964 faisait un long week-end.

En Suède, ce fut une ruée vers les "stugas", résidences de campagne, enfouies dans la neige, veillées devant le sapin brillant de lumière dans la nuit sub-polaire.

En Amérique du Sud, évidemment, ce n'est pas tout à fait comme dans les pays du Nord : 85 degrés à l'ombre en Argentine, beaucoup d'achats; moins d'achats au Brésil; Noël d'austérité, dit-on là-bas.

Noël de neige mais sans joie pour les Indiens des Andes, pauvres et tristes.

Noël religieux

Noël, fête religieuse célébrée partout. D'abord dans toutes les confessions chrétiennes et aussi chez les musulmans. A Alger, les chrétiens seuls ont congé, mais pour les musulmans et ailleurs, Jésus est un précurseur, sa naissance est une date religieuse.

Au Moyen-Orient, la fête a été célébrée traditionnellement à Bethléem, pour les rites et calendriers latins; elle se sera encore durant les prochains jours pour les chrétiens qui ne suivent pas le calendrier grégorien.

A Moscou, la messe de minuit a été dite à St-Louis des Français.

Maxime
NETTOYAGE ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc RI. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis VI. 4-1158

Paul VI ...

(Suite de la première page)

Parlant des épreuves qu'ont subies les missionnaires dans plusieurs pays, Paul VI a dit ensuite que le massacre de personnes sans défense et innocentes méritait la compassion et que les âmes bonnes et pieuses devaient le déplorer.

Sollicitant les prières de ses auditeurs pour les souffrances de l'Eglise et de ses fidèles, le pape a poursuivi: "Vous voudrez comprendre aussi notre attitude, qui est à la fois ferme et persuadée au bon droit d'une religion comme la nôtre, tirant de l'autorité même sur laquelle elle s'appuie un impératif de respect à l'ordre civique et à la promotion de tout bien social et qui est en même temps prête à tout dialogue loyal et à toute adaptation honnête pouvant garantir à l'Eglise un simple et digne acquiescement de sa mission".

Autres maux

Les autres maux qui affligent l'humanité sont également présents à l'esprit du pape qui a dit: "Nous faisons allusion aux agitations, aux guerillas, aux discordes et aux oppositions qui menacent la paix et compromettent la co-existence intérieure et extérieure des peuples. Nous faisons allusion à certaines crises de la moralité publique, à la recrudescence de la délinquance qui ne peut qu'inquiéter tous ceux qui aiment l'honnêteté et la dignité des moeurs, nous faisons allusion à la faim qui règne toujours dans le monde".

Au regard de ces maux, il y a cependant les progrès qui sont en train de changer la face de la terre: les biens se multiplient, le travail humain s'améliore grâce à des instruments nouveaux, la culture se répand, on combat des maladies et la faim, on aspire à la paix comme à l'idéal suprême.

"Tout cela est merveilleux, a conclu le pape. Nous bénissons Dieu et nous félicitons les

Accidents ...

(Suite de la première page)

Brunswick ont enregistré chacune deux victimes de la route. Au Manitoba, un garçon est décédé après s'être coupé une artère en tombant sur de la vitre, tandis qu'une femme a succombé au froid. La Colombie-Britannique a enregistré une victime de la route et une noyade.

Le Conseil canadien de la sécurité routière a prédit qu'il y aurait 50 pertes de vie dans des accidents de la route au cours de cette période de 84 heures. L'an dernier, 22 personnes ont péri sur les routes au cours du congé de 30 heures. Le total des morts accidentelles en 1964 était de 31. Le dernier record pour la fête de Noël remonte à 1948: 69 personnes ont perdu la vie durant un congé de quatre jours.

Voici une listes préliminaire des victimes au Québec:

A Arundel, Qué., une jeune fille de 18 ans, Lorraine Sweil, a succombé vers 11h30 jeudi soir, aux blessures qu'elle s'était infligées quelques minutes plus tôt en trébuchant au cours d'une "danse carrée"; apparemment, elle a échappé à son partenaire et s'est écrasée contre un meuble, s'infligeant probablement une fracture du crâne.

Sur la route numéro 9, près de St-Philippe, à 15 milles au sud de Montréal, MM. Armand

hommes. Mais il est encore quelque chose qui manque de façon tragique: la concorde, la stabilité, la félicité. Le coeur humain est tenté par le doute, l'inquiétude, la haine, le désespoir, la mort, le néant. A bien considérer tout le bien et tout le mal qui sont dans le monde, ne faut-il pas voir un élan nouveau et puissant vers le Christ sauveur, vers le Noël? Nous le croyons. Tout cela ne fait qu'accroître nos vœux pour l'Eglise et pour la société humaine tout entière".

Auclair, 56 ans, de Montréal, et Marcel Gaumont, 40 ans, de Boucherville, ont perdu la vie dans une collision (nez à nez) entre deux automobiles; neuf autres personnes, toutes âgées de moins de 20 ans ont également été blessées et hospitalisées.

Marcel Pigeon, 22 ans, de Verchères, et son frère de 17 ans, Georges, ont péri jeudi soir à Verchères; leur tracteur a été heurté par une automobile dont le chauffeur, âgé de 20 ans, a été grièvement blessé.

Trois personnes ont perdu la vie vers 10 h., le soir de Noël à 4 milles de Rimouski. L'automobile dans laquelle elles se trouvaient a capoté à plusieurs reprises dans un tournant. Ce sont MM. Marius Deschênes et Gérard Boucher, tous deux âgés de 22 ans, de Rimouski, et Mlle Raymond Parent, 20 ans, de St-Gabriel, près de Rimouski.

Moins d'une heure plus tard, à Rimouski, Mme Roger Huard, de St-Odile-sur-Rimouski, a perdu la vie; l'automobile que conduisait son mari a heurté le parapet d'un pont.

M. Jean-Louis Alarie, 40 ans, de Longueuil, a été tué instantanément près de St-Marie de Beauce vendredi soir, dans une collision entre deux automobiles.

M. Raymond Caron, 27 ans, de St-Paul de Montmagny, a péri dans une collision entre deux automobiles à St-Georges de Beauce.

M. Marcel Lachance, 21 ans, de Stormoway, a péri jeudi soir; son camion a défoncé le parapet d'un pont près de Marshboro, environ 80 milles au sud de Québec, et a plongé dans le lac Mégantic.

Mlle Marion London a perdu la vie jeudi soir: son automobile a percuté contre un arbre près de Pine Hill, à 40 milles au nord-ouest de Montréal.

M. Edouard Bourget, 80 ans, de Grenville, Qué., a été happé par une automobile jeudi soir à l'intersection des rues Reims et Beauharnois, dans le nord de Montréal.

Mme Savaria Cacchione, 54 ans, a été happée par une automobile près de sa résidence dans le nord-est de Montréal; le conducteur n'a pas arrêté son véhicule après l'accident.

M. Magella Cloutier, 41 ans, de St-Dolphe de Montmorency, a été happé par une automobile jeudi soir, à Stoneham, à 12 milles au nord de Québec.

Une jeune fille de 18 ans, Claudette Desjardins, a été happée par un camion jeudi soir à l'intersection des rues St-Denis et de Castelnau, dans le nord-est de Montréal; le chauffeur a continué sa route.

M. Alphonse Giraldi, 56 ans, de Montréal, a succombé samedi matin à l'hôpital Sacré-Coeur, aux blessures qu'il a subies dans un accident survenu la veille à l'intersection des rues Jarry et St-Denis; l'automobiliste impliqué dans cet accident a pris la fuite.

Un adolescent de 14 ans, Daniel Malo, de Joliette, a été happé par un camion jeudi soir, près de la demeure de ses parents; le chauffeur a continué sa route.

Linda McLelland, 16 ans, de Aylmer, Qué., est décédée samedi dans un hôpital d'Ottawa; elle a été heurtée par un taxi, le soir de Noël, près de Lucerne, Qué.

M. Jean-Paul Piché, 43 ans, de Bécancour, a été happé par une automobile; le conducteur s'est enfui après l'accident.

Mme Teda Rabinovitch, 29 ans, de St-Laurent, a péri jeudi soir; son automobile a heurté un arbre sur l'île Bizard.

M. Arthur Dearuda, 25 ans, de Ste-Thérèse, a succombé vendredi à l'hôpital Notre-Dame, aux blessures qu'il a subies la veille dans un accident de la circulation.

M. Fernand Delisle, 25 ans, de Charlemagne, a succombé vendredi à l'hôpital Notre-Dame, aux blessures qu'il s'est infligées jeudi dans un accident qui est survenu sur le pont du bout de l'île.

Les filiales ...

(Suite de la première page)

A la fin de la dernière année fiscale les dettes de tous les pays du monde envers les Etats-Unis s'élevaient à \$16 milliards 585 millions de dollars soit un milliard de plus que l'année précédente et la Grande-Bretagne à elle seule devait \$4 milliards.

Ces dettes représentent le capital et les intérêts des prêts que les Etats-Unis ont faits à travers le monde depuis la dernière guerre mondiale et dont les remboursements s'étalent parfois sur une période de 40 ans.

Après la Grande-Bretagne, le pays le plus endetté envers les Etats-Unis est l'Inde qui doit 973 millions en dollars et l'équivalent de 1 milliard 300 millions de dollars en roupies pour la fourniture de produits agricoles américains. Le Brésil est en troisième position avec une dette de 682 millions de dollars, à laquelle vient de s'ajouter un nouveau "train" d'emprunts de 599 millions de dollars environ.

Vient ensuite le Japon, 842 millions de dollars, le Pakistan 729 millions et, en sixième, la France 637 millions.

En fait les débiteurs des Etats-Unis appartiennent à 2 catégories bien distinctes: les pays industrialisés qui remboursent en dollars des dettes contractées au lendemain de la guerre et les pays sous-développés qui remboursent en plus grande partie de leurs dettes en monnaies locales qui sont souvent réutilisées pour financer sur place de nouveaux projets de développement. Seuls les remboursements en dollars sont importants pour l'équilibre de la balance des paiements des Etats-Unis.

La moitié de la créance en dollars, 5 milliards 800 millions, au total est due par les pays d'Europe occidentale tandis que les deux tiers de la créance monnaie locale, 4 milliards 500 millions sont dus par des pays d'Asie.

Dans le Québec ...

(Suite de la première page)

Une température inhabituelle pour un 25 décembre a également été enregistrée dans l'ouest du pays. Vancouver et d'autres localités du sud de la Colombie-Britannique ont connu leur premier Noël blanc depuis 1961 en dépit du fait que la température ait été au dessus du point de congélation vendredi; ceci est dû à la chute de neige de 13 pouces qui est survenue au cours du week-end précédent Noël.

Le Manitoba a également connu un Noël blanc: quatre pouces de neige se sont ajoutés, durant la nuit et la journée de Noël, aux 18 pouces qui ont recouvert presque toute la province plus tôt en décembre.

Des températures au-dessous de zéro ont continué d'être enregistrées dans plusieurs endroits du Manitoba et de la Saskatchewan; dans quatre localités, le mercure s'est maintenu à environ 30 degrés sous zéro durant la nuit de Noël.

En Ontario, on a enregistré des températures très élevées, alors que la pluie et la brume ont recouvert plusieurs régions.

En dépit de la température inégalement, au moins 33 Canadiens ont perdu la vie avant minuit, le 25, au moins 23 d'entre elles ont péri sur les routes. Les rues et routes glissantes, ainsi que la brume, ont causé d'innombrables accidents mineurs. Edmonton a enregistré un record pour les 12 premières heures du 25 décembre, alors qu'on y a signalé 180 accidents, soit une moyenne de un par quatre minutes.

A Rideau Hall, le gouverneur général et Mme Georges Vanier ont pris le dîner de Noël en compagnie de huit étudiants étrangers, représentant sept pays; la fête a été organisée après que le général eut appris qu'aucun de ses quatre enfants ne pourrait être à Ottawa le jour de Noël.

De son côté, le Collège des pharmaciens de la province de Québec met la population en garde contre le fait que plusieurs préparations pharmaceutiques destinées à soulager les symptômes de la grippe contiennent des antihistaminiques; ceux-ci ont pour effet secondaire de provoquer une certaine somnolence et cet effet est accru par l'absorption de boissons alcooliques. Le Collège recommande à ceux qui absorbent ce médicament d'user de prudence au volant et demande à ceux qui consomment en plus des boissons alcooliques de pas conduire leur automobile.

Pour sa part, le commissariat des incendies du Québec lance un appel pressant à toute la population et invite chacun à redoubler de prudence à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An. Les risques d'incendie sont décuplés au cours de cette période et le principal facteur de danger est l'usage intense de l'énergie électrique, soit pour la cuisson des aliments, soit pour la décoration de l'arbre de Noël.

A propos de ce dernier point, le commissariat préconise la stricte observance des règles de prudence suivantes:

- a) faire une coupure oblique d'au moins six pouces au pied de l'arbre et placer celui-ci dans un récipient plein d'eau, ce qui permettra d'absorber le plus d'humidité possible et l'empêchera de sécher; b) traiter l'arbre avec une solution de façon à le rendre résistant aux flammes; c) ne pas exposer l'arbre à une source directe de chaleur et ne jamais fumer ni placer des flammes libres (des chandelles par exemple) près d'un arbre; d) ne jamais installer un arbre de manière à bloquer les sorties et l'enlever aussitôt après la période des fêtes; e) n'utiliser que des décorations non inflammables et des circuits de lumière portant l'étiquette de l'Association canadienne des normes. De plus, il faut vérifier tout circuit électrique douteux ou jugé suspect.



Les petits, eux, ne sont pas pressés...

Dans les rêves d'enfants, le temps ne compte guère. Dans ces rêves où l'émerveillement des Fêtes se prolonge, que valent les minutes ou les heures? Et pour nous qui venons de quitter parents ou amis, le gain de quelques instants vaut-il le risque d'une tragédie? Les autorités du Québec mettent à notre disposition des routes sûres, modernes, bien entretenues; mais

la meilleure route n'est pas plus sûre que la main qui guide le volant. La vitesse excessive, l'impatience, la fatigue et la simple imprudence sont causes de tant de drames, surtout au cours de la saison des Fêtes! Que chacun y mette du sien, cette année. Que chacun redouble de prudence. Les enfants, eux, ne sont pas pressés: pourquoi le serions-nous?

**MINISTÈRE DE LA VOIRIE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET COMMUNICATIONS
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Une usine de \$10 millions sera construite à Ste-Rose

STE-ROSE. — La compagnie Canada Flooring construira une usine de \$10 millions à Sainte-Rose, sur l'île Jésus. La nouvelle a été annoncée hier après-midi par le maire de cette municipalité, M. Olier Payette, aux citoyens qui se sont groupés à l'hôtel de ville à l'occasion d'une réception offerte par le conseil municipal.

La compagnie Canada Flooring, l'une des plus importantes manufactures de revêtement pour parquets au Canada, s'installera sur un terrain de 4,5 millions de pieds carrés et emploiera 500 hommes dès le début de ses opérations.

Cette compagnie appartient à la société de gestion Zodiac Ltée, fondée en 1962 par un groupe financier que dirige MM. Hubert Godin et Roland Therien.

Un investissement de \$8 millions sera fait au début et la compagnie prévoit qu'avec l'augmentation de la production, la valeur totale des installations de Ste-Rose atteindra \$10 millions. Une large partie de l'usine sera en opération avant le 31 décembre 1965.

M. Payette a déclaré qu'en s'établissant à Sainte-Rose cette compagnie consacre le progrès réalisé par cette ville et le développement continué que l'on y trouve, ajoutant

que "du même coup, le parc industriel des plus importants, sinon le plus important dans l'île Jésus."

"Cette industrie, a-t-il expliqué aux citoyens, signifie que le progrès s'installe à Sainte-Rose. Elle procurera du travail à plusieurs familles et stimulera l'activité économique dans notre ville.

"Il y a quelques années, Sainte-Rose était surtout une ville touristique et historique. Elle ne pouvait connaître de développement parce que son territoire était trop restreint. Par suite d'un remaniement de frontière avec les villes voisines, notre ville possède maintenant l'espace nécessaire pour progresser au rythme de la région métropolitaine et du vingtième siècle", a dit M. Payette.

La compagnie Canada Flooring, était auparavant établie à Ville Mont-Royal. Les besoins d'expansion ont forcé la compagnie à trouver un nouvel endroit où établir leurs usines.

Fortin: "Je n'ai jamais combattu le projet fédéral de majoration du salaire minimum"

QUEBEC — Le ministre provincial du travail, M. Carrier Fortin, a voulu en fin de semaine faire une mise au point à la suite de la publication du message de Noël du président de la Fédération des travailleurs du Québec. Voici le texte de la mise au point:

"En lisant le message de Noël du nouveau président de la fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, je remarque le passage suivant:

"Il importe en effet de rappeler que le ministre provincial du travail, M. Carrier Fortin, a récemment combattu le projet fédéral de majoration à \$1,25 du salaire horaire des travailleurs tombant sous la juridiction d'Ottawa."

"Je tiens à déclarer qu'en aucune circonstance et pour aucune considération je n'ai combattu la loi fédérale établissant le salaire minimum à \$1,25 l'heure. Le gouvernement fédéral agit dans les cadres de sa juridiction en ce domaine et ce minimum de \$1,25 s'applique à des industries et des commerces tombant sous la juridiction fédérale.

"Il ne m'appartient donc pas, comme ministre provincial du travail, de critiquer cette législation puisqu'elle n'empêche pas sur la juridiction provinciale.

"En ce qui concerne le salaire minimum provincial, je dois dire que des études économiques et sociales ont été entreprises de puis plusieurs mois par la Commission du salaire minimum et qu'une analyse complète de toutes les conventions collectives est à se faire pour essayer de trouver les moyennes de salaires à travers toute la province.

"Pour l'instant je ne peux donner d'autres détails mais il n'est pas juste de dire, comme le fait le nouveau président de la FTQ dans son communiqué — et je cite — "qu'on ne peut même pas déceler le moindre indice d'une conscience du problème chez les autorités gouvernementales provinciales."

"Je tiens à rappeler que je suis toujours ouvert au dialogue avec les représentants patronaux et ouvriers, car c'est encore le moyen le plus efficace de régler les problèmes, pourvu évidemment qu'on respecte les faits."

LE DEVOIR

MONTRÉAL, LUNDI 28 DÉCEMBRE 1964



MM. Jean-Paul Delfausse, président du syndicat de "l'industrie du journal de Montréal Inc." et Me Fernand Guertin, C.R., négociateur patronal pour La Presse, ont signé tous deux les trois dernières conventions collectives, samedi après-midi. Les conventions s'appliquent à quelque trois cents employés du grand quotidien, soit les pressiers, les rotogreveurs, les clichés, les distributeurs et les adresseurs. Le nouveau contrat de travail est d'une durée de trois ans et prévoit des augmentations de 3% pour les première et deuxième années et de 4½% la troisième année; trois semaines de congés après cinq années, ainsi qu'une amélioration du fonds de maladie. Les négociations ont été conduites par MM. Guertin et J.-Robert Gauthier, vice-président de la Confédération des syndicats nationaux. Sur la photo, MM. Jean-Paul Delfausse et Me Fernand Guertin, assis; debout à l'arrière, MM. Jean-Jacques Renaud, trésorier général du syndicat; Roland Filion, premier vice-président; Georges Laporte, secrétaire; Léopold Caron, membre du comité de négociations; J.-Robert Gauthier, vice-président de la CSN; Jean-Paul Malo, directeur du personnel et des relations industrielles à La Presse et Jean Decoste, agent d'affaires du syndicat.

Des dépenses en immobilisation de \$9 millions chez Miron Ltée

M. Louis A. Lapointe, président de la compagnie Miron Ltée, importante usine de ciment de Montréal annonce que cette société mettra en oeuvre immédiatement un programme de dépenses en immobilisations de l'ordre de \$9 millions.

Des crédits de \$7 millions ont déjà été approuvés à cette fin et serviront à la construction d'une deuxième usine dont la production équivaldra à 2,2 millions barils de ciment et à la modernisation de l'équipement à son usine de St-Michel, en banlieue de Montréal.

Me Bradley, au Comité protestant

Me Riverin, président du Comité catholique

QUEBEC. — Les comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation ont nommé leur président respectif, lors de leur première réunion tenue à Québec, le 21 décembre.

Me Jacques Riverin, notaire de Chicoutimi et président de la commission scolaire de la ville de Chicoutimi ainsi que de la commission scolaire régionale de Saguenay, a été choisi comme président du Comité catholique.

Me W.H. Bradley, avocat de Montréal et président de la commission scolaire protestante de Westmount, a été choisi comme président du comité protestant.

La loi constitutive du Conseil supérieur de l'éducation prévoit que les comités catholique et protestant, composés chacun de quinze membres, nomment leur président respectif parmi ces quinze membres.

La RCMP explique le suicide de quatorze de ses officiers

OTTAWA. — Un rapport de la Gendarmerie royale indique que sur les 14 officiers qui se sont suicidés au cours des 10 dernières années, huit souffraient de déficiences mentales ou étaient aux prises avec des problèmes d'ordre personnel et six avaient commis des infractions à la loi sur la Gendarmerie royale.

Le rapport, qui a été publié par le secrétariat du ministre de la justice, M. Guy Favreau, la veille de Noël explicite les questions posées aux Communes à cet égard au cours des dernières semaines. Le rapport précise que les agents de la Gendarmerie royale travaillent dans des conditions et sous une tension qui sont inconnues de la majorité des gens. "On peut considérer comme remarquable le fait que le nombre de ceux qui ne peuvent tenir le coup ne soit pas plus élevé."

Au cours de la période de 10 ans terminée le 30 septembre 1963, 123 membres de la Gendarmerie royale sont morts. Cinq ont été victimes de meurtres, 41 ont péri accidentellement, deux ont été victimes de "meurtres involontaires" et 61 sont morts de cause naturelle.

On a enregistré deux suicides cette année et quatre l'an dernier. Trois se sont enlevés la vie en 1958 et on a enregistré un suicide pour chacune des années 1955, 1957, 1959, 1960 et 1962.

Le rapport ne mentionne aucun nom, mais fournit cependant les détails suivants: Deux faisaient face à des mesures disciplinaires pour mauvais usage des fonds qui leurs avaient été confiés. Un était possible de sanctions pour avoir fréquenté une jeune fille de moins de 21 ans; son enquête n'était pas encore commencée lorsqu'il se donna la mort. Deux étaient l'objet d'une enquête pour des offenses mineures et étaient vraisemblablement déprimés. Un était coulé de dette et abusait de l'alcool. Un était sous les soins d'un psychiatre. Trois étaient dans un état de dépression mentale. Un venait tout juste de se faire prendre en train de voler de l'argent à un compagnon de travail. Un aurait été poussé au suicide en raison de "revers d'ordre sentimental". Un était aux prises avec des problèmes d'ordre financier et d'ordre sentimental. L'un est mort dans des circonstances mystérieuses; on croit que son revolver s'était déchargé accidentellement.

La Presse: retour au travail ce matin

Un porte-parole de LA PRESSE a confirmé que le quotidien reprendra sa publication lundi prochain, 4 janvier. Les quelque 1,250 membres du personnel (employés de bureau, hommes de métier et journalistes) seront au travail aujourd'hui. Ils auront donc sept jours pour préparer la reprise de la publication interrompue depuis le 4 juin. Dès hier soir, les équipes de nuit faisaient leur rentrée dans l'immeuble.

Les techniciens ont examiné jeudi l'état de l'équipement et constaté qu'il serait possible de remettre l'appareil en marche dans les délais prévus. Dès samedi, des panneaux-réclame annonçant, au terminus Craig, le retour de La Presse pour le 4 janvier, après 214 jours de silence.

Le conflit de La Presse aura été le plus long dans l'industrie de l'information en Amérique du Nord. La grève des quotidiens de New York avait duré 114 jours en 1963. A Détroit, le 21 novembre dernier prenait fin une grève qui avait paralysé pendant 131 jours l'Evening News et le Morning Free Press. A Cleveland, en 1961-62, le Cleveland Plain Dealer et le Cleveland Press avaient cessé de publier durant 129 jours par suite d'une grève.

En octobre 1958, les journalistes de LA PRESSE s'étaient mis en grève par suite du refus de la direction d'accorder un congé sans solde à l'un des membres de leur syndicat. L'arrêt de travail avait duré 13 jours.

En juin dernier, le tirage de La Presse s'établissait à 256,000 exemplaires. Au cours des sept mois du conflit, deux nouveaux quotidiens ont été lancés à Montréal: "Le Journal de Montréal" dont le tirage dépasse 50,000 exemplaires, et "Métro-Express" qui tire à "plus de 40,000" selon M. Maurice Coust, chef du tirage de ce journal.

Rappelons que les employés de La Presse se répartissent en six syndicats et onze unités de négociations. Les trois syndicats CSN (journalistes, employés de bureau et hommes de métier) ont conclu une entente avec la direction de l'entreprise le 10 décembre. Les photogreveurs les préposés à l'entretien et les typographes ont par la suite conclu l'accord avec le négociateur du journal, Me Fernand Guertin. Certains contrats ont été signés le 23 décembre, d'autres le 24.

A l'exception des typographes qui ont touché de leur syndicat des indemnités de grève d'un peu plus de \$80 par semaine, les autres employés syndiqués ont perdu l'équivalent

de sept mois de salaire. Plusieurs d'entre eux ont été contraints de contracter des dettes importantes durant le conflit. La Confédération des syndicats nationaux a toutefois appuyé financièrement ses membres grâce au prélèvement de cotisations spéciales et, surtout, grâce aux dons versés à la caisse du "Dollar de la Liberté". Divers emprunts, garantis par les syndicats ou la centrale elle-même, ont été contractés dans les banques.

Pendant toute la durée de la grève, les cadres (non syndiqués) des divers services du journal, y compris la rédaction, ont touché la totalité de leur salaire.

Les employés obtiennent pour 1964 une indemnité égale à 3,7 p.c. du salaire effectivement gagné (cinq mois). Les nouveaux contrats signés ont une durée de trois ans et prévoient pour 65 et 66 une hausse de salaire de 3 p.c., pour 67, de 4½ p.c. Les vacances seront payées en 1965.

Quinze wagons déraillent près de Caughnawaga: aucun blessé

Quinze des 18 wagons d'un convoi de passagers du CPR arrivant de St-Jean, au Nouveau-Brunswick ont quitté les rails vendredi matin à l'approche d'un pont enjambant la voie maritime du St-Laurent, près de Caughnawaga.

Cet accident a retardé le passage d'un train de la compagnie Delaware-Hudson dont les passagers ont été conduits à Montréal par autobus.

Au dire d'un porte-parole du CPR, on n'aurait pas encore réussi à déterminer la cause de l'accident.

Aucun des 350 passagers n'a été blessé, étant donné que les wagons n'ont pas versé. A quelque 20 minutes de leur destination au moment de l'accident, les passagers ont pu s'y rendre à bord de wagons mis au service des banlieusards.

Bien digérer c'est mieux vivre!



Aidez votre digestion en buvant quotidiennement Vichy CÉLESTINS. IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS est une eau minérale absolument naturelle reconnue mondialement pour faire du bien au système digestif. Légèrement thérapeutique, à cause de sa teneur en sels minéraux, c'est une eau de régime appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes. CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien!



POUR ÉLÈVES PROBLÈMES Institut Privé St-Louis

offre aux garçons des cours classiques (d'éléments latins à vérification), en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours collégial régulier. — chaque élève est suivi et guidé individuellement — nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité — Pour informations: jour, 849-9047 après 7 hres, 331-0012

La région de St-Jean n'est plus considérée comme zone désignée

OTTAWA. — Trois des 35 "zones désignées" où les industries ont droit à des dégrèvements spéciaux d'impôts fédéraux seront rayées de la liste parce que les conditions économiques s'y sont améliorées, annonce le ministre

du travail, M. MacEachen, et le ministre de l'industrie, M. Drury.

Les régions desservies par le service national de placement à Brantford et Pembroke, en Ontario, et à St-Jean, Qué., ne seront plus considérées comme des "zones désignées".

Ces zones ont été "désignées" en septembre 1963. Les industries situées dans ces

OUI — L'hiver aussi

Nous installons les GOUTTIÈRES (ho-do) Estimation gratuite + MONTREAL — 322-4160 + QUEBEC — 872-9244 PRIMEAU METAL INC.

NOUVELLE ADRESSE Noël Beauchamp TAILLEUR 696 Park Ave., — Montréal 15 Tél.: 276-1355

CENTRE PROFESSIONNEL DE MONTRÉAL Luxueux bureaux angle Sherbrooke et St-Hubert

- OCCUPATION IMMÉDIATE
- SITUÉ À PROXIMITÉ DE LA STATION DU MÉTRO
- AIR CLIMATISÉ
- 15 ÉTAGES AVEC DEUX GARAGES
- SERVICE professionnel GRATUIT DE PLANIFICATION
- DIVISIONS INTÉRIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONSULTER

Salle de conférence renseignements: 527-2496

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MÉDARD DENIGER président

CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA

VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE

AUSM LOCATION à long et court terme

268 St-Charles ouest, Longueuil OR. 4-1571

Que l'an nouveau vous apporte paix, joie, santé bonheur et prospérité.

Bonne et Heureuse Année

Jolicoeur Succursale au centre d'achat Rockland Depuis 1907

IMITÉ mais qui n'a pas son égal. Un EXCELLENT REPAS au BIFTECK chez Moishe's STEAK HOUSE

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOYSE TERRAIN

Les meilleurs biftecks cuits au charcoal à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509 Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

3e édition! 30e mille! EN VENTE PARTOUT

"Ce livre a eu du succès et il en aura encore" (Préface de Me René Paré)

L'AUTEUR AFFIRME "Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère!"

Jean-Guy LEBOEUF président de L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

CE LIVRE EN 3 IDEES

- Précisez vos ambitions!
- Passez à l'action!
- Multipliez vos contacts!

Commandez chez votre libraire ou postez ce coupon

Jean-Guy Leboeuf, L'Institut de Personnalité, Palais du Commerce, suite 220, 1600, rue Berri, Montréal 24, Qué.

Veuillez me faire parvenir C.O.D. copies du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès."

NOM

ADRESSE

VILLE L.D.

ORDINAIRE \$2.50 DE LUXE \$3.50

Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!

3e édition! 30e mille!

EDITORIAL

Est-ce le crépuscule de la démocratie parlementaire ?

Le régime parlementaire, dans la forme où nous le connaissons en Occident, a-t-il un avenir ? La question a été posée à diverses reprises depuis une vingtaine d'années mais souvent de façon purement académique, comme objet d'intéressantes dissertations. A plusieurs signes, il semble qu'elle commence à se poser en termes concrets, précis et qu'il ne sera plus possible de l'éviter longtemps. L'évolution est à peine sensible parce que tout l'appareil extérieur de la démocratie parlementaire subsiste mais elle n'en est pas moins réelle.

La réduction progressive de l'autorité de la représentation parlementaire et de son influence sur la marche des affaires ne tient pas d'abord à certains phénomènes, au demeurant mineurs, comme les révélations périodiques de corruption ou de concussion ou les manifestations d'une impuissance relative du parlement à conjurer certaines crises, à faire certaines options. Chez nous comme en d'autres pays, il arrive qu'à l'occasion de scandales ou de prétendus scandales mettant en cause des élus ou lors de discussions stériles (comme le minable et... interminable débat sur le drapeau canadien), des commentateurs reprochent amèrement aux parlementaires de contribuer eux-mêmes à l'abaissement du Parlement, à la déchéance du parlementarisme. La constatation est juste sans doute mais on aurait tort de voir dans de pareils événements la cause principale de la perte d'influence et de prestige des parlements, de la désaffection et du désengagement progressifs des masses à leur endroit.

La représentation idéalement la meilleure, parfaitement honnête et informée, formée d'élus vigilants et travailleurs, ne pourrait, dans le système classique de la démocratie parlementaire, empêcher une évolution générale en Occident : elle pourrait tout au plus en ralentir le rythme. Et cette évolution présente trois caractéristiques dominantes : l'autorité grandissante du gouvernement là même où il ne dispose pas de la majorité absolue ; la puissance d'une administration toujours plus vaste et plus spécialisée ; la montée de formes nouvelles de représentation, plus authentiques que la parlementaire.

Il n'y a en vérité rien d'étonnant dans pareille évolution : l'ampleur des transformations survenues dans l'organisation et dans la vie de la société occidentale depuis un demi-siècle rendaient inévitable cette distance croissante entre la réalité économique-sociale et un appareil parlementaire conçu en de tout autres temps, à partir d'autres besoins et d'une autre psychologie. L'étonnant est plutôt que la crise ne soit pas venue plus tôt ; elle sera d'autant plus aiguë que la distance grandira entre la société réelle et sa représentation officielle, que l'on s'obstinera à préserver un système et des conventions qui correspondent à la "belle époque".

Le malheur est que trop d'hommes politiques identifient la démocratie au parlementarisme traditionnel et continuent d'associer étroitement la première aux signes et des symboles même qui ne signifient plus rien, qu'ils parlent de la mission, des droits et privilèges du parlement avec un vocabulaire et des concep-

tions d'avant la première guerre mondiale ou, au mieux, d'entre les deux guerres. Ainsi, lorsque, voici quelques mois, il fut question au Québec de créer entre la commune et le gouvernement une structure intermédiaire analogue au département ou à la région (dans un double souci de décentralisation et d'efficacité) et de placer à la tête de ces régions de hauts fonctionnaires, plusieurs députés ont marqué leur opposition dans la crainte de voir davantage réduits le rôle et l'influence des parlementaires. Cela donne la mesure de l'illusion qu'ils entretiennent quant à leur rôle et leur influence.

Dès la fin de la dernière guerre, un homme qu'on ne peut certes pas soupçonner de sentiments antidémocratiques, Léon Blum, disait dans "A l'échelle humaine" : "Le gouvernement parlementaire n'est pas la forme unique ni même la forme pure de la démocratie... Ce qui ne survivra probablement pas à l'expérience bourgeoise, c'est le régime représentatif proprement dit, c'est-à-dire la délégation intégrale de la souveraineté populaire à la Chambre élue et sa concentration dans les Assemblées législatives."

Plus près de nous, Raymond Aron écrivait : "La démocratie, si elle se définit par le dialogue entre les citoyens, le contrôle des gouvernants par les gouvernés, la chance donnée à chacun d'être libre, nous paraît exprimer la vérité morale de notre temps. Mais les institutions par lesquelles l'idée démocratique s'exprime : élections, délibérations parlementaires, responsabilités des ministres devant les élus, sont une technique entre d'autres possibles. (Espoir et peur du siècle). La démocratie libérale et parlementaire a correspondu à un moment de l'évolution de l'Occident : elle ne correspond pas à la phase nouvelle, d'où l'impression, plus ou moins vive selon les pays, d'un malaise."

Le gouvernement, l'administration, l'opinion s'expriment dans les syndicats (et autres corps intermédiaires) et dans la presse : telles sont les trois forces entre lesquelles se poursuit le dialogue et où s'élabore lentement une nouvelle forme de démocratie qui aboutira tôt ou tard à une nouvelle forme de représentation. Quel pouvoir d'initiative reste-t-il au parlement ? Dans quelle mesure, les citoyens ont-ils l'impression de s'exprimer dans les parlements et d'être directement engagés par les débats qui y ont lieu ? Il suffit de poser ces deux questions pour constater le caractère de plus en plus artificiel du parlementarisme classique.

On rejoint là, du reste, les conclusions de la dernière conférence de l'Institut canadien des affaires publiques qui était consacrée à la place et au rôle du député dans la société contemporaine. Il ne s'agit certes pas de proclamer l'inutilité des parlements dans leur forme présente. Il s'agit plutôt de reconnaître, d'une part que, déjà sensiblement réduite et modifiée dans les faits, la mission des parlements consistera désormais surtout en une tâche de vérification, de contrôle des actes des gouvernants, de l'autre que vont surgir des formes de représentation plus actives et peut-être plus importantes, en tout cas plus influentes, que les parlements actuels.

Jean-Marc LEGER

L'œcuménisme à l'Expo

Les Églises chrétiennes seront présentes à l'Expo. Non pas de façon séparée ou individualiste, comme si elles voulaient d'abord se mettre chacune en vedette. Mais ensemble, pour témoigner, par-delà leurs différences, de leur commun attachement aux enseignements et à la personne du Christ.

Telle est l'excellente nouvelle rendue publique ces jours derniers par les porte-parole autorisés de huit Églises différentes. Ce projet n'est pas le fruit d'une génération spontanée ou impromptue. Il a germé et mûri depuis plusieurs mois dans les milieux mêmes qui se consacrent dans notre pays à l'œcuménisme. La réalisation du projet vaudra même à certains de ses auteurs un effacement temporaire, ce qui n'a rien de renversant pour ceux qui sont un peu familiers avec les choses spirituelles.

L'élément dominant de cette nouvelle, c'est le grand renouveau public qui en résulte pour un mouvement qui était demeuré confiné jusqu'à maintenant à des cercles spécialisés et restreints. L'œcuménisme a surtout consisté depuis quelques années, en des études, en des rencontres de caractère privé, les quelques réunions publiques qui eurent lieu furent, en général, strictement consacrées à la prière.

Cette fois, ce ne sont plus seulement quelques chefs ou quelques spécialistes qui seront impliqués, mais les membres mêmes de huit Églises et, par voie de conséquence, les millions d'hommes qui viendront visiter l'Expo. L'œcuménisme revêtira pour la première fois la forme d'une

manifestation publique de grande envergure. M. l'abbé Jean Martucci, de Montréal, se voit confier la tâche de secrétaire général du pavillon chrétien de l'Expo. Pour ceux qui ne le connaissent point, soulignons que M. Martucci est excellentement préparé à ce rôle délicat. Ce prêtre est, depuis quelques années, l'un des principaux animateurs du mouvement œcuménique à Montréal. Il possède un dynamisme exceptionnel et des dons de cordialité qui le prédisposent magnifiquement au travail de coopération inter-confessionnelle.

Une sympathie qui n'agit point ne vaut pas cher

M. John Roberts, premier ministre d'Ontario, a exprimé l'autre jour son inquiétude devant la tournure que prennent les relations entre M. Balcer et la direction du parti conservateur du Canada.

"Je connais M. Balcer depuis plusieurs années, aurait déclaré M. Roberts, et j'ai beaucoup d'estime pour lui". A la suite de cette protestation d'amitié, on se serait attendu à quelque déclaration concrète d'intentions. Malheureusement le premier ministre d'Ontario n'a rien ajouté. Inutile de commenter que, dans les circonstances actuelles,

BLOCS NOTES

les, cette anodine tape sur l'épaule de M. Balcer n'est pas précisément le genre de tonique dont ce dernier a besoin. Au point où en sont les rapports de M. Balcer avec le parti, ce ne sont pas des mots platoniques qui pourront le remettre, mais des gestes concrets. Si M. Roberts et quelques autres hommes comme MM. Fulton, McCutcheon, Roblin et Stanfield pouvaient, pendant quelque temps, oublier complètement leurs propres ambitions et se lier pour mettre M. Diefenbaker au pas — l'allais écrire au rancart — l'espoir d'un rôle véritablement national pourrait renaitre dans le parti. Au rythme où vont les choses, le silence et la passivité de certains hommes qui pourraient agir deviennent vite inexcusables.

Le dernier livre du chanoine Groulx

Le chanoine Lionel Groulx s'était promis de ne plus rien publier de son vivant. S'il faut en juger par le dernier ouvrage qu'il vient de publier aux Éditions Fides, mieux eût valu, pour l'influence de l'historien, qu'il s'en tint à sa résolution première.

On retrouve, dans ce dernier volume, l'homme et le prêtre au cœur généreux, l'écrivain au style riche, le penseur qui n'a jamais cessé de réfléchir sur le destin de son peuple. Mais le climat du livre — sauf, curieux paradoxe, les pages consacrées à l'avenir politique des Canadiens français — est d'une autre époque. Le jugement passé sur la jeunesse d'aujourd'hui est sommaire et excessivement sévère. Certains jugements portés par exemple sur l'Action catholique sont gravement superficiels et injustes. Le ton même du plaidoyer employé pour défendre l'Église est celui de l'apologie la plus traditionnelle.



Washington estime nécessaire un nouveau canal interaméricain

La déclaration du président Johnson annonçant à l'improvvisé la décision américaine d'ouvrir un second canal à travers l'isthme central américain intervient en pleine reprise des négociations entre les États-Unis et le Panama.

Ce n'est certainement pas une coïncidence fortuite : directement menacé par le percement, en dehors de son territoire, d'une seconde voie interocéanique, il est en effet probable que le gouvernement panamien réduira sensiblement ses exigences pour concilier sa dignité nationale et la manne que fait pleuvoir une telle voie de communication.

La décision prise par le président Johnson ne relève pas toutefois que de la tactique. L'actuel canal de Panama est en effet nettement inférieur aux besoins : trop étroit, trop coûteux d'entretien, il est d'autre part très vulnérable au moindre bombardement en raison du système d'écluses dont il est équipé. Il n'en sera pas de même du nouveau canal : les projets, concernant aussi bien la frontière entre le Costa-Rica et le Nicaragua que le Panama ou la Colombie, envisagent la construction d'une voie au niveau de la mer, c'est-à-dire sans écluses.

De ce qu'a dit vendredi le chef de la Maison-Blanche, il ne ressort pas que la position américaine ait été rendue publique après avoir reçu l'agrément des négociateurs panamien. En acceptant pour la première fois une refonte complète du traité de 1903, qui régit l'administration du canal et de sa zone, Washington, sous le couvert d'une concession, n'en place pas moins le Panama dans une situation difficile. Dorénavant, la vraie négociation entre les deux pays concerne davantage l'emplacement du nouveau canal que le sort de l'ancien. M. Johnson n'a-t-il pas signifié qu'à moyen terme les États-Unis se désintéresseraient de ce dernier ?

Le président n'a pas clairement indiqué lequel des quatre projets actuellement à l'étude aurait sa préférence. Il semble cependant que les deux projets concernant le Panama soient encore les plus favorables : d'une construction moins onéreuse, ils ont aussi

l'avantage d'être plus courts, donc de faciliter le trafic. Que le Panama soit choisi ou non, il est toutefois probable que les États-Unis chercheront à doter le nouveau canal d'un statut plus stable et plus souple que celui qui découlerait d'un simple accord bilatéral : les émeutes panamienues de janvier dernier auront sans doute donné à réfléchir sur les inconvénients d'une telle formule. Le précédent de 1903 n'est pas fait non plus pour inciter un des quatre pays en question à s'engager dans un dialogue unilatéral avec les États-Unis. Les dirigeants panamienues le voudraient-ils d'ailleurs que leur opposition ne leur en laisserait pas la possibilité : les manifestations des étudiants qui protestaient il y a quelques jours contre la

démision du négociateur panamien à Washington — qui estimait trop inflexibles les instructions transmises par son gouvernement — sont significatives à cet égard.

Dans ces conditions, un nouveau canal panaméricain sous une forme ou sous une autre, devrait prendre logiquement la relève du canal de Panama. Les pays directement associés à sa construction et à sa gestion n'auraient plus aucun grief à adresser à Washington. En raison des intérêts stratégiques et commerciaux en jeu, il n'est cependant pas concevable que les États-Unis acceptent de perdre la "majorité" au sein de l'organisme qui sera chargé de veiller aux destinées du nouveau canal.

(Le Monde)

lettres au DEVOIR

A propos des "joyeux troubadours"

Shawinigan, le 16 décembre 1964.

Le Directeur des programmes, Radio-Canada, Casier postal 6000, Montréal.

Monsieur le Directeur,

Radio-Canada, qui donne habituellement le ton lorsqu'il s'agit de belles émissions radio-phoniques, sérieuses ou légères, devrait à mon avis, bannir du programme "Les joyeux troubadours", en raison des histoires grivoises qu'on se plaît souvent à raconter à cette émission.

On peut être "joyeux" ou

drôle, on peut faire rire sans tomber dans la trivialité. Le contenu de cette émission ressemble parfois à certains journaux jaunes, étalés dans les kiosques, dans lesquels on raconte des histoires grossières, illustrées de caricatures du plus mauvais goût.

Franchement, les auditeurs de Radio-Canada ont été habitués à beaucoup mieux depuis vingt-cinq ans.

La radio, qui a pour mission de former et de divertir, peut exercer une bonne ou une mauvaise influence, suivant l'usage qu'on en fait.

Gaston TESSIER

Immigrants latins pour le Québec

M. le rédacteur,

Dernièrement, je lisais dans "Le Devoir" qu'un député courageux suggérait qu'on favorise l'entrée au Québec des immigrants latins. Il est temps

d'y penser puisque depuis près d'un siècle l'immigration se pratique au Canada non pas dans un but humanitaire tel que ça devrait être mais simplement pour maintenir la domination anglo-saxonne. Tant que Québec ne prendra pas la chose en main tel qu'il le fait actuellement dans d'autres domaines, nous continuerons à nous faire rouler bien honnêtement grâce à la bienveillance de certains des nôtres.

Feu Camille L'Heureux

M. Camille L'Heureux, ancien rédacteur en chef du "Droit", était un homme timide et effacé. Un malheureux défaut d'ouïe l'avait tenu, depuis des années, passablement à l'écart de la vie sociale. Il vient de partir comme il avait vécu, sans bruit sans éclat extérieur. Il était venu vivre depuis une couple d'années à Montréal. C'est à peine s'il avait signalé sa venue à quelques rares anciens confrères de la presse quotidienne montréalaise.

Depuis la dernière guerre, j'ai vécu avec des centaines de Portugais heureux de s'établir au Québec, bien disposés à apprendre notre langue et à vivre selon nos coutumes. C'est vrai qu'ils ont à peu près les mêmes défauts que nous mais aussi les mêmes qualités et en particulier ne craignent pas les sacrifices nécessaires pour accepter de travailler sur la terre que nos gens délaissent. Pourquoi notre gouvernement ne favoriserait-il pas leur venue ici afin de mettre en valeur les immenses terres noires du sud de Montréal, qui, à cause de leur fertilité représentent un actif aussi considérable que n'importe quelle industrie de chez nous ?

M. L'Heureux fut toute sa vie un ardent défenseur de la minorité franco-ontarienne. Mais il fut surtout un fidèle serviteur du christianisme tout court. Il y a quelques années, le problème de l'immigration se posait dans des données aiguës à la conscience des Canadiens. Pendant que des millions d'hommes vivaient dans les camps européens de réfugiés, d'une nouvelle patrie, celui qui était alors rédacteur en chef du "Droit" prit nettement position en faveur d'une politique d'immigration plus généreuse. Ayant eu la chance de travailler ce problème en étroite collaboration avec M. L'Heureux, je conserve, de son précieux concours, le souvenir d'une action inspirée par la plus pure charité. A la famille de M. L'Heureux, la direction du "Devoir" offre ses sincères condoléances.

Ne pourrions-nous pas (comme on veut le faire pour les Britanniques qui arrivent à pleins bateaux) leur rembourser le prix de leur voyage ou encore payer celui de leur famille après qu'ils auraient passé un stage d'environ deux ans chez les cultivateurs intéressés à les employer, ce qui serait à l'avantage des deux parties. Ce geste nous assurerait un peu de justice en ce qui concerne l'immigration et aiderait en même temps à établir la paix dans le monde.

La terre sera toujours la base de la famille, mais encore faut-il qu'on la fasse servir au bien-être de celle-ci et non pour créer des dividendes aux monopoles comme c'est le cas en Amérique du Nord actuellement. Quel moyen plus efficace pour aider le cultivateur que de lui assurer des bras bien disposés ? Ottawa ne nous donnera jamais rien sans être assuré d'être payé en retour avec intérêt. Le passé est là pour confirmer cette vérité.

André LAFITTE, maraîcher, Ste-Clotilde, P.Q.

Après la conférence de Paris : un simple sursis pour l'OTAN ?

L'alliance continue. Pour combien de temps ? C'est la question que l'on peut se poser après cette 34e session du Conseil atlantique, dont le climat, même si l'on tient compte du regrettable incident franco-allemand de mardi, ne s'est guère ressentit du grave désaccord qui sépare la France de ses principaux partenaires.

Si, en effet, il n'a pas été possible d'empêcher le Conseil de discuter en séance du partage des responsabilités atomiques, qui ne figurait pas à son ordre du jour, la discussion sur ce point s'est limitée en fin de compte à quelques déclarations de principe et à des appels à la conciliation, venant notamment de MM. Spaak et Paul Martin, qui ont été pratiquement ignorés. La décision prise par les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et l'Italie de tenir une conférence séparée en janvier prouve qu'il existe désormais, au sein de l'O.T.A.N., un groupe de pays déterminés à aller de l'avant pour trouver une solution aux problèmes que prétendait résoudre la force multilatérale.

Les États-Unis ne peuvent ignorer qu'un accord séparé aurait toutes chances de provoquer une crise avec la France. Aussi paraissent-ils décidés à mettre le moins possible de torts de leur côté. C'est ce qui explique l'extrême amabilité manifestée ces jours-ci par leur diplomatie à l'égard de la France, les entretiens récents de M. Rusk avec le général de Gaulle, M. Pompidou et M. Couve de Murville et l'idée exprimée dans les milieux de la délégation américaine qu'une coordination devrait être possible entre les forces nucléaires américaines, atlantiques et françaises.

Si Paris cherchait une porte de sortie honorable, cette notion de coordination pourrait lui fournir. Mais il va de soi qu'elle ne pourrait être que platonique. On imagine mal en effet comment faire collaborer un instrument militaire basé sur l'idée du tout ou rien, les représailles massives immédiates, et une force

puissante.

Ces deux conceptions sont parfaitement incompatibles. On s'en apercevra rapidement si la M.L.F. ou quelque chose d'approchant voit le jour. Moins rapidement si elle échoue. De toute façon celle-ci laissera bien n'avoir donné à l'alliance qu'un nouveau sursis.

LE MONDE

OPINION DU LECTEUR

Réponse à M. Jacques Doyon, ptre

Cher monsieur,

Votre article, paru en cette époque troublée de notre histoire nationale, fait entendre un son de cloche qui surprend un peu. J'aimerais vous communiquer quelques impressions qu'il a suscitées spontanément.

Vous dites que les collègues classiques ont formé notre élite depuis plus de trois cents ans. Ceci nous reporterait dans le temps aux environs de 1650, ou quelque chose comme cela. Tout en n'étant pas spécialiste de l'histoire de ces vénérables institutions, il me semble que vous exagérez quelque peu la longueur de leur vie !

Mais je n'arrive pas à dénicher de vrais penseurs, des gens qui ont réellement marqué leur époque, dont l'influence a dépassé nos rivages. Bien sûr il y a eu monsieur Montpetit qui nous a fait honneur, un frère Marie-Victorin, et quelques autres peut-être. Est-ce là le fruit de trois cents années d'humanisme ? J'aimerais vous faire remarquer que les Suisses ont à leur crédit une bonne douzaine de prix Nobel. Et ils ne sont que cinq millions. Bien sûr leur situation historique, culturelle et économique est bien différente de la nôtre, mais je ne peux qu'être étonné devant un si grand succès d'un si petit peuple, et ému au larmes devant notre éclatante absence dans la sphère internationale de l'esprit. Un système qui ne produit que des médecins, monsieur, est un système médiocre.

Vous dites que les collègues classiques proposent une forme de culture humaniste, à base de lettres et de philosophie ? Je dirais plutôt qu'ils se contentent de parler seulement de l'humanisme dont vous parlez. Un système qui offre l'étude des auteurs français jusqu'en rhétorique et les retire ensuite, privant ainsi les étudiants de cette nourriture pendant les deux années de philosophie, alors qu'ils seraient justement en mesure d'en tirer le plus large profit, ce système est infirme. Ce même système offre d'ailleurs, par certains auteurs, choisis d'après leur éthique et non leur esthétique. On ne parle guère de Gide, ou de Voltaire, mais on dissequé jusqu'au sadisme le pauvre Molière.

Un système qui se bâtit autour du dix-septième siècle et qui oublie consciemment le vingtième ne peut guère se vanter d'être hautement humaniste.

Vous dites enfin que l'humanisme doit faire reconnaître à l'homme sa profonde dépendance et celle de toutes choses par rapport à Dieu. Je conteste cette opinion. Un véritable humanisme, à mon humble avis, a le droit d'inquiéter, de remettre en question cette opinion commune que tout est en Dieu, et qui lui, chez chacun de nous, et lui seul doit décider de notre adhésion à telle ou telle vérité. L'humanisme doit être l'affaire d'une vie, et non de collège, car ce mécanisme doit toujours être en mouvement, l'homme demeurant toujours libre de transporter son adhésion de la "vérité A" à la "vérité B".

Que vous considériez ce changement comme une maladie chronique est incompréhensible pour moi, mais je m'en voudrais de ne pas respecter votre opinion.

Jean FORBES

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916

Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAVRIER
Directeur du Pinfomat : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 436 est, rue Notre-Dame, à Montréal, au Pinfomat Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seul établissement autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, à l'étranger : \$33 Edition du samedi : \$3. Le ministère des postes a autorisé le "Le Devoir" à bénéficier en surcharge et l'envoi comme objet de 3e classe de la présente loi sur le transport postal.

TELEPHONE : Victor 4-3581

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Fin d'année sur nos horizons pour la nuit du Nouvel An

Bonne ou mauvaise ou "moyenne entre les deux", l'année s'achève: chacun et chacune peuvent faire la revue des petites ou grandes affaires, des événements mineurs ou majeurs de son destin; et si l'on regarde au-delà de nos frontières, si on lit pour la peine, pas seulement la production canadienne, mais les nouvelles sur les problèmes sociaux d'ailleurs, on peut faire la même revue des petits ou grands faits de l'histoire en marche, à l'étranger.

Un contraste nous frappe tout de suite: le monde avec ses deux grandes classes d'habitants, les bien pourvus et les dépourvus, n'arrive pas, malgré de grands efforts, et de réels progrès, à ordonner équitablement le partage des biens terrestres: un tiers est pourvu de tout et court encore vers plus de confort, de luxe et... de gaspillage (des sociologues sont rendus à parler des maladies physiques ou sociales de l'abondance et de la civilisation des loisirs) et les deux autres tiers qui manquent toujours du nécessaire en subissant également les conséquences des maladies de la privation. Et quand vous venez de parcourir les derniers numéros des revues européennes qui se préoccupent des grands problèmes sociaux du monde et font de sérieuses enquêtes sur la détresse de l'adolescence et de l'enfance des pays sous-développés, ou des camps de réfugiés, adolescence et enfance auxquelles on n'a pas réussi encore à donner une habitation décente, une vraie maison, et qu'on retrouve ici, au pays, dans toute la publicité écrite ou parlée, chaque jour, du matin à la nuit, dimanche compris, que des invités à manger plus, à boire davantage, à s'accorder plus de luxe, de divertissements et de libertinage, on finit par subir de drôles d'impressions, qui vont de la gêne à l'indignation; et quand c'est la production commerciale de cinéma ou de théâtre qui s'inspire des mêmes petits motifs d'égoïsme et d'envie et de replis sur soi, et ces petits et grands problèmes d'adolescents manœuvrés trop souvent par des adultes sans tact et sans pitié, là, c'est la nausée qui nous fait lever le cœur. En 1965, la jeunesse devrait s'opposer en bloc à toutes les tentatives de la présenter toujours en état d'infériorité, dans les journaux ou sur les écrans. Il nous semble que la mesure est comble sur ce sujet, actuellement. La jeunesse devrait prendre la résolution de ne répondre qu'aux enquêtes sérieusement faites par écrit, à des questions écrites et pensées et rédigées clairement: ce serait le seul moyen, après compilation des réponses, d'avoir une idée valable sur ses proches fondés ou non et ses ambitions légitimes ou aveugles, et si le nombre des parents incompetents ou indignes l'emporte sur celui des parents éducateurs, etc. Il faudrait bien aussi une question pour faire dire aux jeunes quels moyens d'étude, de culture et de préparation, ils entendent choisir, eux, pour être capables de faire mieux et davantage que leurs parents. Et surtout les moyens qui leur faciliteraient la tâche.

Est-ce que ce ne serait pas une bonne résolution à prendre pour la prochaine année que celle-ci: au lieu d'être éternellement mécontents de tout ce que la vie et le pays nous ont donné (ce qui ne veut pas dire que nous n'avons pas besoin de réformes sérieuses dans plusieurs secteurs) essayer de comprendre les raisons valables qu'ont tant de peuples et

d'individus à l'étranger de se plaindre de leur sort vraiment mauvais? Pour pouvoir ensuite se faire une meilleure intelligence des âtres et des choses et poser des gestes plus lucides, plus fraternels, plus efficaces?

Quand le pape Paul VI souhaite publiquement que "chaque nation ayant des pensées de paix et non de guerre, consacre au moins une partie de ses dépenses militaires à un grand fonds mondial pour la solution des problèmes de nutrition, de vêtements, d'abri et de soins médicaux, qui se posent si durement à tant de foules de déshérités", on doit porter attention à ce souhait et à ces paroles. Tout autant qu'aux plaintes de jeunes chefs africains ou autres, qui ne peuvent établir la paix dans leur pays parce qu'une contrebande d'armements pourvoit trop bien à équiper les rebelles, les agitateurs et les activistes de tous calibres qui ne souhaitent pas la paix. Nous devons porter attention aux appels pour la paix et aider dans la mesure de nos moyens. Des groupements féminins, comme la Voix des femmes et quelques autres, se prononcent contre l'emploi, la fabrication et le stockage des armes nucléaires; on doit les appuyer dans la mesure de ses possibilités, comme on doit en appuyer d'autres qui préconisent le réarmement moral du cœur, de l'esprit, de la conscience. Tous les papes font des appels à la conscience et à la bonté: les femmes devraient être les premières à répondre à ces demandes.

Mais pour pouvoir prendre, choisir ces attitudes, il faut élargir ses horizons par une information un peu plus sérieuse et étendue que celle que l'on trouve habituellement dans les magazines féminins et les pages de publicité mondaine. Il faut commencer par éclairer sa lanterne, avant de briser les barbelés des mondanités et des utilités qui menacent toujours de nous retenir prisonnières des habitudes et des coutumes acceptées plus ou moins distraitement l'un jour, mais qui n'en retiennent pas moins souvent toute la faculté de penser. Alors, une fois libérées, on peut sortir de soi et de chez soi et aller vers les autres même s'ils sont éloignés et différents mais surtout malheureux.

"Sors de ta géole, coûte que coûte, et toute la vie du monde et de l'esprit viendra vers toi en compensation du sacrifice que tu lui auras consenti!" dit Lise Lamarre, dans ses essais, et Germaine Beaumont dit, combien justement: "On se construit soi-même des prisons plus épaisses que celles des hommes. Une citadelle, un donjon comme Coucy, Houdan, qu'est-ce à côté de sa propre citadelle!"

Et combien d'êtres humains, en sortant de leur géole, ont-ils dit d'eux-mêmes, en secouant un jour leur repli sur soi, en arrêtant d'exprimer tout haut leur mécontentement des autres et leur éternelle complainte sur eux-mêmes, ont-ils trouvé une tout autre saveur à la pauvre histoire humaine et même un fil clair, un fil de joie qui les a liées à la vie avec des contentements qui ont souvent un goût de bonheur. Peut-on exiger davantage de la vie ou d'une année? Alors, il faut nous souhaiter, les unes, les autres, pour bien fixer cette étoffe dont notre vie est faite, de trouver ce fil de joie qui permet de broder par-ci, par-là, quelques étoiles qui éclairaient les bouts de chemin trop sombres, les nôtres et ceux des autres.

Germaine BERNIER

"VOTRE CUISINE, MADAME"

par Germaine GLOUTNEZ

Animatrice de l'émission de télévision "VOTRE CUISINE, MADAME", Germaine Gloutnez nous donne ici son menu préféré pour recevoir des amis dans la nuit du Nouvel An. Elle nous confie aussi qu'en plus d'être succulent et pittoresque, ce menu est très bon marché.

- Hors d'oeuvre**
Sauce trempette
Chowder ou bouillabaisse
Pain français — beurre
Salade de fruits glacés

HORS D'OEUVRE. — Prendre une très grande assiette à hors d'oeuvre et y déposer joliment: des bâtonnets de carottes crues, de navet cru, de céleri, des petits bouquetts de chou-fleur cru, des échalottes, des radis, des bâtonnets de piment, des bâtonnets de concombre, des olives farcies, des olives vertes et noires, des cornichons, des bâtonnets de fromage et des croustilles de pommes de terre (chips).

Placer au centre un petit plat contenant la sauce trempette suivante:

SAUCE TREMPETTE. — Prendre de la crème sure achetée dans le commerce, y ajouter de la sauce à salade à l'ail, selon son goût. Ces "sauces à salade" se vendent en enveloppes, il y en a plusieurs variétés; celle que je préfère c'est la sauce française à l'ail à l'ancienne. Cette sauce se prépare à l'avance et se conserve plusieurs jours au réfrigérateur. J'emploie une enveloppe pour 1 chopine de crème.

CHOWDER AUX COQUES. —

- 2 douzaines de coques (hard shell) ou 2 boîtes (10½ onces chacune)
- 1 tranche de lard salé coupé en dés
- ½ tasse d'oignon émincé
- ½ tasse de poireau tranché
- 1 gousse d'ail
- ½ tasse de piment vert coupé en dés
- ½ tasse de carottes coupées en dés
- ¼ de tasse de céleri coupé en dés
- 3 tasses de pommes de terre coupées en dés
- 1 tasse de tomates en conserve
- ¼ de tasse de catsup aux tomates
- ¼ de tasse de persil haché
- 1½ c. à thé de thym
- 1 feuille de laurier
- 4 clous de girofle
- 2 c. à thé de sel

poivre noir frais moulu
Egoutter les coques, garder le liquide. Emincer la partie dure et hacher la partie tendre en morceaux plus gros. (Si l'on emploie des coques en conserve, les égoutter, garder le liquide qui remplacera une partie de l'eau et hacher les coques.) Faire revenir le lard salé; lorsqu'il commence à dorer, ajouter le poireau, l'oignon et l'ail et faire cuire 5 minutes en remuant. Ajouter la partie dure des coques, si on emploie des coques fraîches; ajouter aussi le piment vert, les carottes, le céleri, les pommes de terre, le sel et 6 tasses d'eau. Amener à ébullition, diminuer la chaleur, couvrir et laisser mijoter 10 minutes. Ajouter la partie tendre des coques et 3 autres tasses d'eau (y compris le liquide des coques). Ajouter les tomates, le catsup, le persil, le thym, le laurier, les clous et le poivre. Laisser mijoter 20 minutes. Peut servir 12 personnes. Coûte environ 0.15 cts la portion.

BOUILLABASSE A L'AMERICAINE. —

- 6 queues de homard congelées ou 3 homards complets
- 3 lb de filets de poisson congelés
- 1 tasse de crevettes congelées
- 1 tasse de crabe congelé ou en conserve
- 1 boîte (10 onces) de coques
- ¼ de tasse de carottes en dés
- 1 tasse d'oignon émincé
- 1 gousse d'ail émincée
- ½ tasse d'huile d'olive
- 2½ tasses de tomates en conserve (1 boîte de 20 oz.)
- 1 feuille de laurier
- 1 tasse de vin blanc sec
- 1 c. à table de jus de citron
- ¼ de tasse de persil haché



Un des nombreux petits malades de Ste-Justine qui a vu cette année Noël à travers les barreaux de son lit. De nombreux arbres ont été installés dans les chambres d'enfants qui ne pouvaient sortir de l'hôpital et il y eut distribution de cadeaux et bonbons. (Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)



Si petit et déjà... il sait

Grâce à sa maman et à son papa, cet enfant sait déjà qu'il existe des choses que les grands appellent des "livres", d'où sortent des sons qui lui chatouillent l'oreille. Madame, et vous aussi, Monsieur, n'attendez pas que votre enfant ait 20 ans pour lui donner le goût de la lecture (ce sera trop tard). Commencez dès maintenant. Vous trouverez à la Centrale du Livre Inc. toutes sortes de livres pour enfants, pour les tout-petits et pour les plus grands.

La Centrale du Livre Inc. est située 260 ouest, rue Faillon (au sud du Parc Jarry).
La Centrale du Livre Inc. est ouverte le lundi de 1 heure à 5.30 heures de l'après-midi; du mardi au vendredi, de 9 heures du matin à 5.30 de l'après-midi, et pour vous qui ne pouvez vous absenter de la maison en semaine, le samedi matin de 9 heures à midi.
Et il y a un vaste terrain de stationnement gratuit (ça arrange parfois bien les choses).

Pour vos Célébrations de NOEL et du JOUR DE L'AN

CIDRE de Pommes

Léger — Fruité — Pétillant

Teneur en alcool 2 1/2 %

Toute la saveur et le parfum des véritables pommes à cidre de Normandie.

En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix importés de France.

Distribué dans le Québec par:

Société JUFANCE
470, Avenue Ogilvy — Montréal
Tél.: CR. 6-1224 — CR. 6-1127

Lisez et faites lire le "Devoir"

VILLE DE MONTREAL

SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE
DISPOSITION
ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Jeu. le 31 décembre 1964, veille du Jour de l'An, l'enlèvement sera fait sans aucun changement à l'ordinaire habituel.
Vendredi le 1er janvier 1965, jour de l'An, IL N'Y AURA PAS D'ENLEVEMENT. Les contribuables qui bénéficient de l'enlèvement des ordures ménagères habituellement le vendredi soir, devront donc sortir leurs poubelles mardi soir le 5 janvier 1965.

Le Greffier de la Ville, GABRIEL MORIN.
Hôtel de Ville, Montréal, 28 décembre 1964.

CÉLÉBRATION de la veille du JOUR DE L'AN

HOTEL RITZ CARLTON

Jeu. le 31 décembre 1964 de 8h.30 p.m. jusqu'à la fermeture

Musique par Paul Notar et Max Chamitov
Danse continue

CAFE RITZ
\$17.50 par personne, incluant le choix de COCKTAILS — DINER — VIN

SALLE DE BAL RITZ
\$12.00 par couple — Service du bar
DANSE CONTINUE

Billets en vente au guichet de l'hôtel pour les deux danses
Pour réserver votre table

HOTEL RITZ CARLTON
842-4212

vente jusqu'à 50% DE RABAIS

MANTEAUX, COSTUMES, TRICOTS, ROBES ET IMPORTATIONS

Toutes ventes finales

judith clark INC.
VINGT-VINGT-DEUX RUE PEEL
Stationnement gratuit 842-1489

FABULEUX RABAIS H.R. SUR MANTEAUX DE VISON COUTURIER

\$2495 à \$2995

Faits pour se vendre \$3750 à \$4250

Cette vente extraordinaire est sans parallèle dans l'histoire de H.R. Jamais auparavant n'avons-nous offert des manteaux couturier dessinés exclusivement pour nous par Dior et Lanvin de Paris et Ritter de New York à réductions si fabuleuses. La collection met en vedette du magnifique vison Emba dans les tons Emba les plus prisés:

AUTUMN HAZE* • TOURMALINE*
MORNING LIGHT* • CERULEAN*
ARCTURUS* • LUTETIA*

aussi bien quelques manteaux de Vison Black Mist*, Demi-Buff et Sauvage canadien.

Seules les plus belles fourrures sont dignes de la griffe H.R.

Choisissez le mode budgétaire qui vous convient parmi les plans commodes de H.R.

*Emba Mink Breeders **T.M. Hot Rentfur

HOLT RENFREW
Stationnement gratuit, 1 hr. — Sherbrooke et de la Montagne

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Graves incidents raciaux aux Etats-Unis

DEERFIELD, Florida — Six Noirs qui révoquaient la nuit dernière dans un bar de Deerfield ont été abattus à la mitrailleuse.

La police a dit que trois Blancs avaient tiré les coups de feu depuis une voiture.

Les Noirs, qui ont tous été blessés, ont été transportés à l'hôpital, où leur condition n'est pas considérée comme alarmante.

A New York, d'autre part, trois jeunes Noirs ont attaqué et battu à mort un homme de race blanche vendredi sur le quai d'une station de métro à Brooklyn (New York). Aucun d'entre eux n'a été appréhendé. Un témoin — qui n'est pas semblé-t-il intervenir — a précisé que l'un des voyous s'était armé d'une bouteille d'eau minérale.

Cependant, à Ripley (Miss), des volontaires blancs, qui aident à la reconstruction d'une église baptiste noire détruite par un incendie, ont assisté au service de Noël célébré sur les lieux où se dressera la nouvelle église. L'église avait été incendiée le 30 octobre dernier à la suite d'une réunion sur les droits civiques qui s'était déroulée à proximité.

Deux incidents ont assombri hier le Noël des fidèles de l'église et des volontaires: une petite bombe a détruit une

boîte aux lettres située face à l'église et un Noir, M. Charlie Hill, a déclaré à la presse avoir

reçu des menaces de mort parce qu'il hébergeait plusieurs volontaires.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Ordinateur

WASHINGTON. — Le quotidien "Washington Post" exprime l'opinion que la France devrait signer l'accord de Moscou sur un arrêt partiel des essais nucléaires pour que les Etats-Unis puissent lui vendre les ordinateurs perfectionnés que désire se procurer le gouvernement français.

Nouveaux missiles

WASHINGTON. — Le département de la défense étudie la mise en service d'un nouveau missile air-sol perfectionné, le "SRAM".

Ce projectile (fusée d'attaque à court rayon d'action) est, en principe, destiné à remplacer les rockets "Hounddogs" dont sont équipés les bombardiers stratégiques "B-52" et "B-58". Le "SRAM" constituera, s'il est réalisé, une sorte de version réduite du "Skybolt" dont l'annulation, à Nassau en décembre 1962, fut à l'origine même du projet américain de mise sur pied d'une force nucléaire multilatérale (FML).

Politique intérieure soudanaise

KHARTOUM. — Un accord a été conclu entre le gouvernement soudanais et les dirigeants du parti sudiste Sanu, a annoncé le premier ministre du Soudan, M. Sirr El Khatm.

"Les citoyens des provinces commencent à comprendre leur responsabilité dans la restauration de la paix et de l'ordre dans le pays", a souligné le premier ministre. "Si des problèmes anciens et difficiles existent toujours dans les provinces du Sud, le contrôle de la sécurité s'améliore rapidement, en particulier dans la province du Haut-Nil".

M. Sirr El Khatm, a déclaré que cet accord permettra: 1) de sauvegarder l'unité du pays; 2) de procéder aux élections générales dans la totalité du pays, à l'époque fixée, en mars prochain.

Relations khméro-américaines

PNOM-PENH. — "Nous devons enregistrer un schéma complet et définitif de nos négociations en vue d'une réconciliation avec les Etats-Unis," a déclaré le prince Norodom Sihanouk dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'ouverture du 18e congrès national de Sangkum.

Mariner: tout va bien

WASHINGTON. — La "caméra cosmique" "Mariner-4" a maintenant franchi une distance de plus de 50 millions de miles sur le chemin de la planète Mars.

Commande

KUALA LUMPUR. — Un groupe de vingt-deux Indonésiens qui, à bord de petites embarcations, approchaient de la côte malaise pour y débarquer, a été intercepté par le destroyer britannique "Ajax", patrouillant en large de Malacca.

Problème laotien

MOSCOU. — Le gouvernement soviétique a exprimé l'espoir que le prince Souvanna Phouma "déplacera tous ses efforts en vue d'un règlement pacifique du problème laotien qui mettrait fin aux opérations militaires contre le Pathet Lao", et s'est prononcé en faveur de la convocation d'une nouvelle conférence internationale sur le Laos, et de la mise à exécution des accords de Genève de 1962 par tous les pays intéressés, annonce l'agence Tass.

Echanges culturels

WASHINGTON. — Les E.-U. ont conclu avec la Roumanie un nouvel accord culturel pour les deux prochaines années. Cet accord, qui a fait l'objet d'un échange de notes entre M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, et M. Petre Balacescu, ambassadeur de Roumanie à Washington, prévoit un accroissement des échanges culturels, notamment dans les domaines artistique, scientifique, technique et industriel entre les deux pays. Un nombre accru d'étudiants et de professeurs sera notamment échangé entre la Roumanie et les Etats-Unis.

Huit mois de prison pour deux lieutenants

STOCKHOLM. — Les deux lieutenants de casques bleus suédois, Helge Hjalmarsson et Lars Lindh, ont été condamnés à huit mois de prison ferme par le tribunal suprême de Suède pour avoir transporté en contrebande des armes à Chypre au profit des Turcs. Ils avaient fait appel d'un précédent jugement et la sentence rendue hier est définitive.

Vietnam...

(Suite de la page 9)

tes et d'avoir envoyé de jeunes voyous au Centre national bouddhiste à Saigon pour provoquer des troubles et essayer de mettre le feu à un entrepôt de publications religieuses.

Le communiqué bouddhiste semble indiquer une reprise de la campagne anti-gouvernementale qui avait été quelque peu mise en sourdine à la veille du dernier coup de force des généraux "jeunes tures". des tentatives de négociations semblant avoir été alors entreprises.

On apprend par contre que le général Taylor, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, a eu dimanche un nouvel entretien avec M. Tran Van Huong, président du conseil. De source digne de foi, on croit savoir qu'il s'agit de l'avis selon lequel les généraux doivent relâcher les cinq membres du haut conseil arrêtés et garantir le pouvoir au gouvernement civil.

Egypte: violente campagne contre les E.-U. et l'Allemagne de l'Ouest

LE CAIRE. — Les deux derniers discours du rais semblent avoir donné le signal d'une violente campagne de presse dirigée, non seulement contre les Etats-Unis, mais encore contre l'Allemagne occidentale. Ainsi, un mois après l'acceptation du président Nasser de se rendre en visite officielle à Bonn, les journaux égyptiens attaquent le gouvernement du chancelier Erhard.

L'Allemagne occidentale s'est vu reprocher samedi matin d'acheter des armes aux Etats-Unis pour les fournir à Israël. Les quotidiens du Caire ne faisaient alors que reprendre et illustrer les propres termes du chef de l'Etat égyptien.

L'après-midi, le journal du soir, "Messa", consacrait presque la totalité de sa première page "à la mission des cinquante-deux savants allemands qui travaillent en Israël". Sous une large manchette en lettres rouges, le quotidien écrit qu'il dévoile les secrets sur l'ampleur de l'aide offerte à Israël, par l'Allemagne de l'Ouest. Le journal souligne que Tel Aviv réclame le départ d'Egypte des savants et techniciens allemands travaillant sur des projets d'armement mais que la capitale israélienne cache la présence de savants allemands qui se livrent aux mêmes activités dans son pays.

Cette campagne de presse n'a pas manqué de relancer, dans la capitale égyptienne, les rumeurs sur l'éventualité de la reconnaissance par l'Egypte de l'Allemagne de l'Est. Elle a toujours craint cette éventualité dans le cas où elle déciderait elle-même de reconnaître Israël.

Lors d'une récente visite en Egypte, M. Eugen Gerstenmaier, président du Bundestag, qui s'était entretenu avec le président Nasser, semblait avoir obtenu des apaisements sur ce point. D'autre part, la visite au Caire de M. Gerhard Schroeder a été annoncée et l'ambassadeur de la République arabe unie à Bonn, M. Gamal Mansour, appelé en consultation par son gouvernement, se trouve actuellement dans la capitale égyptienne. Quant à l'Allemagne de l'Est, elle a récemment renouvelé et élargi ses accords commerciaux avec l'Egypte.

L'Assemblée nationale égyptienne a de plus approuvé les accords de coopération passés entre l'URSS et la RAU après avoir entendu les discours de son président, M. Anouar Sadate et de M. Alexandre Chelepine, membre du présidium du Comité central du parti soviétique, qui a assuré que la politique de son pays vis-à-vis de la RAU était inchangée. M. Chelepine a invité une délégation de parlementaires égyptiens à se rendre à Moscou.

Italie: Giuseppe Saragat un candidat de compromis?

ROME. — Remontée de M. Giuseppe Saragat, leader social-démocrate, candidat des démocrates-chrétiens et des sociaux démocrates, diminution du nombre des "francs tireurs", légère baisse de M. Pietro Nenni, leader socialiste, candidat des communistes, des socialistes et des socialistes prolétariens: telles sont les caractéristiques du dix-neuvième tour de scrutin de l'élection présidentielle, dont le résultat est négatif comme celui des 18 tours précédents.

Bien que n'ayant pas recueilli la totalité des suffrages sur lesquels il pouvait, en principe, compter, soit 447 voix, le leader social-démocrate a dépassé de 31 suffrages le nombre de ceux qu'il avait obtenus samedi: 341 contre 311.

Cette remontée de M. Saragat est due au retour à la discipline de 26 grands électeurs démocrates-chrétiens. Le nombre total des "rebelles" camouflés sous l'étiquette des bulletins blancs et éparpillés sur des candidats divers est, en effet, tombé de 141 à 115. Le ministre des affaires étrangères a en outre bénéficié de l'apport de cinq autres voix.

Avant l'ouverture du scrutin, les bureaux des groupes parlementaires démocrates-chrétiens avaient lancé un appel à leurs "grands électeurs" en faveur de la candidature de M. Saragat, "de manière, disait-il, que la démocratie chrétienne contribue de façon décisive avec les autres forces démocratiques à constituer une

majorité suffisante pour élire le chef de l'Etat, en excluant toute sollicitation ou marchandage des voix communistes".

PROFONDES DIVERGENCES. Cet appel s'adressait principalement, non seulement aux "rebelles" du parti, mais aussi et surtout aux socialistes de M. Nenni, soutenu par les communistes, en vue de reconstituer l'unité des groupes de la coalition gouvernementale.

Le fait que M. Nenni n'ait pas réussi à progresser, mais a au contraire régressé 277 contre 380, sur un effectif total de 386 voix, semblerait devoir indiquer que l'appel des démocrates-chrétiens pourrait recueillir un écho favorable parmi les dirigeants du parti socialiste. Mais il faut tenir compte des profondes divergences de vues qui règnent dans ce parti, comme l'a montré samedi le refus des groupes parlementaires d'accepter la proposition faite par M. Nenni lui-même de voter pour M. Saragat.

Le point principal de friction est constitué par la discrimination à l'égard des communistes proposée par les dirigeants démocrates-chrétiens, discrimination qu'un certain nombre de socialistes n'entendent pas accepter. En outre, pour que "l'opération Saragat" puisse réussir sans l'apport de voix étrangères aux partis de la coalition gouvernementale, partis qui comptent 547 membres à l'assemblée, soit 65 de plus que la majorité requise, il faudrait que les dirigeants démocrates-chrétiens réussissent finalement à vaincre l'opposition des "irréductibles" de la gauche du parti, qui sont encore au nombre d'environ 90.

Dans ces conditions, il faut s'attendre encore à toute une série de négociations laborieuses, voire orageuses, avant le prochain scrutin fixé pour 9 heures ce matin. Ce sera la troisième journée de l'élection présidentielle.

un GROS merci aux Québécois

GROS GIN MARCHAND

Le GROS GIN MARCHAND a conquis d'emblée les Québécois. Lancé depuis à peine deux mois, il a déjà dépassé les deux tiers de son objectif de ventes pour l'année.

Pas étonnant... puisque le GROS GIN MARCHAND est un vrai gros gin de chez nous, fait par des Québécois pour les Québécois et distillé par une vraie distillerie canadienne-française.

Québécois, nous comptons sur vous pour continuer d'aller de l'avant!

Les Distilleries MARCHAND Limitée
une distillerie véritablement canadienne-française
Québec-Qué.

Distillé en bouteille dans la province de Québec, Canada.

Rockland

Rockland
fermera
à 6 h. p.m.
Jeudi le 31 déc.
et
toute la journée
de l'Épiphanie

et Bonne Année à tous!

CENTRE D'ACHATS
ROCKLAND
De l'Acadie au Boulevard Métropolitain, Ville Mont-Royal

PNOM-PENH. — "Nous devons enregistrer un schéma complet et définitif de nos négociations en vue d'une réconciliation avec les Etats-Unis," a déclaré le prince Norodom Sihanouk dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'ouverture du 18e congrès national de Sangkum.

WASHINGTON. — La "caméra cosmique" "Mariner-4" a maintenant franchi une distance de plus de 50 millions de miles sur le chemin de la planète Mars.

KUALA LUMPUR. — Un groupe de vingt-deux Indonésiens qui, à bord de petites embarcations, approchaient de la côte malaise pour y débarquer, a été intercepté par le destroyer britannique "Ajax", patrouillant en large de Malacca.

MOSCOU. — Le gouvernement soviétique a exprimé l'espoir que le prince Souvanna Phouma "déplacera tous ses efforts en vue d'un règlement pacifique du problème laotien qui mettrait fin aux opérations militaires contre le Pathet Lao", et s'est prononcé en faveur de la convocation d'une nouvelle conférence internationale sur le Laos, et de la mise à exécution des accords de Genève de 1962 par tous les pays intéressés, annonce l'agence Tass.

WASHINGTON. — Les E.-U. ont conclu avec la Roumanie un nouvel accord culturel pour les deux prochaines années. Cet accord, qui a fait l'objet d'un échange de notes entre M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, et M. Petre Balacescu, ambassadeur de Roumanie à Washington, prévoit un accroissement des échanges culturels, notamment dans les domaines artistique, scientifique, technique et industriel entre les deux pays. Un nombre accru d'étudiants et de professeurs sera notamment échangé entre la Roumanie et les Etats-Unis.

STOCKHOLM. — Les deux lieutenants de casques bleus suédois, Helge Hjalmarsson et Lars Lindh, ont été condamnés à huit mois de prison ferme par le tribunal suprême de Suède pour avoir transporté en contrebande des armes à Chypre au profit des Turcs. Ils avaient fait appel d'un précédent jugement et la sentence rendue hier est définitive.

(Suite de la page 9)

tes et d'avoir envoyé de jeunes voyous au Centre national bouddhiste à Saigon pour provoquer des troubles et essayer de mettre le feu à un entrepôt de publications religieuses.

Le communiqué bouddhiste semble indiquer une reprise de la campagne anti-gouvernementale qui avait été quelque peu mise en sourdine à la veille du dernier coup de force des généraux "jeunes tures". des tentatives de négociations semblant avoir été alors entreprises.

On apprend par contre que le général Taylor, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, a eu dimanche un nouvel entretien avec M. Tran Van Huong, président du conseil. De source digne de foi, on croit savoir qu'il s'agit de l'avis selon lequel les généraux doivent relâcher les cinq membres du haut conseil arrêtés et garantir le pouvoir au gouvernement civil.

du MAURIER

recherche sans cesse

Cette machine à fumer n'a pas de préférences. Elle fume indifféremment des du MAURIER prélevées sur notre production courante, des cigarettes d'autres marques et des mélanges expérimentaux composés pour vérifier la qualité de divers tabacs.

N'ayant aucune idée préconçue, notre machine à fumer est un juge impartial. Son verdict ne tient compte que des faits. C'est précisément pourquoi nous utilisons dans nos laboratoires, car nous voulons connaître "toute la vérité et rien que la vérité" sur les tabacs, les papiers et les filtres dont nous nous servons.

Si vous fumez déjà la du MAURIER, vous bénéficiez des importants avantages de ce contrôle. Sinon, faites un essai: pendant une semaine, fumez des du MAURIER — format régulier ou "King Size". Vous constaterez vous-même que la dernière vous procure exactement autant de satisfaction que la première.

Pendant ce temps, nous poursuivrons nos propres essais. Car chez nous, la recherche ne cesse jamais.

Formats RÉGULIER et KING SIZE

du MAURIER KING SIZE

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Le Conseil de sécurité est saisi de la résolution ivoiro-marocaine sur le Congo

NATIONS UNIES — La Côte d'Ivoire et le Maroc ont déposé sur le bureau du Conseil de sécurité un projet de résolution sur le Congo qui "lance un appel pour un cessez-le-feu immédiat dans la république démocratique du Congo et demande à tous les États de cesser d'intervenir ou de s'abstenir d'intervenir dans les affaires intérieures du Congo".

La résolution qui sera officiellement présentée aujourd'hui, "demande à l'organisation de l'unité africaine et au secrétaire général des Nations unies, agissant de concert, de prendre sans délai les mesures nécessaires pour assurer le respect du cessez-le-feu et de faire rapport au Conseil de sécurité le plus tôt possible".

La résolution "estime que les mercenaires devraient être retirés sans délai du Congo" et "encourage l'O.A.U. à poursuivre ses efforts pour aider le gouvernement de la république

démocratique du Congo et les autres factions politiques à réaliser la réconciliation nationale".

Le préambule de la résolution ivoiro-marocaine déplore, sans plus de précision, "les récents événements qui se sont produits au Congo", et exprime la conviction "que la solu-

tion du problème congolais dépend de la réconciliation nationale et de la restauration de l'ordre public".

La prochaine réunion du Conseil de sécurité sur le Congo se tiendra lundi. La résolution sera alors présentée officiellement au conseil qui la débatera.

UN GROUPE DE PARLEMENTAIRES REPUBLICAINS :

Réviser et améliorer les structures de l'Alliance

WASHINGTON. — Quatorze représentants républicains, membres de la commission républicaine pour l'unité de l'OTAN, ont demandé au président Johnson de consacrer tous ses efforts à la révision et à l'amélioration de la structure de l'OTAN ébranlée par "des tensions, le désarroi et le manque de confiance".

"La maison de la liberté", ont-ils écrit dans une lettre adressée au président, "ne peut être plus solide que ses fondations et sa charpente et nous pensons en conséquence que le moment est venu d'a-

méliorer la structure même de l'OTAN".

Des fissures dans la structure de l'OTAN, ont-ils précisé, sont apparues avec les désaccords sur la proposition américaine de création de la flotte nucléaire multilatérale, sur le problème des crédits à accorder au bloc soviétique, sur la politique commerciale des pays du Marché commun et sur la politique à suivre au Sud-Est asiatique.

"Tout ceci indique une dissolution regrettable mais réelle de la vitalité de l'OTAN," ajoute la lettre.



Johnson, l'homme de l'année du Time

NEW YORK. — Lyndon Baines Johnson, président des États-Unis, a été désigné "l'homme de l'année" par les éditeurs de l'hebdomadaire "Time" et son portrait, peint par le célèbre artiste américain Peter Hurd, ornera la couverture de "Time" qui paraîtra aujourd'hui.

Ce titre d'homme de l'année est accordé par l'hebdomadaire depuis 1927 à l'homme ou la femme qui "a dominé l'actualité au cours de l'année écoulée et laissé une marque indélébile — en bien ou en mal — dans l'histoire".

En ce qui concerne M. Johnson, écrit "Time" il est l'homme "qui a confondu les sceptiques en surpassant presque tous ses prédécesseurs par l'ampleur de ses réalisations en une année et qui a remporté le plus grand triomphe électoral dans l'histoire des États-Unis".

Commencée avec Charles Lindbergh en 1927 cette distinction honorifique annuelle a été accordée par "Time" notamment à Franklin Roosevelt 1932-1934-1941; Hitler 1938; Staline 1939-1942; Eisenhower 1944-1959; de Gaulle 1958; Khrouchchev 1957; Kennedy 1961; le pape Jean XXIII 1962; révérend Martin Luther King 1963.

Réponse négative

LONDRES. — "Non," a répondu sans autre commentaire le ministre de l'aviation, M. Roy Jenkins, au député conservateur, F.F.A. Burden, qui lui avait demandé s'il était en mesure de faire une nouvelle mise au point sur l'avenir du projet "Concorde".

La réponse de M. Jenkins a été publiée par écrit à la Chambre des Communes.

Vietnam: aggravation de la crise

SAIGON. — L'explosion qui s'est produite la veille de Noël dans un hôtel pour militaires américains du centre de Saïgon a causé de l'émotion dans les milieux américains et des mesures de sécurité très strictes ont été prises dans la capitale pour éviter le renouvellement d'un pareil attentat. Cependant la tension entre l'ambassade des États-Unis et les militaires vietnamiens, auteurs du "petit coup d'État" de dimanche dernier, subsiste.

Un porte-parole militaire américain a déclaré que l'attentat, avait fait en tout 2 morts américains et 107 blessés, dont 63 Américains, 43 Vietnamiens et un Australien.

Une unité de la marine, forte de 65 hommes, est venue renforcer la police militaire gardant les casernes américaines. Des sentinelles armées ont été placées devant les hôtels pour militaires américains et les policiers militaires américains contrôlent les Vietnamiens dans certaines rues. Par ailleurs, les officiels américains ont rencontré les responsables sud-vietnamiens pour examiner les mesures de sécurité à prendre.

Immédiatement après l'explosion, un autre hôtel pour militaires de Saïgon, le "Rex", a été minutieusement fouillé après que l'on eut remarqué qu'un chauffeur de taxi n'acceptait de se rendre dans les parages de l'hôtel.

Par ailleurs l'immeuble de six étages a été gravement endommagé et menace de s'écrouler. Du matériel de détection de bombes va être amené par avion pour remplacer le matériel qui se trouvait entreposé dans une pièce de l'immeuble et qui a été détruit.

De violents combats se poursuivaient par ailleurs hier soir dans le secteur proche de la base aérienne de Sox Trang, à 90 milles au sud-ouest de Saïgon.

Selon des officiers américains qui se trouvent sur place, le Viet-cong a engagé dans ce secteur "l'effectif d'au moins un bataillon", ajoutant que les guérilleros étaient attaqués "avec tous les moyens dont nous disposons".

Presque tous les hélicoptères armés américains dans le delta du Mékong ont été envoyés pour appuyer les troupes au sol et les soldats gou-

vernementaux avaient réussi à s'approcher "un peu plus près" des positions communistes à la fin de la soirée.

Situation politique

La crise politique n'a guère évolué depuis 48 heures. Le seul élément nouveau serait la suspension des conversations relatives aux rapports américano-vietnamiens.

Cette suspension, dit-on, durera tant que la situation politique ne sera pas clarifiée.

D'autre part, le bonze supérieur Thich Thien Minh a confirmé, hier, dans une conféren-

ce de presse, l'opposition formelle de l'Institut bouddhique au gouvernement Tran Van Huong, ajoutant que l'Institut ne comptait pas prendre position au sujet de la décision du Conseil des forces armées de dissoudre le haut conseil de la nation avant de connaître les mobiles véritables de ce coup d'État.

Au point de vue militaire, seules des actions de moyenne envergure ont caractérisé les journées des 23, 24 et 25 décembre. Au cours de ces opérations, les gouvernementaux

ont eu 46 tués et les Vietcongs ont perdu 14 des leurs.

Les dirigeants bouddhistes sud-vietnamiens restés relativement silencieux depuis la dissolution du haut conseil national, semblaient avoir repris, hier, leur action contre le gouvernement, affirmant qu'ils ont "été mis au pied du mur".

Dans un communiqué publié à Saïgon, les bonzes accusent le gouvernement de les avoir calomniés, d'avoir continué à arrêter les étudiants bouddhistes.

(Suite à la page 8)



LA FÊTE DES FÊTES pour la FAMILLE

Pendant les Fêtes, invitez votre famille à la fameuse SALLE DU BARRY où le dîner est toujours une fête (prix spéciaux pour les enfants). Un somptueux dîner vous attend, vous et votre famille, à la carte ou table d'hôte.

Les rythmes entraînants des orchestres de NORMAN JEROME et JULIO WISKY.

Pour les réservations, appelez notre maître d'hôtel NINO à 747-9861

Spacieux parc de stationnement

SKYLINE HÔTEL MONTRÉAL

8080, chemin de la Côte de Liesse
Montréal • Brockville • Toronto
La Chaîne Canadienne

les belles chansons

ON LES ÉCOUTE À

CBF 690



Tam di delam 9 heures

Les souris dansent 10 h. 30

Entretiens—chansons (alternativement)

du lundi au vendredi

radio-canada

SPECTACLE WAYNE ET SHUSTER

le lundi 28 décembre à 8 heures

au canal



et aux réseaux français et anglais de Radio-Canada

Une heure de rigolade et de chansons

avec la participation de:

Dominique Michel, Denyse Filiatrault, Jacques Desrosiers, Donald Lautrec, Paul Berval, Juliette Pétie et Gilles Vignault.



AVIS

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES URBAINES du DISTRICT ÉLECTORAL de

TERREBONNE

VOUS DEVREZ DÉPOSER VOS DEMANDES EN INSCRIPTION, EN RADIATION OU EN CORRECTION À L'UN DES ENDROITS

SUIVANTS: (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS:

JUSQU'AU 7 JANVIER 1965 INCL.

de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

CITE DE SAINT-JEROME :

403, rue Saint-Georges (Bureau du président d'élection)
593, rue Saint-Georges
629, rue Fournier
344, rue Bocage
288, rue O'Shea
259, rue Montigny
605, rue Grande-Allée

CITE DE SAINTE-THERESE :

115, rue Beauville Est

VILLE DE ROSEMERE :

425, rue Grande-Côte

VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS:

5, rue Ste-Anne

VILLE DE TERREBONNE :

29, rue St-André

VILLAGE DE SAINT-ANTOINE-DES-LAURENTIDES :

243, 20ième Avenue

MUNICIPALITE DE SAINTE-THERESE-DE-BLAINVILLE:

18, 70ième Avenue

MUNICIPALITE DE SAINTE-THERESE OUEST :

15, rue Lavigne

N.B. — Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

Dupuis SOLDES APRÈS NOËL 1/2 PRIX AUJOURD'HUI

svp. pas de commandes postales, PSL, ni téléphoniques recherchez dans tous les rayons ces grandes aubaines

1/2 Prix ROBES D'APRÈS-MIDI À SOLDER
Pour dames, jeunes filles 10 à 20 1/2 à 22 1/2
ord. 14.99 ord. 16.99 ord. 19.99 ord. 25.00
7.49 8.49 9.99 12.99

Choix de crêpe, de lainage et de brocart ainsi en riche dentelle. Nuances dans le groupe: Bleu • Rose • aussi blanc • noir.
DUPUIS — (rayon 330) au deuxième

1/2 Prix ROBES ET ENSEMBLES pour JUNIOR tailles 7 à 15
ord. 14.99 ord. 16.99 ord. 19.99 ord. 25.00
7.49 8.49 9.99 12.49

Légers crêpes de toutes sortes et fins lainages dans ce groupe. En blanc • bleu • noir. Avec ou sans manches.
DUPUIS Junior — (rayon 333) au deuxième

1/2 Prix "PETIT SALON" ROBES HABILÉES
ord. \$30 ord. \$50
à \$45 à \$100
\$15 \$25

Opportunité peu commune en pleine période de rétrovisme. Choix de tout soie, de lainage, tricot de coton formant un groupe de 200 robes.
Pas de commandes téléphoniques S.V.P.
DUPUIS Petit Salon — deuxième, rayon 531

1/2 Prix CHAPEAUX TRÈS ÉLÉGANTS
Très élégants chapeaux provenant de nos séries haute qualité.
ORD. 15.99 à 49.95
\$8 à \$25

DUPUIS — (rayon 341) au deuxième

1/2 Prix LES BLOUSES FAVORITES
en coton, satin, coton...
Tertiaire "Ariel" et autres Nuances en vogue. Tailles pour dames dans le groupe 10 à 20. Ord. 2.99 à 8.99
1.49 à 4.49

DUPUIS — (rayon 310) au rez-de-chaussée

1/2 Prix FEUTRES FORMANT CHAPEAUX
LIQUIDATION de nos formes en feutre velours, feutre soie et feutre fourrure. Plusieurs nuances toutes pratiques.
Ord. 1.99 à 16.99
1.00 à 5.49

DUPUIS — (rayon 310) au rez-de-chaussée

1/2 Prix SOLDES AUX RAYONS "CORSETS"
au deuxième étage chez DUPUIS
"DAISY FRESH" BRASSIÈRES
Ord. 4.64 à solder
2.32

Une brassière longue aux coupes au devant et aux côtés en dentelle. Tout blanc. Léger balnéaire. Bande 2" à la taille. Pointures 24-36 (B) — 34 (C) 34-36 (D) de 4.64 à solder.
1/2 Prix BRASSIÈRES "DAISY FRESH"
Ord. 1.88 à solder
1.83

Haut des coupes en dentelle nylon dessous élastique LYNEBA comme le devant et le dos. Ragrafe à dos. Blanc 22-34-38 (B) — 24-36-38-40 (C).
1/2 Prix GAINES-CULOTTES "CORETTE"
Ord. 4.94 à solder
2.47

En élastique rayonné ajouré aux jambes longues, devant Dacron brodé fourche tricot nylon à jarretelles amovibles. Raines P.M.G. Blanc.
1/2 Prix GAINES CULOTTES "CORETTE"
Ord. 2.88 à solder
1.44

Ceint gaine aux jambes longues tout en élastique Nylon avec fourche jersey tricot nylon. Quatre jarretelles. En blanc. Taille moyenne et grande.
1/2 Prix GAINES CULOTTES "CORETTE"
Ord. 5.29 à solder
2.61

Populaire ce modèle aux jambes longues le devant renforcé de légères baleines. Fourche en tricot nylon à quatre jarretelles amovibles. Taille moyenne et grande.
1/2 Prix ESCARPIN DE LUXE — DAME
Un choix supérieur dans le cuir verni noir, le cuir chevron noir, le fillet nylon noir ou bleu. Importations de FRANCE et modèles canadiens. Pointures 5 1/2 à 9 1/2. Largeurs AAA à B. Ord. 15.55 à 35.00 à solder.
\$10 à 17.50

DUPUIS — (rayon 470) au troisième

1/2 Prix SOULIERS D'ADOLESCENTES
Choix de différents modèles pour les adolescentes et collégiennes. Pointures 5 à 9 1/2. Tout cuir brun • noir • rouge • Plusieurs cuir verni, noir • Coupe escarpin.
Ord. 5.98 à 9.98 à solder.
2.99 à 4.99

1/2 Prix PANTOUFLES POUR ENFANTS
Pantoufles de laine rayonnées en laine ou rouge. Les semelles souples sont en caoutchouc-mousse. Pointures: 8 à 13. Ord. 3.99 la paire à solder.
1.99

DUPUIS — (rayon 472) au troisième

1/2 Prix COMPLETS POUR GARÇONS
Garçons 6 à 12 ans (24 à 36) jeunes hommes tailles 33 à 38. Texture rayonnée et laine aussi viscose/acétate/laine. Nuances diverses. Veston ordinaire UN OU DEUX PANTALONS DANS LE GROUPE. Ord. 23.98 à 42.96 à solder.
11.99 21.49

DUPUIS — (rayon 660) mezzanine

1/2 Prix CHANDAILS "KANGOUROU" BLANCS
Coton molletonné tout blanc pour garçons de tailles P.M.G. Le bas avec poche pour glisser les mains, le haut avec capuchon. Manches longues. Ord. 2.98 à solder.
1.99

DUPUIS — (rayon 661) mezzanine

1/2 Prix ROBES DE CHAMBRE GARÇONS
Tout en coton aux rayures bleu, rouge, vert sur fond uni. Deux poches et large ceinturon de même tissu. Ord. 3.98 à solder.
2.49

DUPUIS — (rayon 661) mezzanine

1/2 Prix CASQUETTES POUR GARÇONS
Ces casquettes conviennent à toutes les entrées de tête, à ajuster à volonté. Devant à visière et cache-oreilles repliés. Ord. 2.00 à solder.
1.00

DUPUIS — (rayon 661) mezzanine

1/2 Prix CHEMISES TRICOT — GARÇONS
Tricot de coton "Sanforized" lavable sans retouler. En vert ou bleu. Manches longues. Le col mou aux pointes courtes. 8 et 10 ans. Ord. 1.98 à solder.
.99

DUPUIS — (rayon 661) mezzanine

1/2 Prix CHEMISES TRICOT DE COTON
Tricot de coton "Sanforized" dans divers dessins et coloris aussi tons unis. Col mou aux pointes courtes et manches longues. Encolures P.M.G. Ord. 2.50 et 3.00 à solder.
2.50 et 3.00

1/2 Prix PYJAMAS PURE SOIE
Ord. 10.00 à solder
\$5

Coupe tailleur aux manches longues. Pantalons à taille élastique. Jolis pantalons rose rouge ou bleu. C'est un vêtement riche et durable.
1/2 Prix PYJAMAS EN BROADCLOTH
Ord. 1.98 à solder
1.98

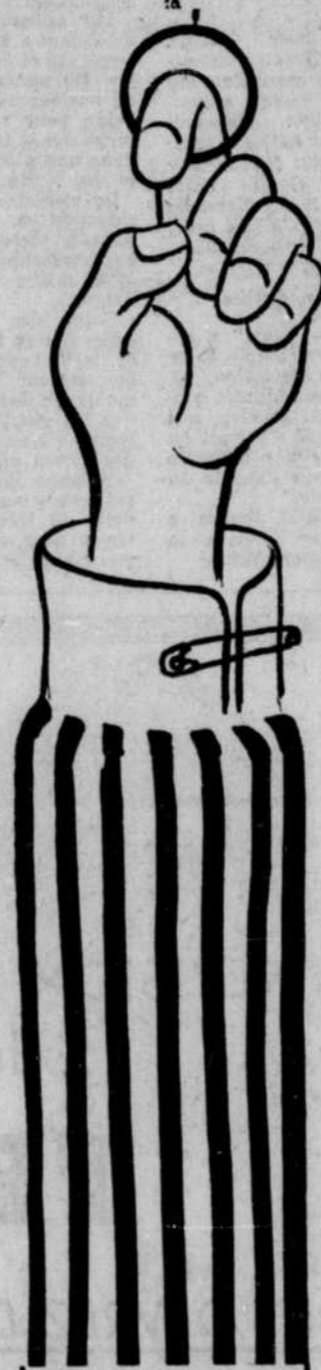
Coupe tailleur manches longues poche poitrine. Pantalon avec taille élastique. Broadcloth de coton "Sanforized" dessins et teintes variés. Tailles pour hommes "D" et "E" seulement.
1/2 Prix SOQUETTES POUR HOMMES
Ord. 1.00 à solder
.50

Soquettes confortables et "EXTENSIBLES" en tricot Ban Lon, effet 3 tons de saupé et or.
1/2 Prix BELLES CHEMISES SPORT
Ord. 2.50 et 3.95
2.50 et 3.95

Membres c'est l'encolure PETITE SEULEMENT mais une qualité supérieure de tissu lavable aux quadrilles et dessins • bleu • vert • or • gris • rouge • brun. Marque renommée. Ord. 1.90 à 2.95 à solder.
DUPUIS — rez-de-chaussée, rayon 620

1/2 Prix CHEMISES BLANCHES (14 seulement)
C'est pour les hommes portant l'encolure 14 que cette aubaine se présente chez Dupuis. Broadcloth de coton "Sanforized" Col mou — col levant — col boutonné. Marque connue. Ord. 2.59 chacune à solder.
1.29

DUPUIS — (rayon 620) au rez-de-chaussée



OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 H.

1/2 Prix SOULIERS POUR HOMMES
Une rare occasion, pointures 6 à 11 largeurs C et D dans le groupe. Cuir durables et souples EN BRUN SEULEMENT. Empeigne nouvelle, bonnes semelles. Ord. 10.95 la paire à solder.
5.48

DUPUIS — (rayon 670) au rez-de-chaussée

1/2 Prix CHAPEAUX FEUTRE FOURRURE
Souple feutre fourrure au fini velu en brun, jaune or, bleu, vert, charcoal. Ainsi feutre fourrure au fini velours. Toutes formes en vogue. 6-1/2 à 7-1/2. Ord. 8.95 à 13.95 à solder.
4.48 à 7.98

DUPUIS — (rayon 650) au rez-de-chaussée

1/2 Prix LA CASQUETTE "SERAPHIN"
Épis tissu genre cordé dans divers teintes sobres. Un modèle aimé avec cache-oreilles repliés et courte visière. Pour hommes, garçons entrées de tête: 6-1/2 à 7-1/2. Ord. 2.95 à 3.95 à solder.
1.95 à 2.95

DUPUIS — (rayon 650) au rez-de-chaussée

1/2 Prix MALLETES — SACS VOYAGE
Grande variété de mallettes et de sacs de voyage, d'appointes, etc. tous en tissu de 1re qualité et de marques connues. Choix de couleurs. À SOLDER RAPIDEMENT. RARE AUBAINE. Ord. 4.95 à 67.95
2.47 à 33.97

DUPUIS — (rayon 930) au sixième

1/2 Prix COUVRE-LITS À SOLDER
a) TRULON des jets lavables, dimension ample ou double. Imprimé de rose, bleu, tangerins sur fond blanc. Ord. 24.98 ch. **12.49**
b) JETES couvre-lits en coton imprimé et piqué. • rose • bleu • Ord. 70.00 ch. **\$25**
c) COUVRE-LITS PIQUES avec volants, dimension ample et double. Rose • brun • vert • rouge vin • melon. Ord. 20.00 ch. **\$10**

DUPUIS — (rayon 160) au troisième

1/2 Prix SERVIETTES — NAPPES
dans boîte de fantaisie. Marchandise de valeur. Ord. de 3.98 à 8.99 la boîte.
1.99 à 2.99

DUPUIS — (rayon 160) au troisième

1/2 Prix NAPPES ET SERVIETTES À SOLDER
Beaux ensembles nappes et serviettes coton et rayonne damassé et de 1re qualité. Présentation boîte-cadeau. Blanc • rose •ivoire • turquoise • jaune. Quantités et couleurs restreintes. 56 x 78" avec 4 serviettes ord. 4.98 l'ensemble
60 x 90" avec 8 serviettes ord. 9.98 l'ensemble
DUPUIS — (rayon 160) au troisième
3.49 4.99

1/2 Prix LAMPES À SOLDER
2 lampes table, base dorée, tige noyer et verre "milk glass". Abat-jour blanc. Ord. 11.95. **5.95**
1 lampe table genre colonial, base dorée, tige noyer. Abat-jour "ballerine". Ord. 29.95. **14.95**
2 lampes table, base noyer, poterie céramique beige. or. Abat-jour blanc. Ord. 22.95. **11.47**

1 lampe table, base noyer, poterie beige. Abat-jour blanc. Ord. 27.95. **13.95**
3 lampes table, base noyer, poterie beige avec motifs tangerins et or. Abat-jour blanc. Ord. 37.95. **13.95**

1 lampe table, base métal doré, verre clair opoili blanc/or. Abat-jour sole blanche. Ord. 49.95. **29.95**
9 abat-jour "ballerine" sole bleu pâle avec rayon blanc. Ord. 3.95. **1.95**
2 lampadaires, potiau métal doré, entre fini noyer, 3 houles métal doré. Ord. 35.95. **17.95**

DUPUIS — (rayon 750) au quatrième

1/2 Prix CARPETTES — PRÉLART À SOLDER
Marques connues, plusieurs motifs au choix.
Quantité Dimension Ord. Spéc.
64 4 x 9 10.95 5.47
36 7 1/2 x 9 13.95 6.97
36 9 x 10 17.95 8.97
11 9 x 13 16.95 9.25
9 13 x 18 20.99 13.47
13 10 x 16 22.95 16.47

DUPUIS — (rayon 750) au quatrième

1/2 Prix DRAPERIES DE "TERYLENE" À SOLDER
Hauteur 95 po. lavable sans repassage Dessins modernes, semi-modernes sur fond beige. 4 laises couvrent 96 po. de hauteur 95 po. Lavables sans repassage mur ord. 39.95
19.97 29.97

6 laises couvrent 144 po. de mur ord. 59.95
DUPUIS — (Cinquième) — Rayon 740

1/2 Prix DRAPERIES "TRULON"
Hauteur 90 po. largeur à la paire: 48 po. Texture résistante lavable à la main. Bleu, or, blanc, vert, blanc antique, 33 paires; seulement à solder. Ord. 13.95
7.97

DUPUIS — (Cinquième) — Rayon 740

1/2 Prix DRAPERIES SATIN ANTIQUE
En satin antique aussi AUTRES TEXTURES dans le groupe grand choix de sobres dessins tous modernes sur fond beige ou blanc. Hauteur 95 po. Largeur à la paire 48 po. or. 11.95 à 13.95 À SOLDER
6.97

1/2 Prix FINS RIDEAUX "DACRON"
Un marquisette DACRON c'est une qualité lavable motifs turquoise ou jaune sur fond blanc environ 48 x 65 po. Qualité idéale pour une chambre. Ord. 13.95 à solder la paire
6.97

DUPUIS — (Cinquième) — Rayon 740

1/2 Prix STORES VENITIENS VERTICAUX À SOLDER
un seul de chaque couleur — en aluminium
Blanc 34 1/2 x 47 1/2 po. ord. 7.50 chacun
Vert pâle 100 x 39 po. ord. 1.75
Vert pâle 39 1/2 x 39 po. ord. 1.28
Bleu 39 1/2 x 39 po. ord. 1.28
\$3

1/2 Prix STORES VENITIENS ALUMINIUM À SOLDER
2 bleu 104 x 57 po. ord. 12.00 chacun
2 bleu 81 x 57 po. ord. 11.00
1 bleu 74 x 57 po. ord. 11.50
\$5

1 rose 41 x 78 po. ord. 1.50 chacun
1 rose 45 x 78 po. ord. 1.75
1 rose 28 x 78 po. ord. 6.50
1 doré rose 44 1/2 x 38 po. ord. 7.00
\$3

1ivoire 34 x 72 po. ord. 4.30 chacun
1ivoire 29 1/2 x 57 po. ord. 4.25
1lime 81 x 42 po. ord. 4.50
\$2

DUPUIS — (rayon 740) au cinquième

1/2 Prix STORES VENITIENS ALUMINIUM
en blanc seulement
1 46 x 40 po. ord. 4.50
2 72 x 48 po. ord. 4.50
1 90 x 66 po. ord. 20.00
1 80 x 78 po. ord. 7.00
1 64 x 36 po. ord. 7.95
1 60 x 72 po. ord. 5.00
1 52 x 58 po. ord. 7.98
1 84 x 42 po. ord. 8.50
1 54 x 84 po. ord. 7.90
1 112 x 68 po. ord. 7.75
1 96 x 38 po. ord. 21.00
1 46 x 36 po. ord. 1.25
1 28 x 42 po. ord. 7.00
\$3

DUPUIS — (Cinquième) — Rayon 740

1/2 Prix BONNETS TRICOTES À SOLDER
Chacun
Pour dames... pour tenir les oreilles au chaud. Prix ord. 3.59 SPECIAL deux pour \$3.
1.59

DUPUIS — (rayon 1361) au sous-sol

1/2 Prix PANTALONS POUR HOMMES
Un worsted synthétique lavable tout uni en gris moyen aussi avec carreaux ton gris bleu. Taille: 36 à 38. Taille "CONTINENTAL". Poches. Ord. 4.97 à solder.
2.49

DUPUIS — (rayon 1805) au sous-sol

1/2 Prix COUVRE-CHAUSSURES D'HIVER
Pour hommes, pointures dans le groupe 6 à 12. Un nylon broché noir seulement. Glissière sur le cou de pied. Doublure molletonnée semelles caoutchouc. Ord. 6.87 la paire, à solder.
3.44

DUPUIS — (rayon 1875) au sous-sol

1/2 Prix COMPLETS POUR HOMMES
UNE VRAIE CHANCE d'en acheter deux à la fois. Worsted synthétique effet laine en diverses nuances unies ou fantaisie. Veston 3 boutons. Pantalons ordinaire avec passants. Poches. Tailles 34 à 46 dans le groupe. Ord. 29.97 à solder.
\$10

DUPUIS — (rayon 1605) au sous-sol

La reine Elizabeth invite la jeunesse du Commonwealth à construire un monde nouveau

Diefenbaker insiste sur les principes de paix et d'amour

OTTAWA — Dans son message de Noël, M. Diefenbaker a insisté sur les principes essentiels de la paix et de l'amour. Voici le texte de son message :

"Noël est l'époque où nous entendons de tous côtés les chants et les hymnes familiaux, toutes ces choses si chères à la mémoire dès que l'on évoque son enfance et pourtant si vivantes et si vitales aujourd'hui".

Après avoir rappelé le message de paix aux hommes de bonne volonté et montré que ce message conserve toujours son actualité, le chef de l'opposition ajoute :

"Mais Noël est plus qu'une simple fête. C'est le moment où nous nous souvenons qu'il

y a beaucoup de gens dans notre pays qui se voient refuser les choses que nous tenons pour acquises. A ceux qui sont malades ou qui sont éprouvés par une perte ou un deuil, à ceux qui n'ont pas leur part des meilleures choses de la vie, c'est le temps d'offrir notre compréhension et notre sympathie.

"Aux membres des forces armées outre-mer, aux Canadiens qui servent leur pays à l'étranger, il convient d'adresser un message spécial. Et, par-dessus tout, aux jeunes gens et aux jeunes filles : à ceux-là, citoyens de demain, espoir de notre pays, que la journée de Noël soit heureuse et joyeuse.

"Et tandis que nous rece-

LONDRES. — Dans son message radio-télévisé de Noël, la reine Elizabeth d'Angleterre a lancé un appel à la jeunesse du Commonwealth pour qu'elle fasse preuve d'intelligence, de courage et d'imagination afin de construire un monde nouveau.

Aux jeunes gens des vingt nations du Commonwealth, elle a dit : "Sur vous repose nos espoirs pour l'avenir. Jeunes gens nous avons besoin de vous. Une grande tâche vous attend : construire un monde nouveau. Vous avez l'intelligence et le courage, l'imagination et les sentiments d'humanité. Utilisez-les pour les tâches que vous avez à accomplir en ce siècle afin que l'humanité vive harmonieusement dans le bonheur et la prospérité".

"Pour un instant il me semble que je suis avec vous dans de nombreux pays qui me sont presque aussi familiers que le mien". La reine a ajouté : "Le lien qui nous réunit à travers le Commonwealth est l'amour de la liberté et c'est peut-être en ce lien, plus qu'en toute autre chose que réside notre vraie richesse.

PAS DE LIBERTÉ ABSOLUE

"Le mot liberté, tout comme le mot démocratie est un mot simple qui évoque une idée simple et cependant la liberté pour être réelle doit se soumettre à certaines règles. La liberté absolue est chose inconnue dans l'histoire.

"Pour que vive la liberté, il faut qu'elle soit maintenue par mille forces invisibles : le contrôle de soi-même, la loi,

et offrons des cadeaux d'amour et de bonne volonté. A tous et à chacun d'entre vous, je souhaite un très joyeux Noël".

le droit de réunion des citoyens, leur droit de parler et de discuter.

"Nous ne voulons pas imposer une certaine forme de gouvernement aux peuples du monde. Nous disons seulement : voici ce que nous faisons, nous savons que ce n'est pas parfait, mais c'est le meilleur système que nous avons pu créer après des siècles d'expériences et d'erreurs".

La reine, dont le message a été enregistré au palais de Buckingham le 11 décembre, a déclaré que notre siècle est celui de l'initiative et de l'entreprise. "Jamais les tâches qui s'offrent à nous n'ont été plus importantes et plus urgentes, a dit la reine. La lutte contre la pauvreté, la faim et l'ignorance est plus acharnée que jamais et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la science se donne pour objet de résoudre ces problèmes".

La reine a dit sa conviction qu'avec l'aide de Dieu, tous les peuples du Commonwealth travaillant ensemble, connaîtront la prospérité.

NOUVELLE PRESENTATION

Le message qui a été télévisé et radiodiffusé à travers le Commonwealth a été présenté pour la première fois sous une forme différente par la télévision. De temps en temps pendant que la reine parlait, son image s'effaçait pour laisser la place à la projection d'événements touchant la famille royale.

Les téléspectateurs ont vu la reine à un dîner officiel donné en juillet dernier à Buckingham en l'honneur des premiers ministres du Commonwealth. Ils ont vu la reine et sa famille au balcon de Buckingham assistant à une revue aérienne à l'occasion de l'anniversaire officiel de la reine en juin, ainsi que la reine et son époux le duc d'Edimbourg à Sydney durant leur visite officielle en Australie en 1963.

Martin demande à Moscou d'aider à résoudre la crise des Nations unies

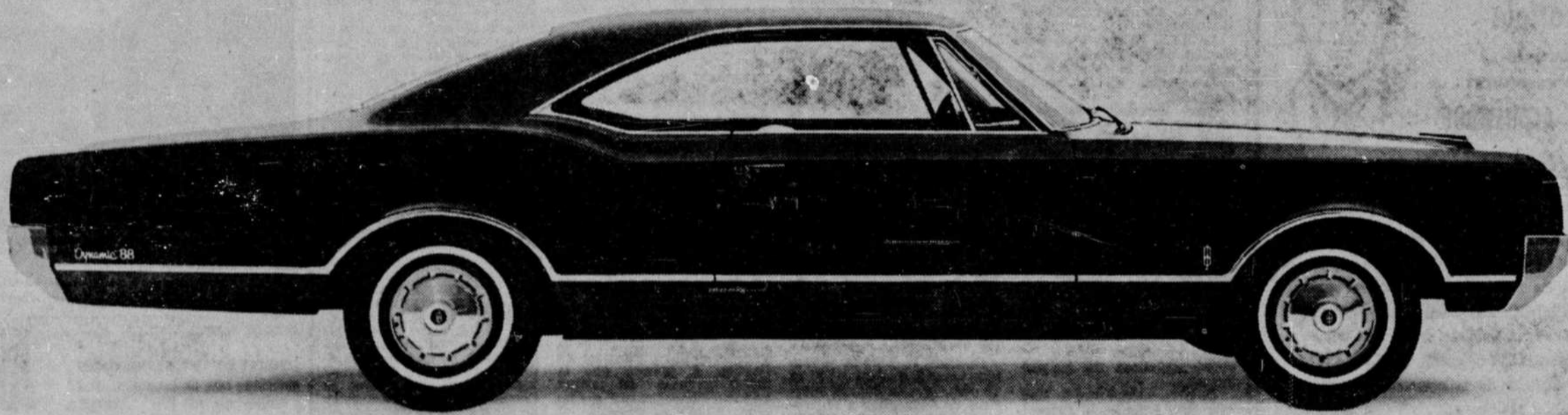
OTTAWA. — Le ministre des affaires extérieures a lancé un vibrant appel à l'Union soviétique, l'invitant à entamer dès maintenant de nouvelles négociations en vue de résoudre la crise des Nations unies au sujet du financement des opérations de maintien de la paix. Mercredi, à New York, la délégation soviétique a rejeté la formule qui avait été agréée par la plupart des intéressés.

"J'espère ardemment que l'Union soviétique entamera dès maintenant de nouvelles négociations au sujet de la grave situation financière qu'affrontent les Nations unies", a dit M. Martin qui a ajouté qu'il avait eu, la veille de Noël, une conversation téléphonique à ce sujet avec l'ambassadeur du Canada à l'ONU, M. Paul Tremblay.

"En conséquence, M. Tremblay invite avec insistance l'Union soviétique à ne pas

faire obstacle à la recherche d'un compromis qui permettra à l'assemblée générale, en session présentement, de reprendre ses travaux normalement, et qui remettra au travail l'Organisation des Nations unies. C'est là un objectif qui ne saurait être atteint à moins qu'un accord n'intervienne au sujet de la dette de l'Union soviétique et d'autres pays, dette qui s'élève à plusieurs millions de dollars.

Lorsqu'il se trouvait à New York, il y a deux semaines, M. Martin a examiné la question avec M. Gromyko. A ce moment, on espérait qu'un compromis serait possible. "J'espère que l'impasse actuelle sera brisée. Aussi ai-je donné à notre ambassadeur la directive de tout mettre en oeuvre pour trouver une solution dans les meilleurs délais. Il serait tragique... que nos espoirs de compromis ne se réalisent pas."



Si on vous l'avait montrée roulant sur un nuage, nous auriez-vous crus?

Peut-être pas. Pourtant on a bien failli le faire parce que la suspension de l'Oldsmobile est si douce, si bien coussinée, qu'on a vraiment l'impression de rouler en plein ciel.

En effet, tout dans l'Oldsmobile a été conçu pour atteindre cette idéale douceur de marche, ce silence reposant, ce confort cossu, ce luxe de bon aloi... et aussi ces brillantes performances. Mais que peuvent vous dire ces expressions: "montage amortissant vibratuned", "nerveux moteur Super Rocket", "freins à prises d'Air-Scoop", sans avoir constaté par vous-même ce qu'elles représentent réellement, dans la pratique?

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voilà une bonne idée! Rendez-vous donc sans tarder chez le concessionnaire Oldsmobile. A n'en pas douter, vous finirez comme nous par trouver que l'Oldsmobile est une voiture épatante... tout simplement.

la nouvelle
OLDS 65

Le modèle Dynamic 88 représenté ici est un coupé Holiday.

Rendez visite à votre concessionnaire de qualité Oldsmobile.

VENDEURS AUTORISÉS OLDSMOBILE DANS MONTREAL METROPOLITAIN :

Chevrolet Motor Sales Co.
of Montreal Ltd.,
2107 ouest, Ste-Catherine, 933-6781

Clermont Motor Limited,
5363 rue St-Denis,
279-6301

Harold Cummings Ltd.,
5255 ouest, Jean-Talon, (près boul. Décarie)
739-1911

Cohier Automobiles Ltée.
1580 Amherst,
526-3701

J.P. Charbonneau Autos Ltée.,
3930 est, Ste-Catherine,
526-4471

Park Avenue Chevrolet Ltée.,
5000 est, Jean-Talon,
725-9911

Duval Motors (1960) Ltd.,
529 est, Jarry,
273-5111

Patenaude Automobile Limitée,
10830 Lajeunesse (coin boul. Guéin)
389-8461

Barnabe Motors Ltd.,
925 boul. Laurentien,
St-Laurent Qué. — 744-6401

Doyle Motors Limited,
4501 avenue Bannantyne,
Verdun, Qué. — 769-4501

Snyder Automobiles Ltd.,
2150 Notre-Dame (coin 21e ave.)
Lachine, Qué. — 637-4651

Salois Automobile Ltée.,
610 boul. Curé-Labelle,
Chomedey Qué. — 688-3892

John Gravel Automobile Ltée.,
680 rue Victoria,
St-Lambert, Qué. — 671-5501

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis à 8.30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada

M. Camille L'Heureux, journaliste depuis 37 ans, est mort vendredi



M. Camille L'Heureux, journaliste depuis 37 années, est décédé subitement un peu après minuit, le 25 décembre 1964.

Journaliste depuis 1928, M. L'Heureux a consacré 35 années de journalisme au quotidien LE DROIT d'Ottawa dont il a été l'un des pionniers. Tour à tour nouvelliste, chroniqueur parlementaire, éditeur, il a été rédacteur-en-chef de ce quotidien durant 16 années — de 1947 à 1963.

Il prit sa retraite il y a deux ans pour raisons de santé et s'installa à Montréal. Il occupait depuis, un poste à temps partiel au PETIT JOURNAL.

M. L'Heureux avait, entre autres, reçu une décoration de l'Ordre latin de la Charité pour services rendus à la civilisation française, l'Ordre du mérite scolaire de l'Association canadienne-française d'éducation en Ontario, la Croix pontificale Pro Ecclesia et le

titre de membre honoraire à vie de la Société Saint-Jean-Baptiste "pour services rendus aux Canadiens français".

Il laisse dans le deuil sa femme née Irène Pilon, cinq enfants, Mme Thérèse Boivin, Mme Françoise Szentimány, André, Claude et Gilles L'Heureux et 11 petits-enfants; également cinq frères, Me Alphonse L'Heureux (Sorel), Me Ernest L'Heureux (St-Jude), Me René L'Heureux, (Longueuil), M. l'abbé Robert L'Heureux (Iberville) et M. Roger L'Heureux (Cité Jacques-Cartier) de même que cinq sœurs, Mme Blanche Perrault, Jeanne Péloquin et Bernine Lécuyer de Montréal, Mme Alice Leblanc (Marieville) et la révérende sœur Alphonse-Rodriguez du Couvent de la Présentation de Marie de St-Hyacinthe.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Poirier, 10,526 rue Saint-Laurent, Montréal. Le service aura lieu en l'église St-André Apôtre, 10,530 rue Waverley, lundi le 28 décembre à 9:30 a.m.

Décès de M. Charles Godmer

M. Charles Godmer, bien connu dans le monde des assurances, est décédé subitement le 25 décembre à l'âge de 67 ans.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J. R. Deslauriers Ltée, 5650 Chemin Côte-des-Neiges. Le service funéraire sera célébré à 9 heures le mardi 29 décembre, en l'église Notre-Dame-des-Neiges, coin Lacombe et Côte-des-Neiges.

M. Godmer était gérant régional de la province de Québec pour la Phoenix Insurance Company of Hartford, jusqu'à sa retraite en 1953. Il était aussi directeur de la Reliance Compagnie d'Assurances Canadienne.

Outre son épouse, née Ida Lymburner, il laisse dans le deuil son frère René Godmer, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.



M. P.-A. Asselin est décédé hier

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, après une brève maladie, le 27 décembre, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Pierre-Aurèle Asselin, époux de Cora Lavolette, demeurant à 36 avenue Hollywood, Outremont. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Aimée, ses fils Raymond et Jean-Marie, son frère Hermann, sa sœur Marie-Anne Asselin, ses bruns Mme Raymond Asselin, (Gertrude B. Laith), Mme J.-Marie Asselin (Louise Brossard) ainsi que neuf petits-enfants.

Fondateur et président de la maison de fourrures P.-A. Asselin & Fils, Inc., le défunt a été dans l'industrie de la fourrure, président des marchés détaillants et du comité paritaire.

Doué d'une admirable voix de ténor il a été plus de quarante ans l'un des solistes de la chorale du Gesù, a donné des concerts dans les principales villes de la province avec grand succès et prêté son concours à d'importantes organisations chorales.

Les funérailles auront lieu, le mercredi 30 décembre, le convoi funéraire partira du salon J.-S. Vallée, 1111 ouest, rue Laurier, pour se rendre à l'église Saint-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Important poste confié à M. Jean Lagassé

OTTAWA — M. Jean Lagassé, âgé de 39 ans, vient d'être nommé directeur de la division de la citoyenneté du ministère de l'immigration et de la citoyenneté.

Originaire de Gravelbourg, Sask., M. Lagassé était directeur de la section de liaison de cette division depuis septembre 1963. Il est entré au service du gouvernement fédéral en 1953 après avoir travaillé pendant un an pour la Société d'aide à l'enfance du Manitoba en qualité de travailleur social.

AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN — A Outremont, le 27 décembre 1964 à l'âge de 83 ans est décédé M. P.-A. Asselin, époux de Cora Lavolette, demeurant à 36 avenue Hollywood, Outremont. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Aimée, ses fils Raymond et Jean-Marie, son frère Hermann, sa sœur Marie-Anne Asselin, ses bruns Mme Raymond Asselin, (Gertrude B. Laith), Mme J.-Marie Asselin (Louise Brossard) ainsi que neuf petits-enfants.

DUBOIS — A Québec, le 26 décembre 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé Mme Jeanne Martineau, épouse de feu Wilfrid Dubois, demeurant 889, avenue Bégin. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre, le convoi funéraire partira des salons René-J. Mongeau, no 1115, rue Girouard pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN — A St-Hyacinthe, le 26 décembre 1964 est décédée Mme Linolet Martin, née Thérèse Gariépy, demeurant à 2333, rue Girouard. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre. Le convoi funéraire partira des salons René-J. Mongeau, no 1115, rue Girouard pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD — A Outremont, le 25 décembre 1964 à l'âge de 66 ans est décédé le notaire Guy Girard, époux de Rolande Giguère, demeurant 325, avenue Outremont. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre. Le convoi funéraire partira des salons J.-S. Vallée, no 1111 ouest, rue Laurier, Outremont à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODMER — A Montréal, le 25 décembre 1964 à l'âge de 63 ans est décédé M. Charles-Henri Godmer, ancien gérant provincial de la compagnie Assurance-Phoenix de Hartford, époux d'Ida Lymburner. Les funérailles auront lieu le mardi 29 décembre. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 5650, ch. Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE — A Montréal, le 25 décembre 1964 à l'âge de 70 ans est décédé M. E.-Fréd Barrette, propriétaire de Léger St-Jean, bijoutiers, 1385 est, rue Ontario, époux de feu Antoinette St-Jean 4446, Marquette. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre. Le convoi funéraire partira des salons J.-P. Marchand, au no 422, rue Papineau pour se rendre à l'église St-Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID — A St-Jérôme, le 25 décembre 1964, à l'âge de 78 ans, est décédé Mme veuve Joseph David, née Rosanna Lacroix, demeurant à Ste-Marguerite (lac Masson). Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre. Le convoi funéraire partira du salon J.-R. Gullbault Inc., no 3359, 11e Avenue, Rosemont à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAUT — A Montréal, le 25 décembre 1964 à l'âge de 65 ans est décédé M. Georges-Hormidas Thibault, époux de Jeanne Gariépy, demeurant à 1686, Alrd, père bien-aimé de Marcel et Jeanne (Mme M. Langlois). Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre. Le convoi funéraire partira des salons Bonneville et Gingras Limitée, no 4504 est, rue Ste-Catherine à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

UN SOURD MET AU POINT UN MINUSCULE APPAREIL AUDITIF

MONTRÉAL, Qué. — Un remarquable appareil auditif microscopique vient d'être mis au point par un homme qui a été handicapé par la surdité durant près de 10 ans. Ce petit appareil n'a pas de cordes disgracieuses ni de transmetteurs séparés et représente une conception nouvelle et tout à fait révolutionnaire dans le domaine des instruments destinés à redonner une ouïe normale. Il a été conçu spécialement pour ces personnes qui peuvent entendre mais sont incapables de comprendre. Ce nouvel appareil auditif donne à celui qui le porte une finesse d'ouïe suffisante pour capter la voix et les sons de la radio et de la télévision. Vu l'usage de transistors son coût d'entretien est minime. Cet instrument ne pèse pas plus qu'un quart d'once et sa grosseur n'exécède pas celle d'un dé à coudre. Bien que très puissant il est quasi invisible. Envoyez votre nom et votre adresse à TELEX, Dept-1, 1132 rue Mont-Royal est ou téléphonez à LA 3-6565. Vous recevrez des renseignements complets sans aucune obligation de votre part.

M. Mastai Fortin est décédé

M. Mastai Fortin est décédé à Québec le 27 décembre 1964 à l'âge de 83 ans.

Originaire de la Beauce, monsieur Fortin s'est retiré des affaires en 1943 pour s'installer à Québec où il passa les vingt dernières années de sa vie.

Il laisse dans le deuil son épouse (Marie-Anne Lebel), ses filles, Soeur Ste-Madeleine (Yvonne) des Soeurs de Ste-Croix de Montréal, Mme Antonio Morrissette (Olive), Madame Maxime Veuilleux (Edith) et Madame Antonio Boutin, toutes trois de Québec, Madame Paul-Emile Gingras (Jeanne) et Madame Jean-Louis Jolicoeur (Hélène) de Montréal, Madame Yvan Côté (Madeleine), d'Amos, et son fils, le R.P. Roland Fortin, S.J., recteur du Collège Jean-Brebeuf.

Il laisse également dans le deuil, son beau-frère, le P. Léon Lebel, S.J., ancien aumônier général de l'U.C.C., ses neveux, le P. Réal Lebel, S.J., curé de l'Immaculée-Conception, le P. Jean Dion, c.s.c., du Collège Ste-Croix de Montréal, le P. Emile Dion, c.s.c., missionnaire au Brésil, l'abbé Marc-Henri Lebel et l'abbé Bernard Lebel, professeurs au Séminaire de Rimouski, le P. Emile Fortin, S.J., de Montréal, ainsi que son cousin, le P. Louis-Marie Lebel, o.p., également de Montréal.

Les funérailles auront lieu à Québec, en l'église Notre-Dame du Chemin, le 29 décembre 1964 à 9 heures. L'inhumation se fera au cimetière Belmont, à Sillery. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Les aumônes pour les pauvres ou pour des messes seront très appréciés.

Reservez votre table maintenant pour votre dîner de famille à Noël.

Dinde rôtie avec tous les ingrédients. Une grande variété de nourriture de festin, repas d'enfant à moitié prix.

RESERVATIONS : 866-4611


les 4 Saisons RESTAURANT

MÔTEL Le Martinique MOTOR INN

1005 GUY, AU SUD DE DORCHESTER

Vaste stationnement à l'intérieur

Messieurs: Aidez moi à sortir d'ici. Je ne peux plus supporter ce temps d'hiver.



D'accord! Que penseriez-vous d'une croisière sur la Méditerranée chaude et ensoleillée? Non, vous n'avez pas besoin de beaucoup d'argent et de loisirs. Grâce aux "croisières Air/Mer" de la SAS, sur 3 semaines de vacances vous pouvez passer jusqu'à 17 jours en Méditerranée. Le coût? Vous pouvez vous mettre en route pour aussi peu que \$93.30 (somme qui défraye votre versement initial sur un total de \$923.30, ce qui n'est pas une fortune non plus). Vous pouvez dépenser plus, si vous préférez.

Vous avez le choix entre 12 différents programmes de croisière, à des prix variant jusqu'à \$1242.20. Et tous les prix comprennent celui du billet d'avion, celui du logement et des facilités à bord du bateau, les prix des hôtels de premier ordre, tous vos repas, pourboires et taxes. Il y a 3 départs par semaine de Montréal. Si vous ne voulez pas partir maintenant, découpez cette annonce pour quand même la conserver. D'ici à Février, il se peut que vous changiez d'avis.

Si le bateau vous donne le mal de mer, au lieu de cela nous vous ferons voir le Moyen-Orient et la Terre Sainte. Une excursion de 15 jours, toutes dépenses comprises, à Jérusalem, Tel Aviv, Damas, Le Caire et Beirout, à un prix à peine plus élevé qu'il vous en coûterait pour visiter l'Europe. \$1116.20 tout compris. Tout compris veut dire le prix du billet d'avion, tous vos repas, les hôtels de premier ordre, tout transport sur place. Nous avons également des excursions de 22 et 28 jours qui couvrent et le Moyen-Orient et l'Europe. Toutes des aubaines.

Si vous préférez ne pas payer comptant, 10% d'acompte suffira. Voyons voir: cela veut dire \$112.20 seulement, non?

Scandinavian Airlines System, Inc. 1010, rue Ste. Catherine O., Montréal, Québec - UNiversité 1-8315

Comme je vous disais, aidez moi à sortir d'ici/ Je suis intéressé aux Croisières Air/Mer au Moyen-Orient et la Terre Sainte aux deux

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

MON AGENCE DE VOYAGE EST _____

SAS SCANDINAVIAN AIRLINES SYSTEM

Messieurs: L'hiver, c'est formidable. Mais emmenez moi quelque part où je puisse en profiter encore plus.



D'accord! Nous vous emmènerons en Norvège. Le ski en Norvège vous offre tout ce que l'Autriche et la Suisse peuvent vous offrir sauf leurs Comtesses et leurs Exilés.

De fait, le ski a été inventé en Norvège et, depuis, les Norvégiens n'ont pas cessé d'enseigner le ski aux autres.

Les conditions de ski et de terrain en Norvège sont superbes et comparables à n'importe où ailleurs — monte-pentes modernes, funiculaires, pistes de slalom illuminées, avec en plus des divertissements pour ceux qui aiment la vie de ski mais pas les pentes de ski. Des choses telles que les saunas (non, c'est vrai? Vous n'avez jamais pris un sauna?), le curling, les promenades en traîneau aux flambeaux, les merveilleuses boutiques de vêtements sport (chaque jour est un jour d'aubaines), et, pour l'après-ski, un train de vie des plus gais.

Mais le véritable avantage que présente la Norvège pour des vacances en ski, c'est le coût. En Norvège, les prix ne sont pas exagérés. Notre excursion Ski/Norvège de 15 jours, par exemple, vous conduit à toutes les meilleures pentes et lieux de séjour de la Norvège pour aussi peu que \$591.20. Cela comprend le prix du billet d'avion au complet, tous les frais de logement ainsi que tous vos repas dans les lieux de séjour.

Et cela comprend une autre chose en plus. Le moyen le plus vite et le plus efficace pour vous rendre et pour voyager en Scandinavie: SAS.

Scandinavian Airlines System, Inc. 1010, rue Ste. Catherine O., Montréal, Québec. UNiversité 1-8315

Oui, la Norvège, c'est là où je veux aller. Faites moi parvenir des renseignements sur votre excursion Ski/Norvège.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

MON AGENCE DE VOYAGE EST _____

Tous les prix sont basés sur le tarif excusion d'hiver de 21 jours, Classe Economique. En vigueur jusqu'au 14 Février 1965.

Tarifs basés sur envoies directes SAS de Montréal ou New York.

SAS SCANDINAVIAN AIRLINES SYSTEM

LA GRANDE AGENCE CANADIENNE FRANÇAISE VOYAGES TRAVELAIDE LTER

1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal Mezzanine - Edifice Carré Dominion - UN. 1-7272

Semaine, ouvert de 9h. a.m. à 9h. p.m. B.A. TURCOTTE, président

Obtenez gratuitement plus de renseignements — Assurez-vous d'un service plus complet — Consultez sans obligation la grande agence du Canada français — Un seul bureau à Montréal

- * Biliets — avion, paquebot, train, autobus, tours d'observation, visites
- * Hôtels — villes et villages (mer et montagne), auberges et motels
- * Croisières — fleuves, rivières, mers, grands lacs, autour du monde
- * TOURS — domestiques et internationaux sous les circuits touristiques
- * Groupes — voyages à forfait dirigés en français dans le monde entier
- * Itinéraires — tracés voyage n'importe où suivant vos desirs
- * Brochures — dépliants, fascicules touristiques en couleurs et illustrés

QUE CE SOIT UN VOYAGE DE NOCES, UNE FIN DE SEMAINE, UN GRAND CIRCUIT TOURISTIQUE OU UN REPOS BIEN MÉRITÉ, VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS UN ACCUEIL COMPREHENSIF ET 26 PERSONNES DE LANGUE FRANÇAISE QUI NE DEMANDENT QU'A VOUS AIDER

Le monde sans problèmes TRAVELAIDE

PLAN DE CRÉDIT pour financement et frais de séjour sur des périodes de 3 à 24 mois.

PASSEPORTS ET VISAS obtenus gratuitement et rapidement.

DEPLIANTS ILLUSTRÉS et en couleurs, renseignements divers et comptes rendus sans frais sur demande.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Téléphonez deux jours à l'avance

A LOUER

Local commercial pour tout genre de commerce, 4170 Charlevoix, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 3 p.m. Tél.: 321-6064. J.N.O.

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

Boul. Langelier, 516, bas duplex, 3 chambres, sous-sol fini, garage, terrasse, priv. en arrière, entièrement rénové. Idéal pour professionnel, homme d'affaires. \$125.00. 256-3449. J.N.O.

PLACE D'OUVILLE

Beaux appart. neufs, dans édifice moderne, ascenseur, thermostat individuel, garage, etc. près de la station du Métro. Luxueux 3 1/2 et 2 pièces, partir de \$100.00. Léger supplément de mobilier. 381-8702. 2-1-85

NOUVEAU BORDEAUX, rue Triart

(Acadie et Henri-Bourassa), duplex 1 1/2 pièces, chauffé, avec garage. Tél.: 334-1672. 28-12-64

ROYAL TRUST

Bellechasse, 1004, 5 pièces fermées, occupation immédiate. \$58. Delandaudière — 4596, 658, 2 logements non chauffés, rez-de-chaussée et 1er étage, complètement rénovés, occupation immédiate. \$80 et \$90 par mois. MAISONNEUVE

EDUCATION

Cours privés de français, latin, mathématique et cours de traduction. Téléphonez à 486-1008, 20-12-64

FEMMES DEMANDEES

Secrétaire demandée pour département de publicité d'un quotidien. Bilingue et capable de faire de la traduction. Bonne connaissance du français. Dactylo essentiel. Salaire selon expérience. Bénéfices marginaux. Téléphonez à : 484-3500. J.N.O.

TECHNICIENNE EN RADIOLOGIE

Expérience en pédiatrie de préférence, pour hôpital spécialisé au centre de Montréal. Écrire Casier 119, Le Devoir. 26-12-64

PERSONNE pour nettoyer la marchandise

travail permanent, \$6.00 l'heure. Hémley, 384, ouest, St-Jacques. 21-12-64

CAISSIER BILINGUE avec expérience

pour magasin de détail. Travail permanent. Hémley, 384, ouest, St-Jacques. 21-12-64

LE SERVICE CIVIL DU CANADA

POUR LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL — MONTRÉAL. SECRÉTAIRE BILINGUE AUPRES DU COUSSEUR EN CHEF \$4,410. - \$4,860.

PRÉCISIONS ainsi que formules de demande

Commissaire aux brevets, 1155, St-Jacques, Montréal. Mentionner le numéro de concours. 65-Montréal. Les formulaires de demande sont aussi disponibles aux bureaux de poste et à l'Agence du Service National de placement. Tél. d'inscription : 319-1363. 29-12-64

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Nous recherchons une femme distinguée, bilingue, ayant une formation et âgée de 20 ans et plus. Nous vous entraînerons pour une vente permanente avec sécurité, prestige et possibilités de revenus au-dessus de la moyenne. Mlle Renaud, Tél. 842-8462. 29-12-64

HOMMES DEMANDES

DIPLOMÉ SECONDAIRE POUR DES COURS EN SOUS-TRAITEMENT. DEMANDE PAR BUREAU DE COMPTABILITÉ AGRIQUE. EXCELLENTE OCCASION. Tél.: 731-5381. 29-12-64

Architecte et dessinateur expérimenté

minimum 5 ans de pratique. Gagnon et Archambault, 814-6600. J.N.O.

Une personne (homme ou femme)

âgée de 20 à 30 ans, demandée au poste de directeur de journaux, adressés aux jeunes de 12 à 15 ans. Qualifications requises: Connaissance du milieu et de la psychologie des jeunes. Expérience journalistique, capacité de direction. S'adresser à 430, St-Sherbrooke, Montréal ou téléphoner à 842-8465. 29-12-64

CARRIÈRE DANS UN DOMAINE NOUVEAU

est une position de prestige offrant la possibilité d'un revenu élevé. Depuis quelque temps, notre compagnie recrute pour une expansion formidable, créant ainsi des opportunités intéressantes dans la distribution de placements. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience de la vente ou de placement, quand nous aimons former notre personnel selon nos méthodes spécialisées. M. G. Lemaire, tél. 815-8480. 29-12-64

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

LASALLE, 81, St-Jacques, 5 pièces, garage, salle de jeu, chauffé, taxe d'eau payée. IMMEUBLES YANQUAY 327-4161, de 9 à 5 26-12-64

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. R.A. 9-0600. Pour inscription, envoyer \$2.00 à casier postal 181, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 2-221. 29-12-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 8% — sur propriété — R.A. 9-4222. 29-12-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à deux pièces en un joli complet à deux pièces simple dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés. DROLET TAILLEUR 331 est, rue GUIZOT — DU. 4-2532. J.N.O.

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or et de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants

EXCELSIOR INC. 238 est, rue Ste-Catherine, Tél.: 861-9293. 29-12-64

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal. COUR SUPERIEURE No. 666572

LES ASSURANCES U.C.C. COMPAGNIE MUTUELLE

LE corps politique et incorpore ayant siège social au 801 est, Sherbrooke, cité et district de Montréal. Demanderesse, 29-12-64

JOHN JAMES KEATING, gentilhomme, domicilié au 1200

de la rue Salk, à Montréal-Nord, district de Montréal. Défendeur. "PRENEZ AVIS que les Entreprises Cartier Inc. ont cédé à les Assurances U.C.C. et Mutuelle, le 21 mai 1963, leur créance contre vous au montant de \$22,911.04, à la suite de l'incendie de l'immeuble 3150 — 3152 du boulevard Henri-Bourassa sud, à Montréal, du 30 décembre 1962." PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur JOHN JAMES KEATING de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 21ème jour de décembre 1964. RAYMOND PILON, Député-Protonotaire. VERSCHLIPFEN, BOURRET, LAMONTAGNE & L'HEUREUX, Avocats, 801 est, rue Sherbrooke, Montréal. PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE.

WALDORF CORPORATION

845-3241

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 11 décembre 1964 par lequel R. F. ELKTRONIC INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la BANQUE DE MONTRÉAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 18 décembre 1964 sous le No. 179143. Montréal, le 18 décembre 1964. BANQUE DE MONTRÉAL.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, avis est par les présentes donné que toutes les dettes de livres présentes et futures de FANTASIA LIMITEE, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de St-Jacques à la BANQUE MONTREAL DU CANADA, à titre de garantie, faits et exécutés le 14ième jour de décembre 1964 ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 22ième jour du mois de décembre 1964, sous le numéro 1797484.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que toutes les dettes présentes et futures dues à INTERNATIONAL DIVERS CORP. qui avaient été transférées et qui cédées à AETNA FACTORS CORPORATION LTD. par convention, le 14 avril 1964, ont été transférées et cédées de nouveau à la dite compagnie INTERNATIONAL DIVERS CORP. par convention en date du 15 décembre 1964, au Bureau d'Enregistrement de Montréal, sous le No. 1797395, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, sous le No. 1797507. Montréal, le 22 décembre 1964. BRODIE & POLISK, Avocats.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de JORDI BONET INC. une corporation ayant sa principale place d'affaires en Québec, a, le 17 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1796717. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de SUPERIOR TYPEWRITER CO. (Canada) LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796715. Montréal, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de HENRY ELECTRIC, a, le 17 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal le 16 décembre 1964 sous le numéro 1796714. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 3 décembre 1964 en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à INTER-WEAR INC. ont été transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré au Bureau du registraire pour la division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1797392. MONTRÉAL, décembre 21, 1964. BRODIE & POLISK, Avocats.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 3 décembre 1964 en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à CORONET HEADWEAR INC. ont été transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré au Bureau du registraire pour la division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1797392. MONTRÉAL, décembre 21, 1964. BRODIE & POLISK, Avocats.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 3 décembre 1964 en vertu des clauses auxquelles toutes les dettes actuelles et futures appartenant à CORONET HEADWEAR INC. ont été transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré au Bureau du registraire pour la division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1797392. MONTRÉAL, décembre 21, 1964. BRODIE & POLISK, Avocats.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dument enregistrée par bordereau dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 16 décembre 1964, sous le numéro 1796713. MONTRÉAL, le 22 décembre 1964. LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que toutes les dettes de livres présentes et futures de MILLERAND TYPEWRITER COMPANY une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19

Le cardinal Léger demande aux scientifiques de s'employer à libérer le monde de la pauvreté

Par Marc-Henri Côté

Les hommes de science qui veulent aux progrès de l'énergie atomique et des armes nucléaires "doivent apporter la plus grande attention aux obligations que dicte leur conscience et à celles qu'ils assument envers l'humanité", a déclaré Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, dans un sermon qu'il prononçait hier matin, à l'occasion d'une messe à l'église St. Patrick's. Plusieurs centaines de délégués au congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences assistaient à cette messe.

Les gouvernements pourraient bientôt s'adonner de plus en plus à l'exploration minière

Les gouvernements canadiens poursuivent un travail d'exploration de base, tels les relevés géologiques et géomorphologiques, dans le but de favoriser le développement minier, mais il est fort possible que dans un avenir rapproché, les gouvernements poussent plus avant leur programme d'exploration minière et il en est déjà un indice, par l'importance que l'on attache à Ottawa à la construction de routes d'accès aux gisements miniers, a déclaré samedi après-midi, M. James M. Harrison, sous-ministre adjoint des mines, secteur de la recherche.

M. Harrison a prononcé samedi soir une conférence sur les ressources non renouvelables, conférence de la série "aux confins de la science", sous les auspices de l'Association américaine pour l'avancement des sciences qui tient à Montréal cette semaine son 131e congrès annuel.

M. Harrison, en réponse aux questions des journalistes, a souligné que l'on s'efforcera de transformer davantage au pays les minéraux que l'on exploite. Il note que l'absence de techniciens en nombre suffisant empêche que se répande l'usage de l'énergie atomique à des fins pacifiques. S'il y avait abondance d'énergie à un coût relativement faible, le problème de la diminution des réserves de divers minéraux ne se poserait plus puisqu'ils pourraient être extraits des eaux de la mer.

Mais, pour l'instant, l'industrie doit suppléer par des progrès techniques, par une effi-

cacité de plus en plus poussée, aux exigences croissantes de la demande de métaux.

Parmi les méthodes qui peuvent le mieux intensifier la production et même faire un bon usage de ce que l'on considère jusqu'ici comme des rebuts ou des minerais de trop faible teneur, M. Harrison a mentionné l'usage des bactéries.

Des recherches en cours à l'université de la Colombie Britannique, sous les auspices du conseil de recherche de cette province, permettent de conclure que des bactéries dans une solution qui renferme de faibles quantités de cuivre entraînent la dissolution de ce cuivre qui vient se déposer sur des surfaces de fer ou d'aluminium. Il devient facile de récupérer le cuivre par des procédés chimiques.

De même, l'on a prouvé que l'on peut extraire l'uranium des mines de la région d'Elliott Lake grâce à l'usage de bactéries. Harrison a réclaté au nom des savants l'occasion de se prononcer avec plus d'autorité sur les palliatifs d'exploitation minière. Ils doivent guider vers l'usage accru des minéraux qui sont en quantité plus grande, afin que l'on puisse conserver les minéraux plus rares. Ainsi, la recherche intensifiera l'usage d'éléments tels que le fer, l'aluminium, le magnésium et la silice.

Par contre, les savants indiqueront quels sont les minéraux dont l'usage peut être intensifié parce que des progrès techniques pourraient bien les rendre moins désirables dans un avenir assez rapproché.

"Je ne puis me prononcer sur des sujets que débatta le Concile oecuménique", a dit Son Eminence, "mais, laissez-moi vous rappeler des facteurs d'importance. Tout catholique, tout chrétien, tout homme de bonne volonté qui choisit de travailler dans le domaine de la science atomique doit faire face à ses obligations."

Le cardinal a demandé aux hommes de science de s'employer à libérer le monde de la pauvreté. L'on accepte maintenant comme bien établi, le fait qu'avec le temps les pays occidentaux pourront faire disparaître la pauvreté dans le reste du monde, a dit le cardinal Léger. "Nous devons nous rendre compte, ajoutait-il, que bien des progrès scientifiques, et sociaux ont été accomplis par des gens qui ne se souciaient pas de religion, mais chez qui la bonne volonté, le respect de la vérité et l'idéal du bien de la société ont souvent fait honte aux chrétiens."

LA SURPOPULATION

Le problème de la surpopulation dans le monde a été soulevé au congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences par le professeur V.C. Wynne-Edwards, de l'université de Aberdeen, Ecosse.

Ce professeur émérite de sciences naturelles a observé chez les oiseaux et chez les animaux en général des moyens de contrôle de la population, en regard des ressources disponibles.

Chez les oiseaux par exemple, le territoire est soigneusement partagé, de sorte que l'équilibre s'établit entre le nombre des individus de l'espèce et les ressources qui leur permettent de subsister. Il semble que l'homme ait perdu tout moyen de contrôle qui soit analogue.

Sans se faire prophète, le professeur Wynne-Edwards est d'avis que l'humanité peut s'attendre à certaines catastrophes dans deux ou trois générations et qu'il faut anticiper la rareté progressive des ressources alimentaires, mais rien encore ne permet de conclure que l'humanité s'achemine vers l'extinction.

Il reste que l'équilibre de la population devait être beaucoup plus évident à l'époque où les hommes vivaient de chasse et de pêche et que tout cela a changé depuis que l'homme dépend de l'agriculture pour sa subsistance.

L'HONNETETE DE LA SCIENCE

La science garde-t-elle intacte sa réputation d'honnêteté? Cette question épineuse a été posée par un professeur de l'université Washington, de St-Louis, Missouri, M. B. Commoner, au cours d'une étude de groupe sur l'éthique de la science.

La rivalité militaire, la lutte pour la conquête de l'espace, la concurrence en vue d'obtenir les octrois à la recherche nuisent à l'objectivité scientifique. Selon le conférencier, les hommes de science doivent demeurer fidèles à leur mission de s'en tenir aux faits de l'information scientifique et de laisser à la société les décisions sur les priorités qui doivent avoir cours.

M. Commoner a donné quelques exemples d'accrocs à l'intégrité scientifique: les dangers des retombées radioactives ont été minimisés au cours de la décennie de 1950 et l'on n'a pas tenu suffisamment compte de l'absorption de la radioactivité par les animaux et les plantes. Selon M. Commoner le programme en vue de lancer un vaisseau de l'espace vers la planète Mars est une perte de temps et d'effort puisque l'absence d'eau sur cette planète est l'évidence qu'il ne peut y avoir d'être vivants.

CITE DE ST-BONIFACE AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier de la Cité de St-Boniface pour la position suivante:

TRAVAILLEUR SOCIAL IV — Homme — bilingue
au département de l'Assistance publique
Salaire initial: \$7,200.00

Deux semaines de vacances payées après une année — 5 jours de travail par semaine — plan de pension attrayant — bénéfices de maladie et autres.

Entrée en fonction: aussitôt que possible. — Temps de probation: six mois. Les candidats devront avoir un degré universitaire, deux ans d'expérience en travail d'assistance publique, et fournir leur diplôme ainsi que trois lettres de recommandation. Pour de plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser au soussigné.

PAR ORDRE

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

COMMENCEZ MAINTENANT LE SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII

Moyens: cours par correspondance et sessions d'études
Programme d'études: études religieuses, sociales, politiques et économiques

Admission: jeunes et adultes désireux de se perfectionner et de se cultiver

Durée des cours: selon le désir de chacun

Diplôme: six examens donnent droit à un diplôme de "Formation Sociale" décerné par l'Université de Sherbrooke et le Séminaire Social.

C.P. 610, Nicolet

Demandez le prospectus au Séminaire Pie XII au téléphone 671-8382



Pour accompagner vos Menus des Fêtes

OLIDA
980, rue Gifford, Montréal
PARIS, FRANCE tél. 272-4065 — 272-4086

vous offre ses spécialités de France



Il est d'avis que l'homme de science ne doit pas prendre les décisions qui ont trait à des situations qui affectent l'humanité tout entière.

De son côté, Walter Russell Lord Brain, célèbre neurologue britannique, président de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, a déclaré hier que l'on impute injustement à la science l'application de découvertes scientifiques.

"Les hommes de science ne sont pas en mesure de prévoir les conséquences de leurs découvertes et ne peuvent assumer la responsabilité de décisions qui dépendent de la société", ajoutait-il. Il nie que les savants tentent d'imposer leurs points de vue à la société.

AU PEROU

La transformation graduelle d'une société féodale en une société démocratique dans une grande exploitation agricole du Pérou, a été décrite samedi par le professeur Allan R. Holmberg, de l'université Cornell et ses collègues qui ont participé à cette importante expérience chez les Indiens Vicos. Ces Indiens illettrés et exploités depuis toujours ont compris relativement vite les rouages démocratiques et s'y sont adaptés, en choisissant par vote de scrutin leurs chefs civils. Ils ont été amenés par la persuasion à participer à des programmes

mes d'éducation et de formation qui leur ont valu l'apprentissage de la liberté et de l'exercice de leurs droits.

LE PROCESSUS DE LA CONNAISSANCE

Les disciplines du maître Piaget, de Suisse, ont apporté une remarquable contribution à une étude de groupe sur le processus de la connaissance en rapport avec la psychopathologie, au congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences.

Le professeur Silvano Arieti, de New York, a fait valoir que les besoins primaires sur lesquels s'appuyait Freud ne suffisent pas à expliquer la genèse de désordres psychiques et qu'il faut passer de l'inconscient aux observations des états conscients, comme le fait maintenant la psychanalyse post-freudienne.

La pensée qui atteint la maturité, la pensée conceptuelle, prend de plus en plus d'importance en psychiatrie et en psychanalyse.

Les concepts complexes qui se fraient une voie dans la pensée humaine et parfois déséquilibrent le psychisme ont trait surtout à l'identification de la personnalité, du rôle que l'individu désire jouer dans la société, de l'estime de soi: rien de cela ne peut exister sans les formes les plus élaborées du processus de la connaissance.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

demande un professeur de chimie et 5 surveillants pour le cours secondaire. Entrevues sur rendez-vous les 7 et 8 janvier 1965.
Prière de communiquer avec le Secrétaire de la Direction générale des études au 674-9883.

La Commission Scolaire Régionale Carignan demande pour l'année scolaire 1965-1966, des professeurs diplômés avec expérience dans les disciplines suivantes:

- Soifège (méthode Ward ou Marientot)
- Sciences (P.S.S.C.)
- Education physique
- Mathématiques modernes
- Bibliothéconomie
- Enfance exceptionnelle
- Travaux manuels

S'adresser à: M. Réal Bertrand, Directeur général des écoles, Comm. scolaire régionale Carignan, 105 rue Prince, Sorel.

DESSINATEURS OU INGENIEURS EN ELECTRICITE

Pour bureau d'ingénieur conseil. Expérience requise dans la distribution de pouvoir et éclairage commercial et industriel. Emploi permanent et à temps partiel.

Faire parvenir curriculum vitae à: Case 1118, Le Devoir

SERVICE DE PUBLICITE

Entreprises jeunes ou à budget limité, non en mesure de retenir les services d'un directeur de publicité, confiez à un spécialiste vos projets de publicité et de relations extérieures. Expérience pratique des techniques des supports publicitaires et de l'administration de budget. Création, rédaction, traduction. Honoraires selon la nature et l'ampleur des programmes.

Prière de s'adresser à: Case 1122, Le Devoir

REPRESENTANT DEMANDE

Pour territoire industriel dans Montréal, âge de 25 à 40 ans. Période d'entraînement rémunérée. Revenu au-dessus de la moyenne et promotion à l'homme qualifié. Hospitalisation et assurance-groupe, fonds de pension et autres bénéfices marginaux. Auto nécessaire. Toute demande sera traitée confidentiellement.

Ecrire en donnant vos qualifications à: Case 1121, Le Devoir

SECRETAIRE - GERANT

On demande un homme d'initiative pour établir contacts et relations extérieures, organiser échanges d'étudiants entre différentes provinces, etc. Salaire \$6,000.00 ou plus, suivant expérience. Application gardée confidentielle.

Visites interprovinciales
580 est, Grande Allée
Québec, P.Q.
Tél. 523-1885

GOVERNEMENT DU QUEBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

SHERIF

District judiciaire de Montréal
(\$11,200. — \$12,800.)
Ministère du Procureur général

FONCTIONS: Assumer la responsabilité de l'administration de la prison commune, de la bonne tenue du Palais de justice, de la saisie et de l'exécution des immeubles et de l'assignation des jurés. Avec l'aide du gouverneur ou du géolier, diriger le travail d'un nombre suffisant d'employés pour assurer la sécurité, l'entretien et le ravitaillement de la prison commune. Faire respecter les règlements des prisons ainsi que toutes les dispositions des lois ayant trait aux prisonniers. En cas d'évasion ou d'émeutes, prendre les mesures d'urgence qui s'imposent. Avoir la responsabilité de l'entretien, de l'aménagement et de la protection du Palais de justice. Préparer les réquisitions d'achats, tenir les livres, rédiger des rapports ou des mémoires à l'intention du ministre du Procureur général ou des Travaux publics, selon le cas. Agir comme officier désigné pour la saisie-exécution et la vente des immeubles ou pour l'exécution de brevets de capias. Exécuter tout autre travail connexe.

QUALITES REQUISES: Avocat inscrit au tableau de la profession et en exercice depuis au moins 10 ans et possédant les qualités personnelles nécessaires pour assumer les tâches ci-haut décrites telles que: autorité, prestige, sens de l'administration, initiative, tact, jugement et maturité.

Les candidats doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 36 est, rue Saint-Joseph, Québec ou 1454, de la Montagne, Montréal, avant le 20 janvier 1965. Mentionner le concours 44 - 87.

AGENT DE DISTRIBUTION DE FILMS

Nous avons un poste d'avenir dans notre Service de distribution internationale pour un diplômé d'université possédant de 5 à 10 ans d'expérience dans la distribution ou dans un domaine connexe.

De nos bureaux de Montréal, le futur employé s'occupera de la distribution de matériel audio-visuel à l'étranger dans un territoire qui lui sera confié et pourrait éventuellement travailler en dehors du Canada.

Traitement initial selon la compétence; avantages sociaux divers.

Adresser sa demande au:

Service du personnel,
Office national du Film,
Case postale 6100,
Montréal 3, Qué.

La Commission Scolaire Régionale Lignery

Siège social: 9 nord, boulevard Montcalm, Candiac
Tél.: 659-5464

OFFRES D'EMPLOI

- Directeur de l'enseignement élémentaire
- Directeur du service de l'aide personnelle à l'enfant
- Responsable de l'enseignement spécial
- Psychologue scolaire
- Conseillère en orientation
- Travailleur social
- Documentaliste
- Institutrices et instituteurs pour enseigner aux sous-doués et aux handicapés.

Les personnes intéressées à une des offres marquées d'un astérisque devront d'abord écrire et demander la circulaire concernant cet emploi. Dans les autres cas, les candidats feront parvenir leur postulation accompagnée d'un curriculum vitae complet, avant le 15 janvier 1965.

J.-HENRI RHEAULT,
Directeur général des Ecoles

HOMME SUPERIEUR DEMANDE

30 à 45 ans

Qualités requises: catholique, Canadien français, bilingue, cours classique ou équivalent, convictions religieuses, vendeur d'idées, souple, maturité, expérience dans l'administration et l'organisation, à l'aise pour parler en public, meneur d'hommes, discipliné, sobre, belle apparence, force de caractère, enthousiaste, dynamique, connaissant la psychologie des individus et des foules. Doit posséder auto et être prêt à voyager à intervalles irréguliers.

Travail plaisant et qui satisfait les aspirations de l'homme de cœur, s'occupera de former des comités régionaux. Aucune vente à faire.

A cet homme nous offrons: Salaire \$6,000, plus bonus et augmentations régulières.

SI VOUS POSSEDEZ CES QUALITES
ALORS SEULEMENT APPELEZ POUR RENDEZ-VOUS

La Société Lumen Inc.
CL. 4-0568

FIESTA

MEXIQUE

DEPART 15 JANVIER
Voyage accompagné par Annette Deschamps, 14 jours merveilleux au Mexique — 5 jours complets à Acapulco — retour 29 janvier — Tarif \$475.00 l'an. Le prix comprend: transport par avion et autocar de luxe — transferts — hôtel de première classe — excursions et tours d'observation avec guide parlant le français — tous les repas en dehors de la ville de Mexico, combat de taureaux — admission dans les musées suivants: Tlaxcala.

DEPART 12 FEVRIER
Voyage sous la direction de Mme Jeanne Renaud, retour le 26 février — Tarif \$475.00. Avoir possibilité d'excursion à San José et Puerto et retour à Montréal le 1er mars. Tarif comprenant l'excursion à San José \$315.00, séjour à Acapulco, visite de Taxco, Cuernavaca, et Le plus complet transport par avion et autocar de luxe — transferts — hôtels de première classe — excursions et tours d'observation avec guide parlant le français — tous les repas en dehors de la ville de Mexico, la Corrida, etc.

En plus, TRAVELAIDE vous offre une grande variété d'excursions au Mexique en groupes ou individuelles d'une durée de 2 à 17 jours ou plus si désiré — départs chaque semaine — demander nos dépliants illustrés.

TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Table with multiple columns showing stock market transactions for various companies, including names like Alcan, Inco, and various financial institutions.

Obligations canadiennes

Table listing Canadian bonds with columns for issuer, amount, and interest rate.

Cartes aéromagnétiques à noter...

Text describing magnetic cards issued by various companies like Quebec Nickel Corporation and others.

Dividendes

Text listing dividend payments for various companies such as Atlantic Sugar Refineries and others.

Cours de l'or

Text reporting gold prices and market activity.

Cours du dollar

Text reporting the dollar exchange rate and market activity.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Cours des changes

Text reporting exchange rates for various currencies.

Marché aux bestiaux

Text reporting livestock market prices and transactions.

Titres au comptoir

Text listing various securities and their market prices.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Crush International Ltd

Text reporting on the operations and financials of Crush International Ltd.

Additional text at the bottom of the page, possibly related to the Crush International Ltd reports.

Le Canadien s'éloigne à six points des Red Wings

- Partie nulle à Détroit
- Gain de 6-3 à Montréal
- Chicago au deuxième rang

par Gérard GOSSELIN

Les Red Wings de Détroit ont été déclassés par le Canadien, samedi soir, au compte de 6-3. A part un court épisode du deuxième engagement où ils ont été menaçants et à part les efforts soutenus de Gordie Howe, Détroit n'a jamais été dans la partie. Avec un peu plus de précision, les joueurs de Toe Blake auraient facilement enfilé trois ou quatre buts de plus.

Les Wings ont aligné deux gardiens de buts : Carl Wetzell et Roger Crozier. Ce dernier a été déjoué deux fois. Un but des visiteurs fut un coup de chance, ayant été poussé derrière Charlie Hodge par Ralph Backstrom.

Ferguson. Cinq minutes plus tard, Claude Provost s'échappa après avoir reçu la rondelle de Dave Balon et lance à bout portant un caoutchouc que Wetzell ne peut même voir venir et le compte devient, 3-0.

Retour de Crozier

Les visiteurs paraissent moins nonchalants au début du deuxième engagement, et le Canadien ralentit quelque peu. Ce qui n'empêche pas Dick Duff de réussir son premier but dans l'uniforme de son nouveau club, en déjouant Wetzell, sur un retour d'un foudroyant lancer de Jean-Guy Talbot. Robert Rousseau obtient aussi une assistance sur ce but.

Le Canadien a conservé une avance de quatre points sur les Hawks qui ont battu les Leafs samedi soir.

Début fulgurant

Les Red Wings alignent un nouveau gardien de buts, Carl Wetzell.

À l' début de la partie, les joueurs de Sid Abel sont littéralement déclassés, sans qu'il y ait de relation avec l'emploi d'un nouveau "conciergerie", comme dirait mon camarade Roger Turcotte.

Jamais, depuis longtemps, ai-je vu le Canadien débiter une partie avec autant de fureur irrésistible. Les joueurs de Toe Blake, à part deux incursions inopinées des Wings, gardent la rondelle en territoire ennemi et sans un manque de précision de la part des franc-tireurs locaux, le compte eût été de trois ou quatre à zéro après dix minutes. En fait, Henri Richard émergeait les spectateurs avec le premier but de la partie, à la suite d'une sortie à l'emporte-pièce de Jean-Guy Talbot. Yvan Cournoyer, Claude Larose, en grande forme, ont des ailes et assaillent Wetzell sans cesse.

Gary Bergman darda Dave Balon et est puni. Il pélera aussi une amende de \$25., sanction attachée à cette punition. Mais les Provost, Rousseau, Henri Richard et plus tard Cournoyer et Dickie Duff marquent de belles occasions d'augmenter le pointage.

Floyd Smith, profite de l'enthousiasme des Canadiens pour déclencher, de la ligne médiane, une sortie surprise qui ne surprend pas Charlie Hodge. Peu après, Larose est récompensé de ses efforts répétés quand il porte le compte à 2-0, sur une passe de John

La période débute avec une mise en échec démesurée ruidée de Doug Barkley qui laisse Yvan Cournoyer sur le carreau. Ce dernier est victime d'une légère commotion cérébrale. Barkley est marqué pour le reste de la joute et à chacun de ses gestes, la foule le conspu.

Une minute plus tard, les Canadiens vengent le départ de Cournoyer et le fameux trio Balon-Prevost-Richard porte le compte à 5-2. Si c'est Balon qui a passé le disque derrière Crozier, ses deux coéquipiers ont autant brillé en fabriquant ce jeu de toute beauté.

John Ferguson et Crozier se défient, les bâtons élevés et les deux sont punis, et c'est Joyal qui prge la condamnation de son gardien de buts.

Dés son retour au jeu, Joyal donne un troisième but aux siens, sur des passes de Norm Ullman et Barkley, ce dernier coupablement but.

Puis le bouillant et vieillissant Ted Lindsay veut faire un mauvais parti à Robert Rousseau, loin du théâtre des hostilités, et l'arbitre a vu le geste.

Pendant l'absence du vétérân, Rousseau complète le pointage, avec l'aide de Jim Roberts et Jean-Claude Tremblay.

Le but suivant est signé du maestro Gordie Howe qui, en dépit des obstacles, garde, perd et reprend la rondelle pour la donner juste à temps à Norm Ullman qui compte le deuxième but de Détroit.

Bobby Hull contribue au gain des Hawks avec son 29e but

Les Black Hawks de Chicago ont remporté samedi soir une victoire de 5 à 3 sur les Maple Leafs de Toronto pour passer seul en deuxième position du classement de la ligue Nationale et marquer leur neuvième partie consécutive sans défaite. Bobby Hull en a profité pour enfilier son 29e but de la saison, en 30 parties. Cette joute fut très rude et l'arbitre Frank Udvardi dut imposer un total de 36 minutes de punition.

Les buts des vainqueurs ont été réussis par Hull, Chico Maki, Stan Mikita, Billy Hay et Phil Esposito. Pour les perdants, les buts sont allés à George Armstrong, Ron Stewart et Eddie Shack.

Johnny Bower gardait les filets des perdants et Denis Dordy ceux des Hawks.

Les joueurs de Toe Blake ont été déclassés par le Canadien, samedi soir, au compte de 6-3. A part un court épisode du deuxième engagement où ils ont été menaçants et à part les efforts soutenus de Gordie Howe, Détroit n'a jamais été dans la partie. Avec un peu plus de précision, les joueurs de Toe Blake auraient facilement enfilé trois ou quatre buts de plus.

Les Wings ont aligné deux gardiens de buts : Carl Wetzell et Roger Crozier. Ce dernier a été déjoué deux fois. Un but des visiteurs fut un coup de chance, ayant été poussé derrière Charlie Hodge par Ralph Backstrom.

Ferguson. Cinq minutes plus tard, Claude Provost s'échappa après avoir reçu la rondelle de Dave Balon et lance à bout portant un caoutchouc que Wetzell ne peut même voir venir et le compte devient, 3-0.

Le Canadien a conservé une avance de quatre points sur les Hawks qui ont battu les Leafs samedi soir.

À l' début de la partie, les joueurs de Sid Abel sont littéralement déclassés, sans qu'il y ait de relation avec l'emploi d'un nouveau "conciergerie", comme dirait mon camarade Roger Turcotte.

Jamais, depuis longtemps, ai-je vu le Canadien débiter une partie avec autant de fureur irrésistible. Les joueurs de Toe Blake, à part deux incursions inopinées des Wings, gardent la rondelle en territoire ennemi et sans un manque de précision de la part des franc-tireurs locaux, le compte eût été de trois ou quatre à zéro après dix minutes. En fait, Henri Richard émergeait les spectateurs avec le premier but de la partie, à la suite d'une sortie à l'emporte-pièce de Jean-Guy Talbot. Yvan Cournoyer, Claude Larose, en grande forme, ont des ailes et assaillent Wetzell sans cesse.

Gary Bergman darda Dave Balon et est puni. Il pélera aussi une amende de \$25., sanction attachée à cette punition. Mais les Provost, Rousseau, Henri Richard et plus tard Cournoyer et Dickie Duff marquent de belles occasions d'augmenter le pointage.

Floyd Smith, profite de l'enthousiasme des Canadiens pour déclencher, de la ligne médiane, une sortie surprise qui ne surprend pas Charlie Hodge. Peu après, Larose est récompensé de ses efforts répétés quand il porte le compte à 2-0, sur une passe de John

Les joueurs de Toe Blake ont été déclassés par le Canadien, samedi soir, au compte de 6-3. A part un court épisode du deuxième engagement où ils ont été menaçants et à part les efforts soutenus de Gordie Howe, Détroit n'a jamais été dans la partie. Avec un peu plus de précision, les joueurs de Toe Blake auraient facilement enfilé trois ou quatre buts de plus.

Les Wings ont aligné deux gardiens de buts : Carl Wetzell et Roger Crozier. Ce dernier a été déjoué deux fois. Un but des visiteurs fut un coup de chance, ayant été poussé derrière Charlie Hodge par Ralph Backstrom.

Ferguson. Cinq minutes plus tard, Claude Provost s'échappa après avoir reçu la rondelle de Dave Balon et lance à bout portant un caoutchouc que Wetzell ne peut même voir venir et le compte devient, 3-0.

La période débute avec une mise en échec démesurée ruidée de Doug Barkley qui laisse Yvan Cournoyer sur le carreau. Ce dernier est victime d'une légère commotion cérébrale. Barkley est marqué pour le reste de la joute et à chacun de ses gestes, la foule le conspu.

Une minute plus tard, les Canadiens vengent le départ de Cournoyer et le fameux trio Balon-Prevost-Richard porte le compte à 5-2. Si c'est Balon qui a passé le disque derrière Crozier, ses deux coéquipiers ont autant brillé en fabriquant ce jeu de toute beauté.

John Ferguson et Crozier se défient, les bâtons élevés et les deux sont punis, et c'est Joyal qui prge la condamnation de son gardien de buts.

Dés son retour au jeu, Joyal donne un troisième but aux siens, sur des passes de Norm Ullman et Barkley, ce dernier coupablement but.

Puis le bouillant et vieillissant Ted Lindsay veut faire un mauvais parti à Robert Rousseau, loin du théâtre des hostilités, et l'arbitre a vu le geste.

Pendant l'absence du vétérân, Rousseau complète le pointage, avec l'aide de Jim Roberts et Jean-Claude Tremblay.

Le but suivant est signé du maestro Gordie Howe qui, en dépit des obstacles, garde, perd et reprend la rondelle pour la donner juste à temps à Norm Ullman qui compte le deuxième but de Détroit.

Les Black Hawks de Chicago ont remporté samedi soir une victoire de 5 à 3 sur les Maple Leafs de Toronto pour passer seul en deuxième position du classement de la ligue Nationale et marquer leur neuvième partie consécutive sans défaite. Bobby Hull en a profité pour enfilier son 29e but de la saison, en 30 parties. Cette joute fut très rude et l'arbitre Frank Udvardi dut imposer un total de 36 minutes de punition.

Les buts des vainqueurs ont été réussis par Hull, Chico Maki, Stan Mikita, Billy Hay et Phil Esposito. Pour les perdants, les buts sont allés à George Armstrong, Ron Stewart et Eddie Shack.

Johnny Bower gardait les filets des perdants et Denis Dordy ceux des Hawks.

Boston 2
Rangers 0

NEW YORK. — Les Bruins de Boston, qui ne gagnent pas trop souvent, ont remporté leur septième victoire de la saison, samedi soir, en blanchissant les Rangers de New York au compte de 2-0. Le gardien de buts Eddie Johnston qui, la veille, avait été blessé et avait reçu un total de 17 points de suture au front, est revenu au jeu et a été sensationnel. Les deux buts des vainqueurs ont été l'oeuvre du vétérân Dean Prentice.

L'arbitre John Ashley a infligé 48 minutes de punition. PREMIERE PERIODE 1-Boston: Prentice (12) 12:30 Puntions: Williams 1:45, Osham 8:34, Kurtenbach (min. maj.) et mauv. cond. 9:31, Howell (maj.) 9:31, Nelson 18:09.

DEUXIEME PERIODE Aucun but Puntions: Johnson 17:17, Kennedy (2 min.) 7:39, Gilbert 17:33

TROISIEME PERIODE 2-Boston: Prentice (13) 18:50 Puntions: Howell 0:18, Jwrey (maj.) 4:10, Hadfield (maj.) 4:10, Nelson 5:04.

ARRÊTS: WETZEL 8 8 14 CROZIER 4 4 8 HODGE 8 8 16

Les parcs de Montréal offrent 237 patinoires aux sportifs

Les amateurs de sports d'hiver bénéficieront de 237 patinoires au cours de la saison d'hiver, soit 13 de plus que l'an dernier.

De ces 237 patinoires, 4 sont des arénes et 5 des patinoires de glace artificielle en opération depuis le début de novembre.

En tout, 97 patinoires dont 4 arénes sont à peu près exclusivement réservées au hockey, 105 ont 5 de glace artificielle, servent exclusivement au patin, cependant que 35 sont de type combiné distribuées comme suit: 17 de hockey, 23 de patin et 5 combinées dans la section centre; 27 de hockey, 27 de patin et 10 combinées dans l'est; 22 combinées dans la section nord; 31 de hockey, 27 de patin et 5 combinées dans la section ouest.

Les joutes de hockey ou de ballon-balai sur les patinoires combinées ne seront permises qu'avec l'autorisation du moniteur ou selon les calendriers des joutes affichées dans les abris.

Afin de pallier à l'inconvénient des patinoires combinées, la tendance est de les faire disparaître le plus rapidement possible et elles n'existent que dans les petits parcs où il n'y a qu'une seule patinoire.

Pour réservations, on peut atteindre le moniteur de district des sports, de 2 heures à 10 heures 30, sur semaine: District no 1: Yves Poirier, centre récréatif Gadbois, 872-264. District no 2: Serge Tremblay, centre Notre-Dame-de-Grâce, 872-2047.

District no 3: Armand Desjardins, centre Henri-Julien, 872-4172. District no 4: Claude Lacasse, parc Laurier, 872-4894. District no 5: Richard Desjardins, centre sportif Maison-neuve, 872-2579.

District no 6: Roland Laframboise, centre récréatif Ure-Marquette, 872-4071 et Rivière-des-Prairies, 872-2409.

Heures d'ouverture Normalement, les patinoires sont ouvertes au public, de 2h. 30 à 9h.45 le soir, du lundi au vendredi, et pour le hockey jusqu'à 10 heures. Le samedi, de 9h. le matin à 9h.30 le soir, et à 8h. pour le hockey.

Les dimanches et fêtes, elles ouvriront de midi jusqu'à 9h.30 le soir; et pour le hockey, jusqu'à 8 heures.

Vacances des fêtes Durant les vacances des fêtes elles s'ouvriront, du lundi au vendredi, de 9h. le matin jusqu'à 9h.45 le soir, jusqu'à 10h. le samedi.

Tournée du club tchécoslovaque MELVILLE, Sask. — Réorganisée à la suite de leur troisième position au tournoi olympique le printemps dernier, l'équipe nationale tchèque arrivera à Winnipeg au Jour de l'An afin de disputer quatre parties hors concours dans l'Ouest du pays.

Gordon Jukes, secrétaire-général de la CAHA, a confirmé que les visiteurs affronteraient les Canadiens nationaux à deux reprises et des étoiles juniors et seniors une fois chacune.

Ils rencontreront les juniors à Montréal le 5 janvier. Les Tchèques arriveront à Winnipeg après avoir participé au tournoi international de hockey à Colorado Springs contre le Canada et la Russie.

Les Tchèques en seront à leur deuxième tournée consécutive au Canada, après avoir enregistré une fiche de 5-3-3 l'an dernier.

L'horaire des samedi, dimanche et fête ne change pas.

Règlements

1. Tous doivent patiner dans le même sens;
2. Les patineurs ne doivent porter aucun bâton ou autre objet blessant;
3. Les "chaînes" et autres jeux sont interdits;
4. Les patineurs ne sont jamais admis sur les patinoires de hockey;
5. Il est strictement défendu de flâner et de tenir des propos déplacés;
6. L'usage des boissons alcoolisées est interdit dans tous les parcs;
7. On n'autorise les pratiques de hockey ou de ballon-balai que sur présentation d'un permis ou suivant le calendrier officiel des joutes;
8. Le public ne peut flâner dans les abris;
9. La cité n'est pas responsable des accidents ou de la perte d'objets.

Autre champion!

NEW YORK. — Il y aura peut-être un autre champion du monde des poids lourds avant le match-revanche prévu pour le mois de juin entre le tenant du titre Cassius Clay et son challenger Sonny Liston.

La W.B.A., qui a déchu Clay de son titre pour avoir conclu le match-revanche en question, a déclaré qu'elle reconnaîtrait comme nouveau champion le vainqueur du match Ernest Terrell-Eddie Machen prévu pour le mois de janvier.

La W.B.A. a néanmoins précisé que le nouveau champion devrait par la suite défendre son titre contre le vainqueur du match entre l'ancien champion du monde Floyd Paterson et son challenger canadien George Chivalo. Ce combat est prévu pour le premier février.

Petes 2 Hamilton 1

Les Petes de Peterborough ont défait les Red Wings de Hamilton, samedi, au compte de 2-1. Steve Hunt et Jim Paterson ont compté pour les vainqueurs. Réal Lemieux a évité le blanchissage aux dépens de son adversaire.

Les Petes ont remporté leur deuxième victoire consécutive à Montréal le 5 janvier. Les Tchèques arriveront à Winnipeg après avoir participé au tournoi international de hockey à Colorado Springs contre le Canada et la Russie.

Les Tchèques en seront à leur deuxième tournée consécutive au Canada, après avoir enregistré une fiche de 5-3-3 l'an dernier.

PARTIES DE VENDREDI

Jacques Plante blanchit les Bruins Les Hawks se rallient et annulent Détroit grâce à Howe

Le soir du jour de Noël, tous les clubs étaient à l'oeuvre.

Il y eut deux parties nulles et une victoire des Rangers. Ces derniers ont blanchi les Bruins, 3-0, grâce à la belle tenue de Jacques Plante dans ses filets et à Camille Henry qui a compté deux fois, ses 13ème et 14ème buts de la saison. Lou Angotti a enfilé l'autre but. Rod Gilbert a participé aux trois buts.

Un ralliement de deux buts a assuré les Black Hawks de Chicago d'un match nul de 3-3 contre les Maple Leafs de Toronto, qui menaient 3-1, vers le milieu de la troisième période.

Billy Hay, Stan Mikita et Eric Nesterenko ont marqué pour Chicago. Ron Ellis, Frank Mahovich et Ron Stewart ont marqué pour Toronto. C'était la deuxième partie de plus en plus comme le candidat logique au poste de meilleur recrue pour la première moitié de la saison. Jusque là, les Hawks avaient gagné sept parties d'affilée mais c'était leur huitième match sans subir la défaite.

A Détroit Un but douteux par Gordie Howe à la troisième période a

donné un match nul de 2-2 aux Red Wings contre le Canadien et empêché ces derniers de remporter la victoire.

Quand Howe a déjoué Charlie Hodge avec le deuxième but de son club, il appert qu'il était hors-jeu à la ligne bleue, ayant précédé Ed Joyal par "cinq pieds", selon Toe Blake. L'arbitre Vern Buffy n'y vit rien. A un moment donné, Blake faillit descendre sur la glace pour faire entendre raison à Buffy. C'est Jacques Laperrière qui écopa d'une mauvaise conduite pour sa trop véhémence protestation.

Gordie Howe avait compté le premier but de la partie, avec Doug Barkley et Alex Delvecchio. Par la suite, Claude Provost et Claude Larose avaient déjoué Crozier avec ce qui semblaient procurer la victoire au Canadien.

Canadiens 2, Détroit 2

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE 1-Détroit: Howe (8) 16:07 Puntions: Rousseau, Laperrière 17:47

DEUXIEME PERIODE 2-Montréal: Larose (8) 3:34 Puntions: Ferguson, Backstrom 12:30

TROISIEME PERIODE 4-Détroit: Howe (9) 4:06 Puntions: Laperrière (mauv. cond.) 4:06, Gadaby 5:18, J. C. Tremblay 8:45.

New York 3, Boston 0

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE 1-New York: Henry (13) 14:01 Puntions: Hadfield 4:30, Westfall 12:14, Ingarsfield 19:08.

DEUXIEME PERIODE Aucun but Puntions: Fleming 4:50, Maxner 8:47, Plante (servi par Henry) 12:43, Bolvin 16:11, Green 16:59.

TROISIEME PERIODE 2-New York: Henry (14) 8:54 Puntions: Angotti (5) 13:48

ARRÊTS: PLANTE 12 12 24 HODGE 10 7 17

Toronto 3, Chicago 3

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE 1-Chicago: Hay (3) 3:07 Puntions: Armstrong 9:54, 14:52, MacNeil 15:07.

DEUXIEME PERIODE 2-Toronto: Ellis (12) 9:00 Puntions: Babovich (6) 18:28, Armstrong, Harris (6) 18:28

TROISIEME PERIODE 3-Chicago: Mikita (9) 13:29 Puntions: Wharram, Pilote (6) 11:56

ARRÊTS: MIKITA 5:56, 10:53, 15:38 HULL 8 7 15

ARRÊTS: SAUCHUK 8 12 20 HALL 8 7 15

Maintenant, plus que jamais... vous ne pouvez que plaire avec ces 3 bières! Pour satisfaire tous les goûts, les bières Molson, ça se sert bien!

Bill Thoms est décédé à Toronto

TORONTO. — Bill Thomas, qui fit figure d'étoile au poste de centre pour les Maple Leafs de Toronto et pour les Black Hawks de Chicago, de la ligue Nationale de hockey, est décédé samedi à l'hôpital des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de 54 ans.

Thoms s'était retiré de la LNH en 1945 après avoir été sérieusement malade. Sa carrière dans la ligue Nationale avait débuté en 1932 et l'avait amené à jouer avec et contre

SAMEDI

Québec 5 Indiens 2

Samedi soir, les As de Québec, tous portant le casque protecteur ont vaincu les Indiens de Springfield au compte de 5-2, devant 4,688 spectateurs. Ils ont porté leur avance à six points en tête de la ligue.

Leon Rochefort a compté deux buts, les autres ont été réussis par Bob Blackburn, Red Berenson et Ed Hoekstra. Lorne Worsley a effectué 39 arrêts.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1-Québec: Blackburn (Harvey, Berenson) 8:24
Punitions: Roif 6:27, Hoekstra 11:35

DEUXIEME PERIODE
2-Springfield: Sweeney (Labadie, White) 1:44
3-Springfield: Labadie (Sweeney, Côté) 13:53
4-Québec: Rochefort (Gray, Sutherland) 15:13
5-Québec: Berenson (Harvey, Blackburn) 17:43
Punitions: Côté 14:34, Larose min. et mal. 18:27, Côté (min. et mal.) 18:27

TROISIEME PERIODE
6-Québec: Hoekstra (Sondron, Hicks) 7:18
7-Québec: Rochefort (Larose, Sutherland) 13:50
Punitions: Amadio 2:11, Robazant 5:59, Flager 8:35

ARRÊTS
CARON 7 9 12-28
WORSLEY 19 10 39
Assistance: 4,688

Kitchener 5 Petes 4

KITCHENER. — Les Rangers de Kitchener se sont ralliés hier pour triompher des Petes de Peterborough au compte de 5-4. Sandy Fitzpatrick a compté les buts égalisateurs et décisifs.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1-Peterborough: Grant (Lacroix) 12:05
2-Peterborough: Grant (Vanderburg, Lacroix) 13:33
3-Peterborough: Grant (Lacroix, Vanderburg) 16:13
4-Kitchener: Grant (Lacroix) 16:38
5-Kitchener: Reier (Brennan) 17:53

Punitions
Hunt 5:02, Hwy 5:29, Legge 8:58
McLach 10:15, Vanderburg 14:40

TROISIEME PERIODE
6-Peterborough: Thiffault (Lacroix, Grant) 9:36
7-Kitchener: Neway (Legre, Fitzpatrick) 1:27
8-Kitchener: Fitzpatrick (Legre, Fitzpatrick) 11:34
9-Kitchener: Fitzpatrick (Hwy) 19:43

Punitions
Godson et Grant (mal.) 2:50, Hunt et Reier (mal.) 2:55, Hwy 11:14, Legge 14:35, Hunt 15:17.

Ron Ellis, un candidat sérieux au titre de meilleure recrue

TORONTO. — Ron Ellis est le seul adolescent chez les Maple Leafs de Toronto et également un candidat sérieux au titre de la meilleure recrue de l'année dans la ligue Nationale de hockey.

Aussi, on n'a pas manqué de comparer son total de buts jusqu'ici à celui de Frank Mahovlich et Bobby Hull à leur première saison sous la grande tente. Ces derniers sont devenus des étoiles et Ellis, qui aura 20 ans le 20 janvier, promet autant qu'eux.

À la veille de la mi-étape de sa première saison dans la LNH, Ellis est le meilleur compteur des Leafs avec 11 buts, en plus de cinq aides. Hull avait récolté 13 buts et Mahovlich, 20 à leur première campagne.

"Je réalise qu'il y a des hauts et des bas dans une carrière",

certaines des plus grandes étoiles de l'histoire de la LNH. Au moment de sa mort, Thoms était au service de publicité du Toronto Telegram.

En 1932, lorsqu'il passa aux Leafs après avoir joué dans les ligues junior et senior dans sa ville natale de Newmarket, non loin de Toronto, l'équipe possédait la fameuse "Kid Line", composée du centre Joe Primeau, de l'ailier droitier Charlie Conacher et de l'ailier gauche Harvey Jackson.

La meilleure saison de Thoms fut celle de 1935-36, alors qu'il compta 23 buts et se mérita 15 assistances dans le cadre d'un calendrier de 48 joutes. Il se plaça sur un pied d'égalité cette année-là avec Charlie Conacher en tête des compteurs de la ligue et fut

choisi pour faire partie de la deuxième équipe toutes étoiles de la LNH.

Thoms demeura avec les Leafs pendant six saisons et passa au Chicago à la faveur d'un échange au cours de la saison 1938-39. Il continua de faire partie de cette équipe jusqu'à la fin de la saison 1943-44, alors qu'il ne compta que trois buts et cinq assistances dans les 50 joutes du calendrier.

Thoms eut trois fois l'honneur de faire partie de l'équipe championne de la LNH, soit avec les Leafs en 1932-33, 1934-35 et 1937-38, mais il ne connut jamais la gloire de la coupe Stanley. Il a accumulé un total de 129 buts et de 198 assistances au cours de ses 12 saisons avec les Leafs et les Hawks.

Le rusé Frank Ryan fait gagner Cleveland, 27-0

CLEVELAND. — Le rusé quart-arrière Frank Ryan a lancé trois passes-touchés à Gary Collins et le quadragénaire Lou Groza a botté deux placements hier alors que le Cleveland a remporté le championnat de la Ligue Nationale de football par 27-0 contre les Colts de Baltimore.

Collins a remporté les honneurs de la joute et a été désigné comme le joueur le plus utile de la rencontre en raison des trois passes-touchés qu'il a reçues.

L'attaque explosive du Cleveland a permis à l'équipe de compter 17 points au troisième quart après une première demie infructueuse de part et d'autre.

On escomptait que la joute serait un duel entre Jim Brown et Johnny Unitas, prin-

Le carnaval de Duvernay

La direction du carnaval de Duvernay nous fait part que ses activités auront lieu cette année du 5 au 15 février 1965. Le comité de direction est composé de Louis L'Heureux, prés., Robert Legault, directeur général; Pierrette Chartier, vice-présidente; Gilles Bouchard, vice-président; Nicole Marcotte, secrétaire.

On a débuté le travail dans le but de donner à la population de Duvernay et des environs une semaine de réjouissance remplie d'activités pour les gens de tout âge. Pour de plus amples informations vous pouvez communiquer avec le secrétaire général à 661-2411.

A signalé la recrue. "Tout va bien pour moi présentement, mais je ne puis oublier une légalité de 10 parties où je n'ai pas compté un seul but entre deux visites à Montréal."

Ellis est l'un des rares joueurs qui ont fait le saut dans la LNH directement des rangs junior. Il a conduit les Maple Leafs de Toronto à la coupe Memorial la saison dernière avec 46 buts et 38 aides.

Etudes
Ellis tentera de s'assurer son B.A. au cours des deux prochaines années, temps qu'il s'est fixé pour se mériter un poste avec les Leafs. Sinon, il abandonnera le hockey pour devenir ingénieur.

Entre-temps, Ellis est très heureux d'avoir décidé de rejoindre les Leafs, car "je n'aimerais rien de mieux que de passer 10 ans dans la LNH". En tant que pro, il dispose de la plupart de ses après-midis qu'il consacre aux nombreuses lectures nécessaires à ses études universitaires.

Ellis a fréquenté des écoles partout au pays, car son père est un officier de la RCAF qui a déjà fait partie de l'équipe de l'aviation qui a remporté le championnat olympique au profit du Canada en 1948.

La recrue a noté que, au cours de ses nombreux déplacements, il a toujours été dans la possibilité de pratiquer son sport favori.

HOCKEY

VENDREDI
LIGUE NATIONALE
Montréal 2 Detroit 3
New York 3 Boston 0
Toronto 3 Chicago 3
LIGUE AMERICAINNE
Baltimore 5 Hershey 3
Providence 4 Springfield 3
Rochester 2 Buffalo 0

SAMEDI
LIGUE NATIONALE
Detroit 3 Montréal 6
Chicago 3 Toronto 3
Boston 2 New York 0
LIGUE AMERICAINNE
Rochester 3 Cleveland 8
Baltimore 3 Hershey 4
Buffalo 3 Pittsburgh 2
Québec 5 Springfield 2

HIER
LIGUE NATIONALE
Chicago 1
Detroit 6 Boston 2
LIGUE AMERICAINNE
Rochester 2 Pittsburgh 0
Cleveland 3, Hershey 1
Providence 6, Baltimore 3
Rochester 7, Québec 1
LIGUE JUNIOR ONTARIO
Kitchener 5 Peterborough 4
St. Catharines 1 Toronto 10
Niagara Falls 9 Hamilton 2
LIGUE PROVINCIALE SR
St-Hyacinthe 2 Granby 2
Drummondville 2 Verdun 5
LIGUE METROPOLITAINE
Montréal-Nord 6 Le Jésus 2
Verdun 4, Maisonneuve 2
LIGUE PROVINCIALE JR
Thetford Mines 7 Sorel 5
Québec 6 Trois-Rivières 0
St-Jérôme 3 Victoriaville 2

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Équipe	P	G	P	P	P	Pts
Montréal	31	17	11	3	94	74
Chicago	31	17	11	3	106	82
Detroit	31	15	11	5	82	78
Toronto	31	12	11	8	92	80
New York	31	10	12	9	76	67
Boston	31	7	20	4	70	107

LIGUE AMERICAINNE

DIVISION EST

Équipe	P	G	P	P	P	Pts
Québec	34	23	10	1	133	92
Baltimore	34	20	10	3	107	86
Baltimore	31	11	17	3	106	107
Springfield	31	11	20	2	95	128
Providence	31	10	21	0	83	118

DIVISION OUEST

Équipe	P	G	P	P	P	Pts
Rochester	32	20	10	2	112	84
Buffalo	30	17	10	3	97	85
Pittsburgh	29	16	14	3	96	107
Cleveland	29	9	16	4	81	100

Revue annuelle des événements sportifs

Samedi 2 janvier à 4 heures p.m., Pierre Proulx, directeur des sports à CFTM-TV, aidé de Jean-Jacques Fortin, Jean-Pierre Coallier, commentateurs sportifs au canal 10, et André Trudelle, journaliste, présentent la revue annuelle des événements sportifs.

Peter Snell à l'honneur

STOCKHOLM. — Le Néo-Zélandais Peter Snell a été désigné comme "le meilleur sportif de l'année" à la suite d'un référendum organisé par le journal suédois "Aftonbladet" parmi 79 journalistes sportifs de 31 nations différentes.

Peter Snell a obtenu 712 points devant Don Scholander (E.-U.) 675 points et Abebe Bikila (Ethiopie) 576 points.

Installations olympiques à Grenoble

GRENOBLE. — Le conseil municipal de Grenoble s'est réuni en séance publique afin d'approuver l'ensemble des installations olympiques. A l'unanimité de l'assemblée municipale, il a été décidé que le village olympique de centre de presse serait édifié dans la zone urbanisée par priorité située à l'emplacement de l'actuel aéroport de Grenoble au sud de la ville.

Le conseil a décidé de confier à la S.A.D.I. (société d'aménagement du département de l'Isère) la mission de mener à bonne fin l'aménagement de la Z.U.P. (zone à urbaniser par priorité), de même qu'il a chargé le comité d'organisation des jeux de rechercher les différents maîtres d'ouvrages désireux de participer au programme, avec cependant une priorité pour les logements familiaux, sociaux, logements d'étudiants et de vieillards.

Records de Tokyo

TOKYO. — Le Japon a battu tous les records dans l'histoire de l'organisation des Jeux Olympiques révéla le comité olympique japonais, 96,4 pour cent des 2,000,983 billets d'entrée pour les jeux ont été vendus.

Le nombre des participants aux Jeux Olympiques s'est élevé à 6,482 — 5,558 athlètes et 1,924 officiels, venant de 94 pays.

Le comité a annoncé qu'un rapport officiel sur les jeux de Tokyo publiés en japonais et en anglais et en français serait prêt dès 1966.

Les Black Hawks ne sont plus qu'à deux points du Canadien

CHICAGO. — Les Black Hawks de Chicago, dirigés à l'offensive par Stan Mikita, ont infligé, hier soir, une défaite de 6-2 aux Bruins de Boston, devant 16,595 spectateurs. C'était leur 10ème partie consécutive sans subir la défaite et cette ascension consacre les places en deuxième position du classement de la ligue Nationale, seulement deux points en arrière des meneurs, le Canadien, Bobby Hull a récolté 3 assistances.

Stan Mikita a compté ses 10ème et 11ème buts de la saison au début de la partie, d'abord avec l'aide de Pierre Pilote et Chico Maki, puis sur des passes de Pilote et Phil Esposito. Forbuis Kennedy a toutefois réubit l'avance des Hawks, sur un jeu préparé par Orland Kurtenbach. Le deuxième but de Mikita fut réussi pendant un jeu le puissance, alors que Reggie Fleming était au pénitencier.

Dean Prentice a égalisé le pointage au début de la deuxième période, sur un lancer de punition.

Nouvelles en abrégé

PERTH. — Le pilote britannique Donald Campbell a abandonné sa tentative de battre son propre record du monde de vitesse sur l'eau en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Le "Blue Bird" avait déjà échoué dans cette tentative, en raison des vagues qui s'étaient formées sur le lac Dumbledyng (Australie) de l'Ouest. Il effectuera une nouvelle tentative ce matin.

MESTRE. — Le poids lourd italien Franco de Piccoli a battu l'Américain Ollie Wilson par k.o. au 4e round d'un combat prévu en 10 reprises.

GENÈS. — Samedi soir, l'Italien Salvatore Burrini, champion d'Europe des poids mouches, a battu l'Espagnol Jose Robledo aux points en 10 reprises. Le titre n'était pas en jeu. Au cours de la même réunion, le poids welter italien Furio a battu le Canadien Sonny Forbes aux points en six reprises.

MOSCOU. — L'haltérophile soviétique Eugeny Kazoura a battu avec 140 kgs 500 le record du monde du développé, catégorie poids légers, que détenaient conjointement le Bulgare Petkov, le Polonais Zieliński et le Soviétique Kaplounov avec 140 kgs.

OBERSTDORF. (Allemagne) — Le skieur américain Dave Hicks qui s'était distingué, samedi, à l'entraînement, a pris la troisième place du premier concours de saut spécial de la traditionnelle tournée austro-allemande des "quatre tremplins". Le Norvégien Torgeir Brandtzaeg s'est classé premier avec 230 points 5 pour deux sauts de 73 m. 50 et 77 m., précédant le Soviétique Piotr Kowalenkow 215 points 5 (72 mètres et 76 mètres) et Dave Hicks 206 points 7 (69 mètres et 72 mètres). Un autre Américain, Jay Martin, a pris la 22e place avec 190 points 3 pour deux sauts de 63 m. et 69 m. 50, environ 80 concurrents ont été classés.

CREMONE. — Samedi soir le poids lourd Italien Benito Penna a battu l'Américain Clifford Gray par arrêt de l'arbitre, sur blessure, au 7e round d'un combat prévu en 10 reprises.

Canadien Jr 9 Oshawa 3

PREMIERE PERIODE

1-Montréal, Drolet, 4:45
2-Oshawa, Buchanan, 12:47
3-Montréal, Drolet, 12:47
Punitions: O'Shea 3:39, Rivard (servie par Ferguson) 5:28, Lemieux (dou. min.), White 4:28, Kliger 9:40

DEUXIEME PERIODE

4-Montréal, Liseamer, 7:22
5-Montréal, Liseamer, 11:18
6-Oshawa, White (Orr, Bannerman), 12:29
7-Montréal, Savard, 12:46
Punitions: Orr 9:41, Lemieux (min. mau. cond.) 7:41, Bannerman 10:28, Buchanan 19:13

TROISIEME PERIODE

8-Montréal, Lemieux, 0:38
9-Oshawa, Little (Buchanan, Orr), 1:15
10-Montréal, Bordeleau, (Savard, Patrick), 3:02
11-Montréal, Lemieux, (Patrick, Bordeleau), 5:35
12-Montréal, Vadnais, (Bannerman, Drolet), 16:30
Punitions: Kliger 4:02, Liseamer 10:22, Pleau 12:34

ARRÊTS
GIBSON RIVARD 3 8 10-37
3 8 7-14

Mais les Hawks sont revenus à la charge avec deux buts, le premier par Fred Stanfield, sur des passes de Dennis Hull et Eric Nesterenko; le deuxième par Nesterenko, aidé de Nesterenko et Pilote.

Doug Robinson et John McKenzie ont complété le pointage à la troisième période, où Bobby Hull a mérité deux autres assistances.

DETOIT. — Les Red Wings de Détroit ont triomphé hier soir des Rangers de New York, au compte de 3-1, devant 14,125 spectateurs. Floyd Smith a réussi le but victorieux, huit secondes après que Larry Cahoon eut été puni. Norm Ullman a compté le but d'assurance dans des filets déserts,

Robert Marineau est décédé hier

QUEBEC. — M. Robert Marneau, général des As de Québec et gouverneur de la ligue Américaine, est décédé hier à sa résidence, à l'âge de 38 ans. Il souffrait du diabète depuis plusieurs années. Il était le fils de M. Cédric Martineau, membre du Conseil législatif et président du bureau de direction des As de Québec. Lui survivent, son père, son épouse et ses cinq enfants.

ROMA. — Le joueur de football italien Franco de Piccoli a battu l'Américain Ollie Wilson par k.o. au 4e round d'un combat prévu en 10 reprises.

GENÈS. — Samedi soir, l'Italien Salvatore Burrini, champion d'Europe des poids mouches, a battu l'Espagnol Jose Robledo aux points en 10 reprises. Le titre n'était pas en jeu. Au cours de la même réunion, le poids welter italien Furio a battu le Canadien Sonny Forbes aux points en six reprises.

MOSCOU. — L'haltérophile soviétique Eugeny Kazoura a battu avec 140 kgs 500 le record du monde du développé, catégorie poids légers, que détenaient conjointement le Bulgare Petkov, le Polonais Zieliński et le Soviétique Kaplounov avec 140 kgs.

Dick Duff est heureux de jouer à Montréal

MONTREAL. — Dick Duff a déclaré son échange aux Canadiens de Montréal "une heureuse surprise". "Je n'ai jamais songé à un tel développement et j'espère que je vais bien jouer ici," a-t-il dit. On sait que Duff était passé aux Rangers la saison dernière, après avoir évolué avec les Leafs de Toronto pendant plusieurs saisons. Duff a précisé que le jeu des Canadiens coïncidait avec sa philosophie du hockey.

Marlboro 10 Black Hawks 7

TORONTO. — Brit Selby a compté trois buts et participé à trois autres hier alors que les Marlboro de Toronto ont défait les Black Hawks de St. Catharines au compte de 10-7, devant 6,788 spectateurs. Paul Lambert a compté deux fois pour les vainqueurs. Brian McDonald a aussi réussi le tour du chapeau pour les perdants.

S O M M A I R E

PREMIERE PERIODE
1-Toronto: Davidson (Clarke, Chipchase) 3:14
2-St. Catharines: McDonald (Hodge, Eichler) 8:11
3-Toronto: Selby (Corrigan) 6:17
4-Toronto: Osborne (Clarke, Modell) 9:25
Punitions: Maki 0:55, Meehan 4:05, Osborne 9:31, Winterstein 12:19, McMillan 16:32, Clarke 19:57, Reid 19:57, Hodge 20:00

DEUXIEME PERIODE
5-Toronto: Selby (McKenney, Corrigan) 1:16
6-St. Catharines: McDonald (Hodge) 8:58
7-St. Catharines: Cherevaty (D. Reid, Hodge) 14:07
8-St. Catharines: Laidlaw (Cherevaty, T. Reid) 14:35
9-Toronto: Byers 14:53
10-Toronto: Laurent 14:19
11-Toronto: Laurent (Selby, Corrigan) 18:42
Punitions: Meehan 4:02, Modell 6:25, Osborne 9:31, Chipchase 12:37, Glennie 14:07, Winterstein 15:31, D. Reid 17:33, T. Reid 17:33

TROISIEME PERIODE
12-Toronto: Laurent (Selby, Meehan) 1:11
13-St. Catharines: Maki (Carson) 2:41
14-St. Catharines: Maki (Laidlaw, T. Reid) 6:21
15-Toronto: Selby (Laurent, Corrigan) 6:30
16-St. Catharines: McDonald (Hodge, Eichler) 17:03
17-Toronto: Corrigan (Laurent, Selby) 19:46
Punitions: Davidson 8:12, Laidlaw 18:44

PREMIERE PERIODE

1-Chicago, Mikita (11), (Pilote, R. Hull) 1:41
2-Chicago, Mikita (12), (Pilote, Esposito) 9:03
3-Boston, Kennedy (4), (Kurtenbach) 10:21
Punitions: Fleming 7:21, Westfall 8:24, Jarrett 11:09, Esposito 14:54, Esposito 18:31

DEUXIEME PERIODE

4-Boston, Prentice (14), (lanc. pun.) 3:24
5-Chicago, Stanfield (3), (Nesterenko, D. Hull) 6:52

TROISIEME PERIODE

6-Chicago, D. Hull (3), (Nesterenko, Pilote) 10:35
Punitions: Fleming 1:12, Kennedy 2:58, Avery 9:38

TROISIEME PERIODE

7-Chicago, Robinson (2), (Jarrett-R. Hull) 6:24
8-Chicago, McKennie (7), (Jarret-R. Hull) 6:58
Punition: aucune.

ARRÊTS
DEJORDY 11 12 7-30
JOHNSTON 9 4 13-28
Assistance: 16,595.

Les Red Wings de Détroit ont eu raison des Rangers

DETOIT. — Les Red Wings de Détroit ont triomphé hier soir des Rangers de New York, au compte de 3-1, devant 14,125 spectateurs. Floyd Smith a réussi le but victorieux, huit secondes après que Larry Cahoon eut été puni. Norm Ullman a compté le but d'assurance dans des filets déserts,

21 secondes avant la fin de la rencontre. Jacques Plante a été sensationnel avec 41 arrêts, contre seulement 25 pour Roger Crozier.

Vic Hadfield nivela le compte à 12-30 du deuxième engagement, aidé de Jim Neilson et Jean Ratelle, mais Floyd Smith redonna l'avantage aux Wings, avec son huitième but de la saison, sur des aides de Gordie et Alex DelVecchio, pendant une punition à Larry Cahoon.

Ron Murphy a compté le premier but de la partie à 8:07 de la première période, avec l'aide de Norm Ullman et Floyd Smith. C'était le sixième but de Murphy, cette saison.

Norm Ullman a donné un troisième but à son club, à 19:39 de la troisième reprise, alors que Jacques Plante avait été retiré en faveur d'un autre joueur d'attaque. Bill Hicke et Gordie Howe étaient alors au pénitencier.

PREMIERE PERIODE
1-Détroit, Murphy (6), 8:07
Punition: Barkley 3:55

DEUXIEME PERIODE
2-New York, Hadfield (9),

COMPTEURS DE LA LNH

Nom	Équipe	B	A	Pts
B. Hull	Chicago	29	21	50
Mikita	Chicago	10	29	39
Ullman	Détroit	14	17	31
Provet	Can.	11	19	30
Esposito	Chicago	14	15	29
Bathgate	Tor.	10	16	26
Howe	Détroit	9	17	26
Henry	N.Y.	14	11	25
Gilbert	N.Y.	13	12	25
Goyette	N.Y.	6	19	25
Balon	Canadien	13	11	24
Rousseau	Can.	6	18	24
Pilote	Chicago	6	24	24
Prentice	Boston	14	9	23

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS
RIEL, LeDAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
M. Riel, C.R. B. LeDain, C.R. A.L. Bissonnette C. Vermette G. Ryan
360 ouest rue St-Jacques
Tél.: 849-4585

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 718 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG.
Nous fournissons dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, à copier, horloges de temps, salles de montage, etc. etc. au sommaire
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATION N.E.M.N.
Notes notes et télégrammes: 861-5771

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2726, rue DRUMOND
MONTREAL 35

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée

Capturez les aubaines-mode
de la saison!
LA VENTE
DE JANVIER DE
FOURRURES
est commencée chez
EATON

1/3 de rabais!



EATON frappe les trois coups... le rideau se lève sur la plus grande vente de l'année, qui signifie pour vous des économies exceptionnelles! Comparez les prix... notez les réductions ultra-avantageuses. Faites votre choix parmi de somptueuses créations pour les heures élégantes, ou parmi des fourrures qui allient le chic au pratique. Rendez-vous chez Eaton et voyez la gamme incroyable de pelages qui s'offre à vous!

EN GRANDE VEDETTE, MANTEAUX LUXUEUX

	PRIX REG.	PRIX DE LA VENTE		PRIX REG.	PRIX DE LA VENTE
• Manteau de vison	4000.00	2665.00	• Mouton de Perse teint noir	495.00	330.00
• Manteau de vison	1995.00	1330.00	• Mouton de Perse teint noir	349.00	232.00
• Seal du Cap teint Fouke	995.00	660.00	• Mouton de Perse gris	1095.00	730.00
• Seal d'Alaska teint Fouke	1995.00	1330.00	• Mouton de Perse gris	695.00	460.00
• Loutre rasée	1295.00	860.00	• Mouton de Perse gris	349.00	232.00
• Loutre rasée	895.00	595.00	• Seal d'Hudson (rat musqué teint)	695.00	460.00
• Castor rasé	1095.00	730.00	• Vision chinois (teint brun)	695.00	460.00
• Castor rasé	695.00	460.00			
• Mouton de Perse teint noir	895.00	595.00			

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achat par plan budgétaire. Taxe de vente payable à l'achat.
Rappelez-vous toujours la garantie Eaton: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas."



Vison: Rég. 4000.00 — Spécial 2665.00

Lynx naturel: Rég. 595.00 — Spécial 395.00

Fitch russe blanc naturel: Rég. 895.00 — Spécial 595.00

CHICS! PRATIQUES! DURABLES!
GROUPE TRES SPÉCIAL DE
MANTEAUX PLEINE LONGUEUR

- Chat sauvage rasé
- Castor retouché
- Castor teint brun
- Castor teint noir
- Mouton de Perse teint noir
- Mouton de Perse gris
- Mouton de Perse teint brun
- Hudson Seal (rat musqué teint)
- Flancs de rat musqué (teint de ton pâle)
- Vison chinois (teint brun)
- Gorges de vison pastel et Petits chevrons pastels

NOTEZ: SONT COMPRIS DANS LE GROUPE, PLUSIEURS MANTEAUX ORNÉS DE COLS EN VISON.

SPECIAL
299.00

Eaton — Salon de la fourrure, troisième étage (rayon 248)